

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

**Mostaganem : le martyr Bordji Amar, symbole de l'action révolutionnaire**

P.24

EDUCATION NATIONALE

**Recrutement : la priorité absolue accordée aux diplômés des ENS (ministère)**

P.3

COMMERCE EXTÉRIEUR

**Hausse du nombre des exportateurs à plus de 5.400 opérateurs (CNRC)**

P.24

ENERGIE

## Arkab : "l'Algérie ne soutient pas l'idée de plafonnement des prix du gaz naturel"

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a affirmé, mardi à Alger, que l'Algérie ne soutenait pas l'idée de plafonnement des prix du gaz naturel sur les marchés énergétiques, soulignant que cette mesure affecterait directement les investissements dans l'amont. Répondant à une question sur la décision de l'Union européenne (UE) relative au plafonnement des prix du gaz, lors d'une conférence de presse en marge de la 4<sup>ème</sup> journée algéro-allemande de l'énergie, M. Arkab a indiqué que "l'Algérie ne soutient pas l'idée de plafonner les prix", ajoutant que "les marchés de l'énergie doivent rester libres pour pouvoir poursuivre les réalisations et les investissements dans l'amont". "Nous avons des accords avec nos partenaires en Europe pour leur fournir l'énergie, notamment le gaz naturel. L'Algérie est considérée comme un fournisseur fiable et sûr pour l'Europe et nous sommes parfaitement d'accord avec nos partenaires européens pour ce qui est des prix à long terme", a expliqué le ministre.

P.24



ALGÉRIE-FRANCE

**La Grande Mosquée de Paris, seule habilitée à apposer le label "Halal" sur les produits exportés par la France vers l'Algérie (ministère du Commerce)**

P.4

MICROENTREPRISES

**Objectif 8 startup pour 10.000 personnes (ministre)**

P.6

ETATS-UNIS

**Plus de 100 millions de cas de Covid-19 recensés (Johns Hopkins)**

P.11

SANTÉ

BONNE HUMEUR

**Qu'est-ce qu'on mange pour booster la sérotonine ?**

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)

**Le Chabab piégé par l'USB, le MCA remporte le derby**

P.21



INTERNET

**Elon Musk annonce qu'il va quitter son poste à la tête de Twitter**

P.17

TIZI-OUZOU

**2<sup>e</sup> édition du Festival international du fromage en mars 2023**

P.8

## CONSEIL DE LA NATION

### La commission de la Santé auditionne les cadres de la CNAS de la wilaya de Tiaret



La mission d'information de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale du Conseil de la Nation, a auditionné mardi des cadres de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de la wilaya de Tiaret.

Poursuivant la mission assignée à la commission par M. Salah Goudjil, président du Conseil de la Nation, au niveau de la CNAS de la wilaya de Tiaret, la même commission a auditionné, mardi matin, nombre de cadres du même organe après avoir eu des entretiens avec le Wali, le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et des responsables locaux", précise la même source.

## CONSTANTINE

### Exercice de simulation d'une collision entre un bus et une rame de tramway à Ali Mendjeli

Un exercice de simulation d'une collision entre un bus de transport de voyageurs et une rame de tramway a été effectué vendredi à la cité Ennasr dans la circonscription administrative Ali Mendjeli (Constantine).

Le scénario de cette manœuvre mise sur pied par les éléments de l'unité principale de la Protection civile sise à la circonscription administrative Ali Mendjeli, en collaboration avec la Société d'exploitation et de la maintenance du tramway (SETRAM), a prévu des blessés parmi les passagers dont certains nécessitant évacuation vers un établissement de santé, a indiqué la cellule de l'information et de la communication de la direction de wilaya de ce corps constitué.

La simulation a vu la participation d'une dizaine d'éléments de la Protection civile ayant intervenu pour cet accident de tramway chapeauté par des spécialistes et d'officiers de ce secteur, a-t-on souligné, notant que des moyens humains et matériels dont des ambulances, des camions anti-incendie et un véhicule de liaison, ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cet exercice.

## ALGER

### Arrestation de deux individus dans une affaire de faux en écritures publiques

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont procédé, le weekend dernier, à l'arrestation de deux individus soupçonnés dans une affaire de faux en écritures administratives, concernant des dossiers de demande de visa, a indiqué, mercredi, un communiqué des mêmes services.

Le Service central de lutte contre le crime organisé a procédé, lors de cette opération, à la saisie de 13 passeports, de dossiers, d'écritures publiques, d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un sceau contrefaît, a indiqué la même source.

Après parachèvement de toutes les formalités légales en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais, pour "faux et usage de faux en écritures publiques".

## BEJAIA

### Indemnisation de 57 agriculteurs victimes d'incendies de forêts l'été dernier



57 agriculteurs, victimes d'incendies de forêts de l'été dernier à Bejaia, ont été indemnisés mardi par la direction des services agricoles (DSA) qui leur a octroyé des kits de matériels hydrauliques, en remplacement des leurs ayant cédé aux flammes, a-t-on appris de cette administration.

Le matériel distribué comporte entre autres, des pompes hydrauliques, des tuyaux d'arrosage professionnels et des citernes, dont les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction de pouvoir recommencer à vaquer naturellement à leurs occupations agricoles, notamment l'irrigation de leurs champs.

Les bénéficiaires, auteurs d'une démarche auprès de l'administration, ont été dédommagés au terme d'une enquête de probation qui a constaté les dégâts subis à travers six communes concernées dont Oued-Ghir, Boukhelifa, Feraoun, Adekar, Ifri-Ouzellaguene, et Chellata, a précisé la DSA.

## TAMANRASSET

### Saisie d'un matériel de prospection minière

"Dans le cadre des programmes d'intervention des services opérationnels des brigades douanières conjointes avec les corps sécuritaires, les agents de la brigade polyvalente des douanes d'In Anguel, relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes de Tamanrasset, ont procédé sur le territoire de compétence de la Direction régionale de Tamanrasset, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), à la saisie de matériel de prospection de métaux, à savoir : vingt-huit (28) groupes électrogènes, deux (2) marteaux piqueurs, trois (3) moteurs, une (1) pompe à eau, trois (3) bâtons de dynamite, un (1) taser électrique et trois (3) motocyclettes" a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD).

L'opération s'inscrit "dans le cadre du rôle protecteur des services des douanes algériennes et la pleine mobilisation de ses agents dans la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes", conclut la même source.

## TIZI-OUZOU

### Interruption de l'alimentation en eau potable suite à un incident électrique (ADE)



L'alimentation en eau potable a été interrompue mardi dans certains quartiers de la commune de Tizi-Ouzou, suite à un incident électrique ayant touché une installation hydraulique, rapporte un communiqué de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE). L'incident a impacté la station de refoulement du "Pont de Bougie", qui alimente une partie du centre-ville, la Haute-ville, les lotissements Salhi, Hamoutene et Malouli, la cité Mdouha ainsi que le village Rdjaoua, qui sont privés d'eau, a-t-on précisé. Les travaux de réparation sont en cours et l'alimentation en eau potable reprendra "progressivement" dès la fin des travaux, a ajouté l'ADE qui a recommandé à abonnés concernés de s'assurer que leurs robinets sont fermés afin d'éviter d'éventuelles inondations au moment du rétablissement de la distribution.

## EL-MÉNIAË

### Une production de 250.000 quintaux de pomme de terre saisonnière attendue



Une récolte de 250.000 quintaux (qx) de pomme de terre saisonnière est attendue au titre de la campagne lancée dernièrement dans la wilaya d'El-Méniaâ, a-t-on appris mardi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Les 250.000 qx de pomme de terre saisonnière sont attendues sur une superficie de 1.265 hectares (ha), dont 655 ha pour la culture de ce produit stratégique de large consommation et 610 ha pour la production de semences, localisées au niveau de différentes exploitations agricoles de la wilaya d'El-Méniaâ, a détaillé le DSA, Youcef Mesbah.

## TIARET

### Trois blessés dans une explosion

Trois personnes ont été blessées dans une explosion survenue mardi dans une habitation à Sougueur suite à une fuite de gaz et trois autres sont en état de choc, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la protection civile. Le chargé d'information de la Direction de la protection civile, le capitaine Rabih Boukhari, a souligné que l'accident s'est produit à la suite d'une fuite de gaz suivie d'une explosion dans un appartement, situé au quatrième étage d'un des immeubles du quartier "AADL 900" causant des blessures à trois personnes, âgées entre 3 et 38 ans, alors que trois autres sont en état de choc.

## MASCARA

### Ouverture de 81 postes de doctorat

Pas moins de 81 postes pédagogiques de formation dans le cycle de doctorat sont réservés aux universités Mustapha-Stambouli de Mascara et Belhadj-Bouchaïb d'Aïn Témouchent au titre de l'année 2022-2023, a-t-on appris lundi auprès des deux établissements de l'enseignement supérieur.

L'université Stambouli-Mustapha de Mascara a bénéficié de 49 postes pédagogiques de formation doctorale dans 14 spécialités, répartis sur neuf branches qui concernent la littérature arabe, la langue française, l'informatique, l'agronomie, l'électronique et l'électrotechnique, le génie mécanique, les télécommunications et les travaux publics. Pour sa part, l'université Belhadj-Bouchaïb d'Aïn Témouchent a consacré 32 postes de formation dans le cycle de doctorat, selon le recteur de l'université, Abdelkader Ziadi. Ces postes sont répartis entre les filières des mathématiques, sciences économiques, de gestion et sciences commerciales, comptabilité, chimie, physique, génie mécanique, selon la même source.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

### 2 décès et 162 blessés en 24 heures

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 162 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan publié mercredi par la Protection civile. Les secours de la Protection civile sont intervenus également, durant cette période, à travers les wilayas de Tlemcen et Tébessa, pour prodiguer les premiers soins à quatre personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils domestiques. Les agents de la Protection civile ont procédé, en outre, à l'extinction de trois incendies urbains et divers à travers les wilayas de Jijel, Aïn Témouchent et Saida, ayant causé des gênes respiratoires à deux personnes et des brûlures à deux autres.

## EDUCATION

**Recrutement : la priorité absolue accordée aux diplômés des ENS (ministère)**

Le ministère de l'Éducation nationale a rappelé mardi, dans un communiqué, que la priorité absolue dans le recrutement des enseignants sera accordée aux diplômés des Ecoles normales supérieures (ENS), soulignant que l'opération de titularisation immédiate des contractuels n'a aucun lien avec les postes affectés annuellement aux diplômés de ces établissements.

"Suite au lancement de l'opération de titularisation immédiate des enseignants contractuels dans les postes vacants, les services locaux du ministère de l'Éducation nationale ont entamé l'opération", a relevé la même source. Le ministère a tenu à rappeler, dans ce cadre, que la priorité absolue dans le recrutement des enseignants sera accordée aux diplômés des ENS, assurant que cette opération n'a aucun lien avec les postes affectés et réservés annuellement aux diplômés de ces écoles. "Le ministère de l'Éducation nationale rassure l'ensemble des diplômés des ENS que cette opération n'affecte en rien les obligations de la tutelle quant à leur recrutement annuel", conclut le communiqué.



**PROJET DE LOI RELATIF À LA PRÉVENTION ET À LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME**  
**Le projet renforcera les mécanismes de protection de l'économie nationale (ministère)**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a affirmé, lundi à Alger, que le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, renforcera les mécanismes de protection de l'économie nationale et le système financier et bancaire contre cette dangereuse forme de criminalité.

Présentant le projet de loi devant les députés de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), lors d'une séance plénière présidée par le Président de l'APN, Brahim Boughali, M. Tabi a précisé que ce projet de loi, modifiant et complétant la loi 05-01, relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, s'inscrit dans le cadre de la mise en adéquation "de la législation nationale avec les derniers développements sur la scène internationale et l'adaptation de notre système juridique aux traités et conventions ratifiés par l'Algérie", affirmant que ce projet de loi "renforcera, en même temps, les mécanismes de protection de l'économie nationale et le système financier et bancaire contre cette dangereuse forme de criminalité".

A cette occasion, le ministre a indiqué que le projet de loi "fait obligation aux parties concernées à l'effet de prendre les mesures qui s'imposent pour identifier et évaluer les risques du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme".

Le projet de loi les oblige également, précise M. Tabi, à mettre en place "des programmes et des mesures appliqués basés sur une approche fondée sur les risques pour lutter contre ces crimes, et charge les organes de contrôle et de supervision de suivre leur mise en œuvre". Dans ce contexte, le ministre a expliqué qu'il s'agit des entreprises financières qui "exercent à des fins commerciales des activités ou des opérations au nom ou pour le compte d'un client, comme recevoir de l'argent et d'autres dépôts récupérables, des prêts ou des avances, et autres opérations".

Il s'agit également des institutions et des professions non financières, qui "exercent des activités autres que celles exercées par les institutions financières, y compris les professions libérales réglementées telles que les avocats lorsqu'ils effectuent des opérations à caractère financier pour le compte de leurs clients, les notaires, les huissiers de justice, les commissaires-priseurs, les comptables et autres qui sont tenus d'appliquer des mesures préventives, y compris de signaler toute opération suspecte".

Il a souligné "la nécessité que les associations et les organisations non lucratives respectent les règles de conduite prudente, notamment en ce qui concerne l'acceptation des dons et des aides financières de source inconnue et issus d'activités suspectes, de personnes et d'organisations ou structures dont l'implication s'est avérée confirmée à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire de la République dans des activités liées aux crimes terroristes, ainsi que le refus d'accepter des montants en espèces sans autorisation du ministère de tutelle".

Le ministre a évoqué, en outre, l'importance de "signaler les opérations suspectes", relevant que ce projet de loi "enjoint les intervenants de signaler auprès de l'instance spécialisée (Cellule de traitement du renseignement financier +CTRF+) toute opération sus-

pectée d'être liée à des fonds issus d'infractions principales, au blanchiment d'argent ou au financement du terrorisme ou à la prolifération des armes de destruction massive".

Le projet de loi stipule, par ailleurs, "l'élargissement du domaine de coopération internationale en tout ce qui concerne les demandes d'enquête, de commission rogatoire internationale et d'extradition de personnes recherchées ainsi qu'entre l'instance algérienne spécialisée et les instances des autres Etats en charge des mêmes missions, tout en prenant en compte le principe de réciprocité".

S'agissant du contenu des dispositions pénales, M. Tabi a fait savoir que le projet de loi propose "la révision des dispositions pénales contenues dans la précédente loi et la criminalisation de nouveaux actes".

Il stipule également que dans le cas où l'infraction principale n'est pas prouvée, la poursuite judiciaire sera intentée sur la base de l'infraction de blanchiment d'argent comme infraction principale". Le texte contient également d'autres amendements relatifs à la confiscation des avoirs même sans condamnation au cas où ces fonds seraient issus des crimes prévus par la présente loi et l'exécution des demandes de confiscation d'un Etat étranger visant à confisquer les fonds issus des crimes prévus par la présente loi".

Le débat autour du projet de loi se poursuivra mercredi en plénière avant d'ouvrir la voie au représentant du gouvernement pour répondre aux questions et préoccupations des députés.

**ASSISES NATIONALES SUR L'ENFANCE**  
**Renforcer le système législatif et assurer les moyens pour protéger les droits de l'enfant (recommandations)**

Les premières assises nationales sur "l'état de l'enfance en Algérie" dont les travaux ont pris fin mardi soir à Alger, ont été sanctionnées par plusieurs recommandations soulignant notamment l'importance de renforcer la législation relative à l'enfant et de mobiliser les moyens humains et matériels pour consacrer ses droits.

Dans leurs recommandations, les participants aux sept (7) ateliers des assises ont mis l'accent sur l'impératif de mobiliser tous les moyens humains et matériels pour la co-sécration des droits de l'enfant dont la vie, l'école et la santé sans discrimination aucune et loin de toute sorte de violence et de marginalisation.

De nombreuses propositions ont été formulées à cet effet telles que l'élargissement des prérogatives de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfant (ONPPE) à travers la création de délégations locales dans tout le territoire et l'association de l'ensemble des acteurs concernés. D'autres spécialistes ont plaidé pour la révision de la loi relative à la protection de l'enfant (2015) en y introduisant de nouvelles dispositions adaptées aux mutations en cours, en vue de garantir une meilleure prise en charge de cette frange. Ils ont insisté, par là même, sur la diversification des financements destinés aux programmes de protection de l'enfant.

Pour le volet éducation, les intervenants ont appelé à révaloriser la prime de scolarité, la révision des programmes pour réduire le surcoût, et à accorder davantage d'intérêt aux activités extérieures, en sus de l'amélioration de la formation des enseignants. Sur le plan sanitaire, les participants ont relevé l'importance de fournir des statistiques annuelles officielles sur l'état de santé des enfants, ce

qui permettra l'élaboration de stratégies adaptées à la réalité. D'autres spécialistes ont préconisé l'affectation d'hôpitaux spécialisés pour les enfants en vue de prendre en charge les patients atteints de maladies rares.

Ils ont plaidé, dans ce sens, pour le développement de la santé scolaire et l'élaboration d'études sur les dangers de la consommation des drogues en milieu scolaire, tout en veillant au durcissement des lois pour protéger les mineurs contre ce fléau, outre la création de centres pour la prise en charge provisoire des enfants en détresse.

Pour une exploitation optimale des technologies de l'information et de la communication (TIC), plusieurs participants ont suggéré la création d'un concours national dédié au meilleur contenu destiné aux enfants pour encourager les start-up à la production de programmes destinés à cette frange. Dans une allocution de clôture, la déléguée nationale à la protection de l'enfant, Mme Meriem Chorfi s'est engagée à œuvrer de concert avec le Gouvernement pour transmettre les préoccupations soulevées dans le but de protéger les enfants et de renforcer leurs droits. De son côté, la représentante du Bureau de l'UNICEF en Algérie, Soraya Hassan, a mis en avant les efforts de l'Algérie en matière de promotion et de protection des droits de l'enfant, réitérant la disponibilité de l'instance onusienne à accompagner notre pays dans sa stratégie visant le renforcement des droits de cette catégorie.

Les enfants prenant part à cet événement, premier du genre, organisé parallèlement à la célébration du 30e anniversaire de la ratification par l'Algérie de la Convention relative aux droits des enfants, ont été distingués à la fin des travaux.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**La signature électronique en vigueur à partir du 2 janvier 2023 (ministère)**

La signature électronique dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique entrera en vigueur à partir du 2 janvier 2023, a fait savoir mardi le ministre du secteur, Kamel Baddari.

Dans une déclaration à la presse, en marge de l'inauguration d'un établissement annexe à caractère économique au niveau de l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme (EPAU), M. Baddari a fait état de "l'entrée en vigueur à compter du 2 janvier prochain, de la signature électronique", estimant que cette procédure constituera "un saut qualitatif en matière de numérisation de la gouvernance du secteur".

Le ministre a, en outre, souligné que son secteur "a élaboré un plan principal composé de 102 projets ou programmes numériques visant à atteindre Zéro papier", indiquant que l'EPAU prône déjà cette politique de Zéro papier en faisant recours aux moyens modernes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement. Concernant le premier bureau

d'études à l'école, M. Baddari a affirmé que cette inauguration "sera suivie de la création d'autres bureaux au niveau de différents établissements universitaires". L'inauguration, rappelle-t-il, s'inscrit dans le cadre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à donner la liberté académique aux établissements universitaires pour la création des bureaux d'études commerciaux, en considérant "la recherche scientifique et l'innovation comme deux piliers du développement économique".

Cela entre également dans le cadre de l'orientation de l'école vers le leadership, la formation et la recherche scientifique, pour "garantir le rapprochement avec l'environnement socio-économique, et tirer profit de l'innovation dans la transformation technologique", a-t-il ajouté.

Pour M. Baddari, le lancement de ce type de bureaux apportera "une valeur ajoutée dans l'objectif de transformer l'innovation et le produit cognitif en

un service commercialisable".

Pour sa part, la directrice de l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme (EPAU), Kahina Amel Djjar a indiqué que la création de cet établissement visait la valorisation de l'activité scientifique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'EPAU outre la promotion de l'esprit entrepreneurial chez les nouveaux diplômés et les start-up.

Il s'agit aussi d'assurer des services en fonction des activités de l'Ecole, a-t-elle ajouté, citant à titre d'exemple "la recherche scientifique, la formation, les manifestations scientifiques et d'autres services relatifs à l'architecture et l'urbanisme".

L'Ecole forme des enseignants d'anglais à l'université "Alger 1" qui formeront à leur tour les étudiants dans la tranche horaire 16h00 - 21h00. Après la cérémonie d'inauguration, le ministre s'est rendu au hall technologique de l'EPAU puis a sillonné une exposition des activités et projets innovants en matière de technologies avancées.

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

### Développement d'une infrastructure des TIC performante et sécurisée: "axe majeur du gouvernement" (ministre)

Le développement d'une infrastructure des technologies de l'information et de la communication (TIC) performante et sécurisée constitue un "axe majeur" dans le plan d'action du gouvernement, a indiqué mardi à Alger le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki.

"Le développement d'une infrastructure des TIC performante et sécurisée est un axe majeur du plan d'action du gouvernement dont le département de la Poste et des Télécommunications a la responsabilité", a précisé M.

Bibi Triki lors de la 9ème édition du Forum "Rakmana", organisé par le Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN) sous le thème "Data Center, au cœur de la transformation digitale".

La démarche prônée par le département ministériel "comporte en priorité le développement et la modernisation des réseaux de télécommunications pour améliorer le service fourni aux citoyens, aux entreprises et aux entités gouvernementales en matière notamment d'internet", a-t-il expliqué devant un panel de représentants d'opérateurs actant dans le domaine. "Il s'agit également de développer davantage les moyens de paiement électronique et notre secteur contribue considérablement dans ce segment à travers l'entreprise Algérie Poste et son système de paiement électronique via la carte Edahabia", a-t-il précisé. Le secteur participe aussi au développement de l'infrastructure des TIC par la mise en œuvre d'un cadre réglementaire, de moyens technologiques et d'un capital humain pour fournir les services de signature et d'authentification électroniques.

Le ministre a indiqué, dans ce sens, que le Forum "Rakmana" constitue une occasion pour "partager la stratégie du secteur en matière de développement des Data Center pour les différents usagers, mais aussi d'écouter les acteurs du domaine afin que nous puissions les accompagner".

Évoquant les efforts fournis par le gouvernement pour l'augmentation de la bande passante internationale, le déploiement de l'e-paiement, du e-commerce et le renforcement de la sécurité numérique notamment, le ministre a mis en avant la politique du gouvernement visant à associer l'ensemble des acteurs, aussi bien publics que privés, dans le développement des TIC en Algérie, soulignant que "la conjugaison des efforts s'impose pour atteindre les objectifs tracés".

De son côté, le vice-président du GAAN, Abdelouahed Gaoua, a indiqué que la transformation digitale du pays "ne peut se faire sans une infrastructure numérique solide et fiable", considérant les Data Center comme un "pilier" de cette infrastructure au "potentiel avéré" dans l'industrie du numérique.

## FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

### Participation notable des entreprises exportatrices

La 30e édition de la Foire de la production algérienne (FPA) organisée actuellement au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger a été marquée par la diversification des exportations de l'Algérie hors hydrocarbures ayant connu un bond qualitatif ces dernières années, notamment avec l'accès du produit national aux nouveaux marchés internationaux et l'émergence de produits plus diversifiés.

L'édition 2022 de la FPA a vu la participation de plusieurs entreprises, publiques et privées, dont l'activité d'exportation a été relancée, grâce essentiellement aux facilités accordées qui ont favorisé leur contribution à l'augmentation des exportations nationales hors hydrocarbures appelées à atteindre à la fin 2022 près de 7 milliards de dollars, contre 5 milliards de dollars en 2021.

Les exportations de l'Algérie qui se limitaient, de longues années durant, aux produits dérivés du pétrole comme certains types d'engrais, de produits agricoles et alimentaires et nombre de produits manufacturés à faible coût financier, ont enregistré récemment un développement notable qui s'est traduit par la croissance rapide des exportations hors hydrocarbures, à savoir de produits, comme les matériaux de construction, tous types confondus, les produits métalliques destinés à l'industrie et aux navires de pêches.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de cette manifestation économique, le directeur de l'entreprise Sakomas, spécialisée dans la construction navale, M. Nor El Islam

## INDUSTRIE

### M. Zaghdar s'entretient avec la secrétaire d'Etat parlementaire auprès du ministre de l'Economie allemand

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar a reçu, mardi au siège du ministère, la secrétaire d'Etat parlementaire et vice-ministre au ministère fédéral allemand de l'Economie et de la Protection du Climat, Franziska Brantner qui effectue une visite de travail en Algérie, pour passer en revue les perspectives de coopération industrielle, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadrice de la République fédérale d'Allemagne en Algérie, Elisabeth Wolbers, une déléguée du ministère allemand de l'Economie et des cadres du ministère de l'Industrie, a porté sur "la réalité des relations économiques et industrielles, mais aussi les perspectives et les moyens de leur développement et leur renforcement, la promouvant ainsi au niveau des relations politiques et historiques entre les deux pays", selon le communiqué.

Les deux parties, ayant affirmé la volonté de leurs pays de renforcer la coopération bilatérale, ont évoqué les différents domaines qui



constituaient une opportunité de partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne, notamment ceux relatifs aux industries mécaniques, à savoir la fabrication des véhicules,

les industries manufacturières, alimentaires, pharmaceutiques et chimiques.

M. Zaghdar s'est également penché sur le potentiel et les qualifications naturelles et

humaines dont jouit l'Algérie faisant d'elle l'une des destinations d'investissement les plus importantes, mettant en exergue les garanties, les motivations et les nouveaux avantages que la loi sur l'investissement apportait aux investisseurs, tout en appelant les entreprises allemandes à les exploiter et à concrétiser leurs projets en Algérie.

La Secrétaire d'Etat allemande a, pour sa part, réaffirmé l'importance qu'accordeait son pays à la promotion et au développement de sa coopération avec l'Algérie, exprimant son optimisme d'élargir la dynamique et la mobilité économique que les relations bilatérales connaissent, selon la même source.

## ALGÉRIE - FRANCE

### La Grande Mosquée de Paris, seule habilitée à apposer le label "Halal" sur les produits exportés par la France vers l'Algérie (ministère du Commerce)

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a donné, mardi à Alger, mandat à l'Institut islamique de la Grande Mosquée de Paris en matière de certification "Halal", l'habilitant à apposer ce label de manière exclusive sur tous les produits de consommation exportés par la France vers l'Algérie.

La décision d'habilitation a été remise au recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems Eddine Hafiz, par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, en marge de la Foire de la production nationale au Palais des expositions au Pin maritime (Alger).

Dans une allocution à l'occasion, le recteur de la Grande Mosquée de Paris a estimé que cette habilitation "se veut un geste louable pour la communauté algé-

rienne établie à l'étranger", affirmant que "la Mosquée de Paris sera digne de la confiance que l'Etat algérien a placée en elle".

Et d'assurer que toutes les mesures nécessaires seront prises, afin que le label "Halal" soit une véritable certification.

De son côté, M. Rezig a indiqué qu'à travers cette décision, l'Institut islamique de la Grande Mosquée de Paris sera chargé d'apposer le label "Halal" sur les produits conformes à la Charia islamique provenant de France, avant d'élargir cette mesure aux produits provenant de tout le continent européen, puis du reste des pays de par le monde.

Le ministre a, en outre, affirmé qu'au cours des tout prochains jours, l'opération d'importation concernant les den-

rées alimentaires certifiés "Halal", sera réglementée.

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs avait signé, lundi, le cahier de charges relatif au label "Halal" pour certifier les différents produits de consommation exportés par la France vers l'Algérie.

Le cahier des charges définit le mécanisme de fonctionnement et les modalités de délivrance de cette certification, en fonction de la nature des produits de consommation exportés par la France vers l'Algérie, ainsi que les conditions à réunir par la commission habilitée pour le suivi et le contrôle de ces produits, selon les explications fournies par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, lors de la cérémonie de signature.

déroulent désormais en un temps record.

De son côté, Mohamed Bekhedda, cadre au niveau de la Société des industries mécaniques et accessoires "ORSIM" (boulonnerie, coutellerie et robinetterie) destinés aux secteurs de l'industrie et de l'énergie, a affirmé que l'activité d'exportation est au centre du plan de développement de l'entreprise, indiquant que "le marché africain demeure une priorité" pour la société sise à Relizane (active depuis près de 40 ans).

"Nous avons déjà exporté nos produits vers la Tunisie et la Libye ces dernières années", a-t-il fait savoir, précisant que l'ORSIM étudie les particularités de nouveaux marchés du Soudan, du Sénégal et de la Mauritanie, pour procéder aux opérations d'exportation dans le court terme.

M. Bekhedda a souligné également la disposition de l'entreprise à contribuer au projet de relance de l'industrie automobile en Algérie dans le cadre de la sous-traitance industrielle, d'augmenter sa capacité de production, de conclure des partenariats avec de nouvelles entreprises, notamment celles opérant dans le secteur des hydrocarbures, et de contribuer aux projets de réalisation de nouvelles lignes ferroviaires Nord-Sud.

Pour sa part, Yasser Mohamed Chabbi, représentant de la société "Al Ouds" actant à Annaba et spécialisée dans la fabrication de verre plat pour véhicules, notamment les trains et les tramways, a souligné que l'entreprise sera dotée d'une nouvelle unité de production dont l'ensemble des produits sont

destinés au marché international. Cette nouvelle infrastructure industrielle permettra de faire passer la capacité de production de l'entreprise de 350 à 1.000 unités de verre/jour, a-t-il précisé, ajoutant que la priorité à l'heure actuelle est accordée au marché africain.

A son tour, le directeur de développement du groupe Faderco, spécialisé dans l'hygiène corporelle, Mohamed Aziz Khoufi, a indiqué que le groupe a exporté pour plus de 40 millions de dollars de produits finis et d'ouate de cellulose (pâte à papier) durant l'année en cours. "Nos exportations ont plus que doublé cette année par rapport à l'année précédente en dépassant les 40 millions de dollars", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse sur la stratégie du groupe, tenue en marge de la Foire.

Faderco qui détient plus de 50% des parts de marché national, selon le même responsable, "exporte des produits finis vers des pays de l'Afrique du Nord et de l'Ouest et certains pays de l'Europe et récemment vers le Moyen Orient".

Mais "nous fournissons également plus de 10 pays de l'Europe du Sud en ouate de cellulose qui sert de matière première pour la fabrication d'articles d'hygiène", a-t-il détaillé.

Placée sous le slogan "Pour une économie forte et attractive", cette 30e édition se tient jusqu'au 24 décembre avec la participation de près de 600 entreprises algériennes publiques, privées et start-up, sur une superficie globale d'environ 27.000 m2.

## CONSTANTINE

## Accompagnement de la femme face aux défis contemporains (rencontre)

Les participants au séminaire international sur "l'autonomisation de la femme entre mondialisation des textes et spécificité des sociétés arabes" ont insisté mardi à Constantine sur la nécessité d'accompagner la femme face aux défis contemporains et la préservation de sa place et ses acquis obtenus sous les législations des sociétés arabo-musulmanes.

Au cours de la rencontre organisée par visioconférence par le laboratoire des études juridiques appliquées de la faculté de droit de l'université les frères-Mentouri Constantine-1, les spécialistes en droit et charia islamique ont relevé la nécessité d'accorder davantage d'intérêt aux affaires de la femme et lui permettre de participer dans les divers domaines dont le développement en conformité avec les principes de la religion islamique.

Mohamed Djamil Djaber de l'université du Caire (Egypte) a considéré que la femme constitue "une pierre angulaire dans la construction de la famille, de la société et des pays et doit être accompagnée pour consolider ses droits et la protéger contre



toute violence de sorte à renforcer son rôle dans la diffusion de valeurs et immuniser la société face aux tendances incompatibles avec ses principes".

Moundjia Nefri Souaïhi de l'université Zaytouna de Tunisie a estimé que les dispositions de la convention internationale d'élimination de toutes les

formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) peuvent être "ratifiées car conformes aux valeurs arabo-musulmanes".

Dans son allocution d'ouverture, le doyen de la faculté de droit, Mouloud Guemouh, a souligné que le but de la manifestation est de mettre en lumière

les efforts internationaux visant à promouvoir le rôle de la femme dans les sociétés notamment le développement des divers domaines politique, économique et sociale.

Cette rencontre scientifique organisée au campus Tidjani-Hedam a connu la participation de chercheurs d'Algérie, de Palestine, de Tunisie, d'Arabie saoudite et d'Egypte qui ont présenté des communications sur la vision islamique de l'autonomisation de la femme par son accès aux postes de responsabilité politique et économique, sur sa protection contre la discrimination, entre spécificités sociales et engagements internationaux et sur les dimensions socioculturelles du travail de la femme entre marginalisation et autonomisation.

## ORAN

## Lancement prochain de la réalisation de 3700 logements

Les travaux de réalisation de 3.700 logements AADL et participatif seront lancés prochainement à Oran, a-t-on appris mardi du wali Saïd Sayoud.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de sa visite d'inspection au nouveau pôle urbain "Ahmed Zabana" de Misserghine, le wali a souligné que les entreprises réalisatrices ont été désignées et les chantiers ont été installés pour la construction de 3.500 logements de la formule de location/vente (AADL) au même pôle urbain. Les travaux seront lancés, les

prochains jours, pour un délai de 24 mois, a-t-il précisé.

Les travaux démarreront également prochainement pour la réalisation de 200 logements participatifs dans la commune d'Es Sénia, après la récupération d'une assiette foncière de plus de 17 hectares, suite au relogement de plus des 1.100 familles qui résidaient dans le site précaire "Cumo".

Le wali a fait état des études en cours alors que les travaux seront confiés à l'Office de promotion et de

gestion immobilière OPGI et l'agence foncière. Par ailleurs, le wali a relevé le lancement dernièrement des travaux de réalisation de 4.500 logements participatifs après la levée du gel sur ce projet.

Par ailleurs, il a annoncé la préparation actuellement d'une opération de relogement de 34 familles occupant des habitations précaires au chef-lieu de wilaya. Les assiettes foncières de ces habitations seront récupérées pour abriter des espaces pour les activités de jeu

## CHLEF

## Plus de 500 agressions sur des infrastructures énergétiques en 2022

Les réseaux de distribution d'énergie dans la wilaya de Chlef ont subi 535 agressions depuis janvier 2022, a indiqué mardi la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz dans un communiqué.

Sur les 535 agressions enregistrées depuis le début de l'année en cours, 455 ont été signalés sur le réseau électrique (aérien et souterrain), a précisé le communiqué.

La longueur totale du réseau électrique impacté par ces agressions est de plus de 7 km pour la moyenne tension et de près de 5 km pour la basse tension, a-t-on souligné.

La même direction a déploré, en outre, 80 cas d'atteintes contre le réseau de distribution de gaz, sur une longueur totale de 1,32 km.

La majorité des agressions sur le réseau de distribution du gaz ont été enregistrées au niveau de la circonscription technique d'Ouled Farès, avec



40 cas à Chettia, la circonscription technique de Chlef avec 18 cas à la cité Chorfa, suivie par la circonscription technique de Boukadir avec 8 cas à Oued Sly.

La plupart de ces agressions sont dues à l'engagement de travaux de construction anarchiques par des citoyens, ou à des travaux d'extensi on touchant au réseau électrique ou de gaz, sans aucun respect des distances et périmètres réglementaires ou des règles de sécurité, notamment lors de construction de loge-

ments, de remplacement des chalets installés suite au séisme qui a frappé la région en 1980, a-t-on précisé.

A noter que la direction de distribution d'électricité et de gaz a émis une mise en garde contre les risques liés à ces agressions de réseaux de distribution, pouvant constituer un danger pour la vie des citoyens et des travailleurs, dont le risque de toucher les lignes électriques de haute ou basse tension.

En outre, ces agressions induisent des pertes

financières considérables, accusées annuellement par l'entreprise.

La même direction, qui a fait cas de l'introduction de 32 plaintes auprès des autorités judiciaires de Chlef depuis début 2022, a lancé un appel aux entreprises de réalisation publiques et privées, pour se rapprocher de ses services, en vue d'obtenir les informations nécessaires concernant l'emplacement des installations et réseaux électriques et de gaz, traversant les chantiers et divers sites de projets en cours de réalisation.

Des campagnes de sensibilisation ont été organisées à travers différentes communes, pour sensibiliser les citoyens sur la gravité de ce phénomène et son impact négatif sur la vie des riverains et des installations énergétiques, et les informer sur les prestations fournies par l'entreprise Sonelgaz, a conclu le même communiqué.

## ADRAR

## Visite d'une délégation de descendants de l'Imam Abdelkrim El-Maghili

Une délégation de descendants de l'Imam Cheikh Mohamed Ben-Abdelkrim El-Maghili, des Chouyoukh et des érudits des pays africains et asiatiques ont effectué mardi une visite dans la wilaya d'Adrar.

Les hôtes de la région du Touat ont entamé leur tournée par la visite de l'antique école coranique du défunt cheikh Sidi Mohamed Belkebir, au centre ville d'Adrar, où ils ont pris connaissance des conditions d'enseignement et d'apprentissage du Saint Coran et ses sciences.

Le cheikh de l'école, fils du défunt cheikh Sidi Mohamed Belkebir, l'imam Sidi Ahmed Belkebir, a exprimé, à cette occasion, sa joie de voir les érudits fouler le sol d'Adrar emboitant le pas au défunt Imam Cheikh Mohamed Ben-Abdelkrim El-Maghili dans le rayonnement religieux et la propagation de l'Islam.

"Cette visite est une fierté de l'Algérie qui a réuni l'Afrique sous le haut patronage du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ayant soutenu le colloque international sur l'Imam Cheikh Mohamed Ben-Abdelkrim El-Maghili", a souligné l'imam Sidi Ahmed Belkebir, ajoutant que cette visite "est une fierté également pour la région du Touat qui constitue une des haltes de cette éminente manifestation scientifique et religieuse".

La délégation s'est également rendue dans la région de Kounta (80 km Sud d'Adrar) où des informations lui ont été prodiguées sur l'école coranique de l'éminent cheikh Sidi Hadj Hacem El-Ansari, membre du haut conseil islamique à la zaouïa de Kounta.

Toujours, dans la zaouïa Kounta, les membres de la délégation ont visité certains sites ayant forgé le parcours scientifique de cheikh El-Maghili, à l'instar du site "El-Dar El-Kebira", se sont recueillis devant le tombeau d'un des fils du défunt cheikh au vieux Ksar de Zedjoulou et visité le vieux Ksar d'Admer, avant de se rendre à la commune de Tamentit.

Dans cette région, une des haltes du défunt cheikh El-Maghili, la délégation s'est enquis des monuments et sites archéologiques témoignant de l'ancienne civilisation de la population locale, et a pris connaissance des Khizanate (armoires) des manuscrits mettant en valeur la connaissance scientifique qui a marqué de son empreinte le territoire du Touat.

La délégation devra poursuivre sa tournée au nord de la wilaya pour prendre connaissance des œuvres du défunt cheikh El-Maghili au vieux Ksar "Leqrara", avant de faire une halte à l'école coranique Abdallah Ben-Abbes dans la commune de Sebâa.

La visite de la délégation intervient en marge du colloque international sur "l'Imam Mohamed Ben-Abdelkrim El-Maghili: gouvernance, unité et stabilité des sociétés africaines" qui a eu lieu les 12 et 13 décembre à Alger.

## BLIDA

## Un nouveau centre d'enseignement intensif des langues à l'université Ali-Lounici

Un nouveau centre d'enseignement intensif des langues a été ouvert à l'université Ali-Lounici d'El Affroune (Ouest de Blida), dans le but de permettre aux enseignants et étudiants d'apprendre différentes langues étrangères, notamment l'anglais, a-t-on appris, mardi, auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Ce centre offrira l'opportunité aux étudiants diplômés de l'université, au même titre qu'à ceux qui n'ont pas encore achevé leur cursus de formation, d'"apprendre différentes langues étrangères, notamment l'anglais, fortement indispensable pour la recherche scientifique", a souligné le vice-recteur chargé de la formation, Dr Saïd Boukhaoucha.

Il a signalé l'inscription de près de 200 enseignants universitaires permanents de cette université pour l'apprentissage de cette langue, aux fins d'obtenir une licence en langue anglaise, dans le cadre de la stratégie du secteur visant la généralisation de cette langue au sein de la famille universitaire.

"Le nombre d'apprenants reflète l'intérêt des enseignants pour l'apprentissage de l'anglais en vue d'être au diapason des avancées scientifiques en cours, d'autant plus que la majorité des publications, et autres nouvelles études scientifiques mondiales et références, sont rédigées en anglais", a expliqué Dr.Saïd Boukhaoucha.

Il a fait part de la mise au point, par la direction de l'université, d'un programme pour la formation de 80% de ses employés et enseignants, dans les techniques informatiques (correspondances, bibliothèque numérique), avec un encadrement assuré par des ingénieurs et spécialistes du domaine.

"Ce programme de formation prendra fin en juillet prochain", a-t-il précisé.

## MICRO ENTREPRISES

**Objectif 8 startup pour 10.000 personnes (ministre)**

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé mardi à Mila que l'objectif de son département ministériel est "de passer de 5 start-up pour 10.000 personnes actuellement à 8 start-up pour 10.000 personnes".

Dans son allocution à l'ouverture d'une journée d'étude organisée par le centre universitaire Abdelhafid-Boussouf sur "les start-up", le ministre a estimé que l'économie nationale avait besoin d'une nouvelle génération d'entrepreneurs qui jouissent de compétences et expériences dans divers domaines, affirmant : "notre objectif est de parvenir à 8 start-up pour 10.000 personnes".

Le ministre a ajouté que l'augmentation du nombre de start-up "repose sur le principe de qualité" qui caractérise les nouvelles entreprises et société "non pas la logique quantitative" afin de générer de la richesse et des emplois. Il a également considéré que la signature par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune de la loi sur l'auto-entrepreneur et de la loi complètent l'ordonnance portant

statut général de la fonction publique avec la disposition prévoyant l'octroi d'un congé aux fonctionnaires souhaitant créer des entreprises constitue "une nouvelle évolution législative" qui encourage l'entrepreneuriat tout en garantissant l'aspect lié à la sécurité sociale et en facilitant l'intégration de l'environnement économique. Dans le même contexte, le ministre a indiqué que les services de son département recense actuellement plus de 1000 entreprises ayant obtenu le label de start-up sur un total de 4.000 entreprises enregistrées pour création. Il a également réaffirmé l'engagement à assurer l'accompagnement voulu pour ses entreprises par le biais d'incitations et avantages accordés à ce type d'entreprises et des dispositifs de soutien dont l'accélérateur de start-up,

le fonds national de financement des start-up outre les dispositions légales propres à ce type d'entreprises afin de leur offrir un environnement propice.

Le ministre a invité les étudiants du centre universitaire de Mila à s'engager dans le domaine de start-up saluant à l'occasion la qualité de formation de l'université algérienne qui se caractérise par son innovation prouvée, a-t-il noté, et par les résultats honorables obtenus dans les concours scientifiques internationaux. Il a également affirmé la confiance placée par les autorités du pays dans les compétences nationales et leur encouragement à investir leur potentiel à l'échelle nationale. Le ministre a assisté en compagnie du wali de Mila Mustapha Koreïch aux travaux de cette journée d'étude qui ont mis en lumière les



aspects liés au "financement des start-up", "la définition d'un start-up" et "le rôle de la bourse d'Alger dans la consolidation de l'entrepreneuriat chez les jeunes : incitations et mécanismes". Le ministre a visité l'exposition tenue en marge de la rencontre et présentant des modèles de start-up de Mila et

d'autres wilayas ainsi que le siège de l'incubateur d'affaires du centre universitaire insistant sur l'importance de son rôle dans l'orientation des étudiants vers la création de start-up qui "auront un impact économique et des clients garant de leur succès et de leur pérennité".

## JOURNÉE ALGÉRO-ALLEMANDE DE L'ÉNERGIE

**Nécessité de renforcer le partenariat dans les nouveaux domaines de l'énergie**

Les responsables du secteur de l'énergie en Algérie et en Allemagne ont mis en avant, mardi à Alger lors des travaux de la 4<sup>e</sup> session de la Journée algéro-allemande de l'énergie, l'impératif de poursuivre les efforts pour développer le partenariat entre les deux pays dans les nouveaux champs de l'énergie à l'instar de l'hydrogène vert. Intervenant lors des travaux de cette journée placée sous le thème "Ensemble vers de nouvelles solutions pour une énergie durable", le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a fait part de la volonté du gouvernement algérien de consolider ce partenariat notamment par les négociations de haut niveau, entamées en 2021, indiquant que le thème choisi pour la 4<sup>e</sup> session "reflète l'intérêt accordé par les deux États pour la mise en place d'une région commune de développement et d'épanouissement, basée sur la sécurisation de l'énergie et de ses approvisionnements, mais également le développement socioéconomique et la protection de l'environnement".

A ce propos, M. Arkab a passé en revue les grandes potentialités que recèlent l'Algérie en matière d'énergie solaire, invitant les investisseurs allemands à adhérer au programme de développement de cette énergie renouvelable visant aussi bien à "accélérer la transition énergétique qu'à mettre à disposition des quantités supplémentaires de gaz à destination de l'exportation". "L'Algérie est

aujourd'hui considérée comme un fournisseur de gaz sûr et fiable, disposant d'atouts qui lui permettent de s'ériger demain en fournisseur d'électricité fiable et hautement qualifié", a-t-il assuré, expliquant que les capacités de production nationale dépassent actuellement 25.000 MW, avec une moyenne de consommation effective de 12.000 MW. Il est possible d'"offrir une quantité quotidienne d'environ 10.000 MW sur le marché régional".

Et d'ajouter que l'Algérie ambitionne de développer une large infrastructure de transport d'électricité la reliant à la rive nord de la Méditerranée, en ce sens qu'une étude devrait être relancée pour la réalisation du gazoduc Galsi Algérie-Sardaigne, de manière à pouvoir exporter l'hydrogène à l'avenir vers l'Europe et notamment vers l'Allemagne.

Plus explicite, il a mis en relief les grands atouts disponibles en Algérie en matière de développement de l'hydrogène, lui permettant de jouer un rôle efficace aux plans régional et international. De son côté, le ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Samia Moualfi a souligné la nécessité de conclure des partenariats mutuellement bénéfiques avec les Allemands, de manière à fusionner la maîtrise des technologies de production, le transfert des connaissances, la formation, les expériences, la recherche et le développement. Pour Mme Moualfi, l'Algérie

pourrait être un acteur principal au niveau régional et international notamment dans le domaine de la production de l'hydrogène vert, compte tenu de ses potentialités notamment ses capacités en énergie solaire, son réseau électrique large, ses infrastructures pour le transport du gaz naturel et de l'électricité, outre le textile industriel ayant trait à la production de l'ammoniaque et de l'hydrogène.

De son côté, la Secrétaire d'Etat parlementaire et vice-ministre au ministère fédéral allemand de l'Economie et de la Protection du Climat, Franziska Brantner, a exprimé la disponibilité de son pays à œuvrer avec l'Algérie connue pour la diversité de ses sources énergétiques, et ce, en vue du développement du partenariat dans les différents domaines énergétiques, notamment à la lumière de la conjoncture actuelle que traverse l'Europe".

L'Allemagne, qui dépense près de 200 Mds USD annuellement pour la subvention des prix de l'énergie, préfère investir ces sommes colossales dans les énergies renouvelables à travers le renforcement de sa coopération avec les pays partenaires, tels que l'Algérie.

Mme Brantner a affirmé, dans ce sens, que l'Allemagne avait besoin d'importer de l'hydrogène vert en grandes quantités afin de répondre aux besoins des secteurs de

l'Industrie et des transports, ajoutant qu'une enveloppe importante sera consacrée au financement et à l'appui et à l'élargissement de cette stratégie aux pays partenaires. Organisée par le ministère de l'Énergie et des Mines et le ministère fédéral allemand de l'Économie et de la Protection du Climat en collaboration avec l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), la journée algéro-allemande de l'énergie s'est voulue une plateforme de dialogue, de concertation et d'échange de vues sur les défis devant être relevés pour réaliser les objectifs communs dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

Les travaux de cette rencontre ont constitué une opportunité pour plusieurs intervenants afin d'examiner l'état des relations bilatérales de coopération algéro-allemande et les perspectives de leur développement dans les domaines du gaz naturel, de l'électricité, des énergies renouvelables, de l'hydrogène et de la valorisation de l'efficacité énergétique, en sus d'autres questions liées à la politique énergétique et la protection de l'environnement.

Il a également été procédé à la signature d'un mémorandum d'entente entre "Sonatrach" et l'entreprise Allemande "VNG" dans le domaine de l'hydrogène ayant pour objectif de développer des projets communs dans ce domaine.

## FINANCE ISLAMIQUE

**Signature de convention entre la BNA et deux compagnies d'assurances**

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a signé mardi deux conventions avec les compagnies d'assurance "El-Djazaïr El-Moutahida Family Takaful" et "El-Djazaïr Takaful", portant sur la commercialisation de produits de bancassurance conformes aux préceptes de la charia islamique, indique cette banque publique dans un communiqué.

La cérémonie de signature a été présidée par le directeur général de la BNA, Lamine Lebbou, le directeur général de "El-Djazaïr El-Moutahida Family Takaful", El-Kacimi El-Hassani, et le PDG de "El-Djazaïr Takaful", Ziane Bouziane Mahfoudh, en présence de la cheffe de la division Finance islamique à la BNA, Amina Athamnia, ainsi que de hauts cadres des trois institutions.

La convention conclue avec la compagnie El-Djazaïr El-Moutahida Family Takaful concerne l'assurance des personnes tandis que celle, signée entre la BNA et la compagnie d'assurance El-Djazaïr Takaful, porte sur l'assurance des biens, précise la même source. "Par cette démarche, la Banque nationale d'Algérie réitère son engagement en faveur du développement de l'activité de la finance islamique et de la diversification de ses produits et services conformes aux préceptes de la charia islamique, dont les produits de bancassurance", souligne le communiqué.

## TEXTSTYLE EXPO

**Une opportunité pour les entreprises algériennes en vue d'accéder aux marchés internationaux**

Les entreprises algériennes participant à la 5<sup>e</sup> édition du Salon international du textile, habillement, cuir et équipement "TextStyle Expo", tendent à faire connaître et promouvoir leurs produits afin d'augmenter leur part dans le marché local et accéder aux marchés internationaux avec les incitations et les avantages attribués par l'Etat aux investisseurs, alors que les entreprises étrangères participant à cet événement ont exprimé leur volonté de lancer des partenariats en Algérie.

Lors de cette manifestation, dont les travaux ont débuté lundi et se poursuivront jusqu'à mercredi, au Centre international des conférences (CIC), Abdelatif Rahal (Alger), certaines entreprises exposantes ont fait part de leur optimisme quant à la capacité du produit national à concurrencer les produits étrangers, notamment dans les domaines du textile et du cuir, et concernant le rapport qualité-prix, ce qui lui permettra d'investir les nouveaux marchés internationaux conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Parmi les entreprises qui

tendent à réaliser cet objectif, figure l'entreprise "Tapino, spécialisée dans la production des tapis. Selon son PDG, Bendimerad Zakaria, la participation à ce salon constitue une opportunité pour faire la promotion des produits de la société, notamment au plan international, et établir des contacts avec les entreprises étrangères pionnières dans ce domaine.

Saluant les avantages attribués par le Gouvernement algérien aux investisseurs algériens pour accéder aux marchés internationaux, le même responsable a affirmé que "le produit algérien peut être compétitif au niveau international de par son rapport qualité-prix".

Dans sa première participation à ce salon, Meghni Hocine, responsable commercial de la marque "Numidia", spécialisée dans le cuir, a estimé que "c'est l'occasion pour les entreprises algériennes de prouver leur mérite et leur capacité à conquérir les marchés internationaux à la lumière des nouvelles orientations du Gouvernement algérien".

M. Meghni a indiqué que son entreprise tend à "investir le monde de l'export et même à concurrencer

les marques mondiales, d'autant que l'Algérie propose des produits de qualité conçus par des artisans qualifiés".

De son côté, la représentante d'une entreprise spécialisée dans le cuir (TM Maroquinerie), Ouardia Tarmoul a affirmé que son entreprise visait à travers sa participation à ce Salon, "la promotion de ses produits à l'intérieur du pays et la conquête de marchés à l'international", saluant à cette occasion les mesures prises par le Gouvernement pour encourager les producteurs et les exportateurs.

Plusieurs représentants d'entreprises spécialisées dans la confection de matelas et literie, d'uniformes et de combinaisons pour les professionnels à l'instar de Jaztex, Tassili et Fondia ont émis le souhait d'élargir leurs activités à travers cette manifestation économique, et de conquérir les marchés internationaux.

De nombreux représentants d'entreprises russes et turques ont, de leur côté, fait part de leur intention de connaître mieux le marché algérien en vue de conclure des partenariats à l'avenir.

## PÉTROLE

**L'Opep+ ne base pas ses décisions sur la politique (ministre saoudien de l'Énergie)**

L'Arabie saoudite a déclaré mardi que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés, collectivement connus sous le nom d'Opep+, ne prenaient pas les considérations politiques en compte dans leur processus de décision.

Le ministre saoudien de l'Énergie, le prince Abdulaziz ben Salmane, a indiqué que les décisions de l'Opep+ étaient basées sur des évaluations et des prévisions, ainsi que sur les données fondamentales du marché, a rapporté l'Agence de presse saoudienne.

Au début de la crise ukrainienne, certains ont prédit des pertes d'approvisionnement en pétrole de plus de trois millions de barils par jour, ce qui a conduit à créer une panique et à accuser l'Opep+ de ne



pas répondre assez rapidement à la crise, a déclaré le ministre saoudien. Bien que la décision de l'Opep+ de

réduire sa production en octobre ait été critiquée comme politiquement motivée et risquant de pousser l'économie mondiale vers la récession, le ministre a maintenu qu'il s'agissait d'une bonne décision pour soutenir la stabilité du marché pétrolier. Il a déclaré que la politisation des statistiques et des prévisions et leur instrumentalisation en vue de discréditer l'Opep+ ne faisaient qu'agiter les consommateurs et créer de la confusion sur les marchés.

## BOURSE

**Wall Street clôt timidement dans le vert après quatre séances de pertes**

La Bourse de New York a clôturé sur un timide rebond mardi après quatre séances consécutives de pertes et un ajustement inattendu de la politique monétaire de la Banque du Japon.

L'indice Dow Jones a avancé de 0,28% à 32.849,74 points, le Nasdaq, à dominante technologique, est resté stable terminant à 10.547,11 points (+0,01%), l'indice élargi S&P 500 a grappillé 0,10% à 3.821,62 points. Malgré cette avancée hésitante, les trois principaux indices restaient sur la voie d'un mois de décembre médiocre, l'un

des pires depuis 2018, soulignaient les analystes. "Le marché a terminé en progrès avec des rendements obligataires en hausse également", a souligné Peter Cardillo de Spartan Capital. Selon lui, "les changements dans la politique monétaire japonaise qui reviennent en fait à relever les taux d'intérêt ont eu un impact négatif sur le dollar". La Banque du Japon a, de façon étonnante, modifié sa politique de contrôle de la courbe des taux d'intérêts sur les obligations publiques japonaises, ce qui a dans un premier temps provoqué des ventes sur

les marchés. La Boj va désormais tolérer une fluctuation de ces rendements à dix ans entre -0,5% et +0,5% alors qu'elle en fixait précédemment le plafond à + 0,25%. Sur le marché obligataire, les rendements sur le bons du Trésor américain à dix ans ont bondi à 3,68% contre 3,58% la veille. Le dollar s'est replié par rapport aux principales monnaies, le dollar index lâchant 0,66% à 104,03 points.

Le yen quant à lui a été propulsé de presque 4% à 131,69 yens pour un dollar.

## JAPON

**La décision de relever le plafond des rendements obligataires saluée par le FMI**

Le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le choix de la Banque du Japon (Boj) de relever mardi le plafond des rendements obligataires qu'elle tolère, tout en lui conseillant de communiquer plus clairement à l'avenir pour éviter de surprendre les marchés. L'ajustement effectué par la Boj "est une mesure judicieuse" compte-tenu de "l'incertitude entourant les perspectives d'inflation" et au vu des "préoccupations relatives au fonctionnement du marché obligataire", a estimé Ranil Salgado, chef de la mission du FMI au Japon. Mais "une communication plus claire" sur les conditions d'ajustement du cadre de sa politique monétaire "contribuerait à ancrer les attentes du marché et à renforcer la crédibilité de l'engagement de la Banque du Japon à atteindre son objectif d'inflation", a ajouté M. Salgado. Alors qu'elle défendait depuis des mois un parfait statu quo de sa politique monétaire ultra-accom-

modante, malgré les répercussions des intenses resserrements monétaires menés aux Etats-Unis et en Europe, la Boj a pris mardi tout le monde de court en lâchant un peu de lest sur son contrôle des rendements des obligations publiques japonaises à dix ans.

La Boj a porté à 0,5% le plafond de ces rendements qu'elle tolère, contre 0,25% auparavant. Elle a justifié cette mesure par le besoin d'atténuer les distorsions sur le marché obligataire provoquées par sa politique, afin de rendre cette dernière plus soutenable. Malgré les dénégations de la Boj, beaucoup d'analystes et d'acteurs de marché voient dans cette mesure les prémices d'une normalisation progressive de sa politique monétaire dès l'an prochain. Les Bourses mondiales en ont été affectées mardi, Tokyo en tête, tandis que les taux obligataires sont remontés partout dans le monde, tout comme le yen et le cours de l'or.

## ROYAUME-UNI

**Les aides à l'énergie font bondir l'emprunt public**

Les aides à l'énergie et au coût de la vie du gouvernement britannique ont fait bondir l'emprunt public du Royaume-Uni en novembre, à 22 milliards de livres, soit 13,9 milliards de plus qu'un an plus tôt, a annoncé mercredi l'office britannique des statistiques (ONS). Il s'agit du niveau d'emprunt "le plus élevé" pour un mois de novembre depuis le début de ces statistiques mensuelles en 1993, précise l'ONS dans un communiqué. L'emprunt est aussi nettement supérieur aux attentes des économistes. Mais il reste loin des sommets atteints certains mois avec les aides liées à la pandémie de Covid-19 (en particulier 51,4 milliards empruntés en mai 2020). Le gouvernement britannique plafonne cet hiver les factures d'énergie des particuliers comme des entreprises, et paye la différence aux énergéticiens. D'autres aides au coût de la vie sont aussi en place, notamment pour les plus modestes. A partir d'avril, le plafonnement des factures pour les particuliers sera moins généreux et le gouvernement doit annoncer début janvier quel sera le niveau de soutien aux entreprises. Autre facteur qui pèse sur l'emprunt britannique : le coût du service de la dette qui a augmenté de façon significative depuis mi-2021 à cause de la flambée de l'inflation, sur laquelle certains titres sont indexés. En novembre, les intérêts sur la dette du gouvernement ont ainsi atteint 7,3 milliards de livres dont près de 60% reflètent l'impact de l'inflation.

## ALLEMAGNE

**La consommation d'énergie à son plus bas niveau depuis 1990**

La consommation d'énergie en Allemagne a atteint 403,6 millions de tonnes d'équivalent charbon (TCE) en 2022, soit son niveau le plus bas depuis la réunification du pays, a indiqué, mardi, le groupe de travail sur les bilans énergétiques "AG Energiebilanzen". "Du fait de la forte hausse des prix de l'énergie, il y a eu à la fois des économies comportementales à court terme et des investissements dans l'efficacité énergétique à effet de moyen à long terme", a expliqué AG Energiebilanzen dans un communiqué. Ainsi, les réductions de production liées aux prix dans certains secteurs de l'économie ont probablement entraîné une réduction de la consommation d'énergie, relève la même source. Et de poursuivre que près de 1% de la diminution globale de la consommation d'énergie est attribué au temps plus chaud par rapport à 2021, ajoutant que la part du gaz naturel dans la consommation totale d'énergie primaire est passée de 26,6 à 23,8%. La consommation de gaz naturel a chuté de près de 15% en 2022, soit le niveau le plus bas depuis 2014, relève la même source, notant que la principale raison de cette évolution, outre une météo parfois beaucoup plus clémente, est la baisse des ventes liées aux prix et à la demande dans tous les domaines de consommation. Par ailleurs, les énergies renouvelables ont augmenté leur contribution à la consommation d'énergie primaire en 2022 de 4,4% à 69,4 millions de TCE, selon le groupe de travail, qui précise que la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie primaire a atteint 17,2% en 2022.

## ENERGIE

**Le Chili produit ses premiers litres d'"éco-carburant" à base d'hydrogène**

Les premiers litres d'une essence synthétique obtenue en combinant de l'hydrogène vert avec du dioxyde de carbone capturé dans l'atmosphère ont été produits mardi au Chili dans une usine présentée comme unique au monde, ont annoncé les autorités chiliennes. "C'est un événement historique. Le combustible neutre en carbone est produit ici (...) Aucune autre usine au monde ne peut le faire aujourd'hui", a assuré le ministre chilien de l'Économie, Nicolas Grau. Le ministre de l'Énergie, Diego Pardow, et des dirigeants des sociétés HIF Global, Porsche, Enel Green Power et Siemens Energy ont également participé à la cérémonie de démarrage de la première usine d'"éco-carburant" à base d'hydrogène. Les premiers litres de ce carburant, produits dans une usine de Punta Arenas (environ 2.200 km au sud de Santiago) ont été versés dans le réservoir d'une Porsche 911 Carrera. "Cette usine va, à partir du vent, de l'eau, du captage du carbone, produire du carburant, un carburant totalement neutre en carbone. Nous sommes très fiers du leadership du Chili dans ce domaine", a ajouté M. Grau. La construction de l'usine a commencé en septembre 2021 et la commercialisation du e-carburant devrait commencer en mars 2023. L'objectif de l'entreprise chilienne HIF, à l'origine du projet, est de disposer de six usines dans le monde d'ici dix ans, pour approvisionner cinq millions de voitures et de retirer douze millions de tonnes de CO2 de l'atmosphère par an.

## LIBAN

**La livre libanaise chute à un nouveau plus bas face au dollar**

La livre libanaise est tombée à un nouveau plus bas niveau historique face au dollar américain mardi sur le marché parallèle du pays, qui reste confronté à une crise financière sans précédent, a rapporté le site Internet Elnashra. Le taux de change de la livre libanaise a reculé à 45.000 pour un dollar, alors que son niveau le plus bas précédemment enregistré était de 40.000 pour un dollar le 14 octobre dernier, selon la même source. Patrick Mardini, président de l'Institut libanais des études du marché, a attribué cette récente augmentation du prix du dollar à l'impression continue de nouvelles livres libanaises pour financer le déficit budgétaire. "Les gens utilisent la devise locale pour acheter des dollars, ce qui conduit à une augmentation de la demande sur le marché des changes et à la montée des prix", a indiqué M. Mardini. Le prix du dollar devrait encore augmenter tant que la banque centrale continue d'imprimer davantage de monnaie pour financer le déficit budgétaire, a-t-il ajouté. Le Liban doit toujours mettre en œuvre les réformes nécessaires pour parvenir à un accord avec le Fonds monétaire international et débloquer des milliards de dollars d'aide pour mettre le pays sur la voie de la relance.

## KENYA

**Hausse du déficit commercial à 11,3 milliards USD**

Le déficit commercial du Kenya a atteint 11,13 milliards de dollars au cours des 10 premiers mois de 2022, en hausse de 23,09 % par rapport à 2021, a rapporté le journal kenyan Wall Street, citant des données du Bureau national des statistiques du Kenya.

Les produits de base essentiels, tels que les produits pétroliers, l'huile comestible et l'acier, ont vu leurs prix grimper d'une année sur l'autre en raison des perturbations induites par le COVID dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et du conflit de l'Ukraine. La facture des importations a augmenté de 21,89 % en glissement annuel pour atteindre 17 milliards de dollars au cours de la même période, contre des recettes d'exportation de 5,3 milliards de dollars. Les dépenses d'importation de produits alimentaires ont augmenté de 15,48 % pour atteindre 1,63 milliards de dollars, les prix du blé et des huiles alimentaires ayant atteint des niveaux record. Le carnet de commandes de fournitures industrielles non alimentaires a grimpé de 15,28% à 6,32 milliards de dollars, selon le rapport.

## OUUM EL BOUAGHI Ouverture prochaine de plus de 20 km de pistes rurales

Des travaux d'ouverture de 20,5 km de pistes rurales seront lancés début 2023 dans huit communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris mardi auprès de la Conservation des forêts.

Ces pistes seront ouvertes à Sigus, Souk Naâmane, F'kirina, Zorg, El Bellala, Oum El Bouaghi, Henchir Toumehgni et Dhalâa, a précisé Mohamed Benarab, chargé de missions à la Conservation des forêts.

Financées par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, ces actions visent à faciliter les déplacements des citoyens et à désenclaver 11 mechtas (hameaux) relevant de ces communes, a-t-on indiqué de même source. Au cours des trois dernières années, 150 km de pistes avaient été ouverts au niveau de 17 communes abritant 2212 ménages dont 1.450 habitant 46 zones d'ombre, selon la même source.

Des travaux sylvicoles sont parallèlement menés sur une aire forestière de 150 hectares, soit 100 hectares dans la commune d'Ouled Zoui et 50 hectares à Ain Fakroun, a-t-on ajouté à la Conservation des forêts, précisant que ces travaux, dont le taux d'avancement est de 73 %, seront livrés vers la fin de l'année en cours.

## ORAN Plus de 50.000 postes d'emploi créés en 2022

Plus de 50.000 emplois ont été créés à Oran au cours de l'année 2022, grâce à divers projets dans le cadre d'investissements, a indiqué mardi le wali, Saïd Sayoud. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'une usine de production de confiseries et de pâtes dans la zone d'activités de Boutlelis, le wali a souligné qu'au cours de cette année, plus de 50.000 emplois ont été créés dans la wilaya, grâce aux différents projets d'investissement.

Il a indiqué qu'au cours de cette année, les restrictions ont été levées sur 245 projets d'investissement bloqués dans divers secteurs de l'industrie, du tourisme, de l'agriculture et de la promotion immobilière, dont plus de 140 projets sont entrés en exploitation et le reste sera bientôt opérationnel.

Il a précisé que les propriétaires de ces projets ont obtenu des permis d'exploitation, de conformité et de construction. L'opération de recensement des projets d'investissement qui rencontrent des obstacles se poursuit et seront traités au niveau de la commission de wilaya chargée de lever les obstacles sur l'investissement pour permettre à leurs propriétaires de concrétiser leurs projets dans les délais impartis, selon la même source. Dans ce contexte, il a relevé que "jusqu'à présent, aucun investisseur dans la wilaya ne se plaint ou rencontre des obstacles administratifs ou techniques. Tous les problèmes soulevés par les investisseurs ont été réglés". D'autre part, le wali d'Oran a souligné qu'un montant de 260 millions DA a été alloué pour l'aménagement de la zone d'activités de Boutlelis, s'étendant sur une superficie de 120 hectares et abrite 30 investisseurs. Les réseaux d'assainissement et d'électricité ont été achevés tandis que des travaux sont en cours pour établir le réseau d'approvisionnement en eau potable, dont le taux d'avancement des travaux dépasse les 80 %. Le wali d'Oran a visité, dans la même zone d'activité, la centrale électrique de 446 mégawatts, implantée sur une superficie de 20 hectares, relevant de la Société algérienne d'électricité et de gaz.

## SIDI BEL ABBÈS Saisie de plus de 10.000 comprimés psychotropes, arrestation de trois individus

Les services de police de Sidi Bel Abbès ont saisi plus de 10.000 comprimés psychotropes et arrêté trois individus, lors de deux opérations distinctes, a-t-on appris mardi auprès de la Sûreté de wilaya.

Les deux affaires ont été menées suite à des informations sur des individus en possession de quantités de psychotropes, a indiqué la cellule de communication de ce corps de sécurité. Un dispositif a été mis en place pour l'arrestation des mis en cause, a-t-on précisé de même source. Une quantité de 10.350 comprimés de psychotropes a été saisie lors des deux opérations, dont 4.500 comprimés dissimulés à l'intérieur d'un camion de transport de légumes, a ajouté la même source. Après avoir effectué toutes des procédures juridiques, les mis en cause ont été présentés devant le parquet pour détention, transport et stockage de produits pharmaceutiques ayant des spécificités hallucinogènes à des fins de commerce illégal.

## TIZI-OUZOU 2<sup>e</sup> édition du Festival international du fromage en mars 2023

La deuxième édition du Festival international du fromage de Tizi-Ouzou (FIFTO) destiné à promouvoir l'activité de transformation de lait et de fabrication de fromage, se tiendra du 9 au 12 mars 2023, au chef-lieu de wilaya, a-t-on appris, mardi auprès des organisateurs.

Initiée par le bureau de Tizi-Ouzou de la confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), cette manifestation est prévue sur deux sites: la maison de la culture Mouloud-Mammeri et le square colonel Mohand-Oulhadj joutant l'établissement culturel, a indiqué à l'APS le responsable de la confédération à Tizi-Ouzou, Rachid Amer Ouali.

Le festival vise à "promouvoir le grand potentiel local en matière de production laitière en général et fromagère en particulier", a signalé le responsable qui a rappelé que Tizi-Ouzou est un important bassin laitier occupant la première place, à l'échelle nationale, en terme de fabrication de fromage, la quatrième concernant la collecte de lait et la cinquième en terme de production laitière, selon les derniers chiffres de la direction de wilaya des services agricoles (DSA).



M. Amer Ouali a signalé que la CGEA de Tizi-Ouzou table sur la participation internationale et étrangère) d'une centaine d'intervenants dans la filière, en premier lieu des fromagers mais aussi des producteurs d'aliment de bétail, des importateurs de vaches laitières, des fabricants d'additifs et ferments lactiques, des unités spéciali-

sées dans la désinfection (hangars d'élevage et machines de transformation du lait), des équipementiers et des fabricants d'emballage, entre autres.

Au programme de cette deuxième édition, la première ayant eu lieu du 24 au 27 mars dernier, des conférences et des communications scientifiques, notam-

ment sur la situation et les perspectives de développement de l'activité de fabrication de fromages, ainsi qu'une exposition des différents fromages produits localement ou dans d'autres wilayas ou pays, a ajouté le même responsable.

"Pour cette deuxième édition nous comptons rattraper l'absence de fromage qui a manqué au lancement du FIFTO, chose qui a été déplorée par les parties qui étaient intéressées par la manifestation", a-t-il dit.

Pour la réussite de l'événement, le bureau de wilaya de la CGEA enchaîne les réunions de travail avec les parties impliquées dans l'organisation, dont la DSA, la banque de l'agriculture et du développement rural (BDL), la chambre de commerce et d'industrie Djurdjura, les producteurs de fromage, les laiteries, a-t-on appris de même source.

## TAMANRASSET Renforcer les mécanismes de lutte contre les crimes de braconnage (séminaire)

Le renforcement des mécanismes de lutte contre le braconnage et le commerce illicite des animaux sauvages a été souligné par les participants à un séminaire régional sur le thème, tenu mardi à Tamanrasset à l'initiative du 6ème commandement régional de la gendarmerie nationale (6ème-CRGN).

Les intervenants ont recommandé la nécessaire mise à jour de la nomenclature de la faune protégée et menacée de disparition, l'intensification, avec le concours des organes de presse et la population locale, des actions locales de sensibilisation sur les dangers que peut causer le braconnage.

Lors de cette rencontre tenue au siège du 6ème commandement régional de la gendarmerie nationale, l'accent a été mis sur la nécessité de trouver des mécanismes d'échange d'informations et la coordination entre intervenants, les organismes concernés et associations des chasseurs, ainsi que sur le développement de l'éco-tourisme à la faveur de la formation continue des agents chargés de la protection des animaux sauvages.

L'introduction de l'éducation environnementale en milieu scolaire, par

souci d'une efficace protection de la faune, a également été recommandée par les participants au séminaire qui ont souligné l'importance de prendre des mesures coercitives contre les crimes de braconnage et commerce illicites des animaux sauvages.

A ce titre, le chef de bureau de communication, d'information et d'orientation relevant du 6ème Commandement régional de la gendarmerie nationale, le commandant Saber Bousbai, a souligné que l'organisation de cette rencontre régionale permet de contribuer à l'enrichissement du dispositif réglementaire lié à la lutte contre le phénomène qui pèse lourdement et directement sur la richesse faunistique, la biodiversité et l'écosystème.

L'officier supérieur Bousbai a souligné, dans ce cadre, l'importante dynamisation des actions de proximité, avant d'axer sur la sensibilisation aux périls risquant d'hypothéquer la vie de cette richesse faunistique et la nécessité d'échanger les données et connaissances inhérentes aux modalités de protection de l'environnement et, par ricochet, la richesse faunistique. Le

représentant de la Fédération nationale des chasseurs algériens (FNCA), Belkhir Sebga, a suggéré, eu égard à l'importance de la protection des animaux sauvages, d'ester en justice tout contrevenant en vue de dissuader les différentes formes d'agressions et d'interventions démesurées sur l'environnement, pour la protection de la faune notamment.

Le représentant de la FNCA a proposé, dans ce cadre, la création et la mise en défens des réserves et parcs d'élevage des animaux menacés d'extinction en définissant la saison et en délimitant les espaces de chasse.

Le séminaire régional qui a regroupé les conservateurs de forêts des wilayas de Tamanrasset, Adrar, Illizi, In-Guezzam et de Bordj-Badjji-Mokhtar, des représentants des associations de chasseurs, a permis de passer en revue plusieurs thèmes, dont la mission de la gendarmerie nationale dans la lutte contre les crimes d'agressions de l'environnement et de la faune, le cadre réglementaire de protection de la faune et la mission des gardes forestiers dans la protection des animaux sauvages.

## BEJAIA Une cinquantaine d'exposants à la Fête de l'abeille et des produits de la ruche

Une cinquantaine d'exposants ont pris part, mardi, à Bejaia, à la Fête de l'abeille et des produits de la ruche, organisée à la maison de la culture de la ville de Hamadite par l'association "Thizizwa n Soummam" en association avec la chambre d'agriculture locale.

La manifestation a drainé un grand monde, entre amateurs et simples curieux qui ont envahi les lieux, ayant pris l'allure d'une véritable alvéole, certains pour déguster les produits de la ruche et d'autres pour en acheter, ou tout simplement pour découvrir les nouveautés et les spécialités de la région. Les miel

exposés sont aux saveurs de jububier, fleurs d'agrumes, caroube, eucalyptus, thym, ou autres, fortement recherchés.

Des apiculteurs, ayant transhumé, notamment dans le sud, ont également ramené et proposé des variétés et des saveurs originales et méconnues, a-t-on constaté.

Si l'offre est attractive au plan qualitatif, les prix sont jugés "trop élevés" par les visiteurs.

Le kg de miel se négocie entre 5.000 et 8.000 DA, selon les qualités exposées.

Les prix ont manifestement dissuadé plus d'un candidat à l'achat. Sel on le secrétaire général de la chambre

d'agriculture, Akli Meklat, la hausse des prix du miel s'explique par "la faible production qui, encore cette saison, a sensiblement baissé, du fait, notamment, de la sécheresse, des incendies et des maladies".

Il a insisté, toutefois, sur la qualité des miels proposés car, selon lui, "les apiculteurs sont de plus en plus professionnels et ont tous bénéficié de formations adéquates".

Un exposant a souligné que la "nosémose" (maladie des abeilles adultes) a décimé plusieurs ruchers.

"Elle est très contagieuse, et lorsque le parasite atteint un groupe, il affecte toute la colo-

nie", a-t-il dit. Selon les chiffres de la direction des services agricoles (DSA), la production du miel a sensiblement baissé à Bejaia, passant de 1.347 quintaux en 2021 à 1.234 quintaux en 2022 avec un rucher de l'ordre de 51.019 ruches pleines en 2021, contre 52.770, en 2022.

La même direction a souligné toutefois que le potentiel local ainsi que les conditions d'encadrement de la filière vont améliorer cette situation, la wilaya comptant plusieurs bassins mellifères dont Oued-Ghir, Boukhlifa, Feraoun, Adek, Ouzellaguene et Chellata.



## MALAISIE

**Au moins 25 morts dans un glissement de terrain (nouveau bilan)**

Le glissement de terrain qui a ravagé un camping non autorisé en Malaisie a fait au moins 25 morts dont huit enfants selon un nouveau bilan, depuis la découverte du corps d'une petite fille mardi soir par les secouristes.

Un chef de la police locale a déclaré mercredi en conférence de presse que l'enfant était âgée de 6 à 10 ans et avait été retrouvée à cinq mètres de profondeur. Les secours continuaient mercredi de ratisser le sol boueux de la ferme où était implanté le camping, à la recherche des huit derniers disparus.

L'éboulement s'est produit près de la ville de Batang Kali, en périphérie de la capitale Kuala Lumpur.

Selon des responsables, plus de 90 personnes, la plupart endormies, se trouvaient sur place au moment de l'effondrement, non loin d'une station de montagne. Quelque 680 agents avec à leur tête les pompiers et la police conduisent toujours des recherches, après avoir retrouvé 61 victimes saines et sauvées.

Selon les autorités, le camping ravagé opérait sans permis et ses exploitants seront punis si leur responsabilité dans l'accident est avérée. Les glissements de



terrain sont courants en Malaisie, où de fortes pluies s'abattent régulièrement en fin d'année. Aucun épisode de fortes précipitations n'avait pourtant été enregistré dans la zone où le désastre s'est produit.

## ETATS UNIS

**Séisme en Californie : au moins deux morts et d'importants dégâts matériels (bilan provisoire)**

Au moins deux personnes sont mortes mardi dans le nord de la Californie, après un puissant séisme survenu au large de la côte américaine, qui a provoqué des éboulements et coupé l'électricité de dizaines de milliers de personnes.

Ce tremblement de terre de magnitude 6,4 s'est produit à environ 40 kilomètres au sud-ouest de la ville portuaire d'Eureka, dans le comté d'Humboldt, selon l'Institut américain de géophysique (USGS).

Dans cette zone située à plus de quatre heures de route de San Francisco, "deux personnes sont mortes lors d'urgences

médicales survenues pendant et/ou juste après le séisme", a fait savoir le comté dans un communiqué, sans plus de détails.

Onze personnes ont également été blessées, selon le comté. La secousse a également causé d'importants dégâts matériels et plus de 74.000 foyers et commerces restaient sans électricité à la mi-journée, selon le site spécialisé PowerOutage.

"L'évaluation des dégâts est en cours", mais le séisme a déjà infligé des "dommages importants", notamment sur les conduits de gaz et d'eau de la région, selon le bureau du shérif local.

## CANADA

**Huit adolescentes inculpées pour avoir poignardé à mort un homme**

Huit adolescentes ont été inculpées pour meurtre, soupçonnées d'avoir agressé mortellement un homme de 59 ans, sans domicile fixe, à Toronto, dans l'est du Canada, a annoncé mardi la police de la ville.

Le quinquagénaire a été agressé et poignardé par un groupe de jeunes filles âgées

de 13 à 16 ans, dans la nuit de samedi à dimanche, a indiqué le sergent Terry Browne.

Peu d'informations ont été dévoilées sur les suspectes mis à part le fait qu'elles se seraient rencontrées sur les réseaux sociaux.

"Nous ne savons pas comment ni pourquoi elles se sont rencontrées ce soir-là dans le

centre-ville de Toronto", a déclaré M. Browne.

"Je ne les décrirais pas comme un gang à ce stade", a-t-il précisé, ajoutant que cinq d'entre elles n'étaient pas connues des services de police. Les jeunes filles ont été arrêtées peu après l'attaque, à proximité des lieux, et plusieurs armes ont été saisies.

La police pense que les accusées auraient été impliquées dans une autre altercation violente avant le meurtre.

L'homme vivait depuis peu dans un centre d'hébergement pour sans-abri de la mégapole canadienne après une période "difficile", tout en étant épaulé par sa famille, a souligné le détective.

## TUNISIE

**Près de 21 mille signalements sur l'enfance menacée recensés en 2022 (ministre)**

La ministre tunisienne de la famille, de la femme, de l'enfance et des séniors Amel Belhaj moussa a annoncé mardi à Tunis que le nombre des signalements sur l'enfance menacée qui sont parvenus aux délégués à l'enfance dans différentes régions du pays, a atteint 20845 jusqu'au 15 décembre courant.

Elle a précisé, au cours d'une réunion consacrée à la présentation du rapport statistique annuel des activités des délé-

gués à la protection de l'enfance, que ce chiffre a dépassé la totalité des signalements enregistrés en 2020 et 2021 qui étaient respectivement de 15202 et 17069.

La ministre a qualifié les chiffres de 2022 sur l'enfance menacée de "très lourds" nécessitant plusieurs approches afin d'éviter leur répercussions sur les enfants.

Elle a affirmé que les situations menaçantes à domicile ont atteint 60,5 pc en

2020, 59,3 pc en 2021, suivis de la rue avec un taux de 19,1 pc et 20,2 pc, puis les établissements scolaires avec un taux de 9pc et 11 pc.

La ministre de la famille a souligné que 11789 enfants dans tous les gouvernorats ont été pris en charge en 2021, ajoutant que les autres cas ne remplissent pas les conditions de prise en charge ou ont dépassé l'âge légal de prise en charge qui est de 18 ans.

## PAYS-BAS

**Saisie de 250 tonnes de feux d'artifice illégaux**

La police a saisi environ 250 tonnes de feux d'artifice illégaux, destinés aux célébrations du Nouvel an aux Pays-Bas, après une descente dans un bunker près de la frontière germano-néerlandaise, a annoncé mardi Europol.

Le raid en Allemagne, à environ 20 kilomètres d'Enschede, dans l'est des Pays-Bas, découle d'une

enquête d'un an sur un groupe criminel néerlandais impliqué dans le commerce de "feux d'artifice dangereux et hautement explosifs", a déclaré Europol dans un communiqué. "Les suspects impliqués dans ce stratagème illégal tentaient de contourner les réglementations strictes en matière de vente de feux d'artifice en se cachant

derrière la façade d'une société légale, enregistrée pour la vente de feux d'artifice autorisés", a déclaré l'agence européenne, basée à La Haye.

"Les suspects stockaient les feux d'artifice lourds dans des endroits non sécurisés, tout en vendant illégalement ces marchandises extrêmement dangereuses au public - bien que ces feux d'artifice soient

interdits à la vente libre", a ajouté Europol.

Deux suspects ont été arrêtés aux Pays-Bas, mais la police n'a pas donné plus de détails. A l'occasion du Nouvel an, les Néerlandais tirent traditionnellement des feux d'artifice dans les rues et les jardins, une pratique populaire qui fait de nombreux blessés et parfois des morts.

## BIRMANIE

**Arrestation de passeurs présumés liés à la mort de 13 Rohingyas**

La police birmane a procédé à l'arrestation de douze personnes suspectées d'appartenir à un gang impliqué dans le trafic d'êtres humains et lié à la mort de treize Rohingyas retrouvés dans une citerne, a annoncé la junte.

Une descente de police à Hlegu (centre), près de Rangoun, a permis de saisir cinq véhicules et une citerne de carburant, utilisés pour passer des migrants, a indiqué mardi le pouvoir militaire.

Quelque 19 Rohingyas présents sur les lieux, dans l'attente de la prochaine étape de leur dangereux voyage, ont aussi arrêtés et placés sous détention. En tout, 255 "Bengalais", le terme péjoratif utilisé en Birmanie pour désigner les Rohingyas, une minorité musulmane victime de discriminations à grande échelle dans le pays à majorité bouddhiste, sont passés entre les mains de ce gang, a précisé le communiqué.

La junte n'a pas précisé ce que sont devenues ces personnes, venues de l'Etat de Rakhine (ouest), ni leur destination. L'arrestation des passeurs présumés est liée à la mort de treize Rohingyas dont les corps ont été retrouvés sur le bord d'une route près de Hlegu le 5 décembre, selon la source officielle. Ceux-ci voyageaient dans une citerne de carburant, ont indiqué une source rohingya à des médias.

## LUTTE ANTI-DROGUE AU MEXIQUE

**Arrestation du frère d'un puissant chef de cartel (Défense)**

L'un des frères du puissant trafiquant de drogue mexicain Nemesio Oseguera Cervantes, dit "El Mencho", chef du cartel de Jalisco - Nouvelle Génération (CJNG), a été capturé, a déclaré mardi le ministère mexicain de la Défense. Antonio Oseguera Cervantes a été arrêté mardi à Tlajomulco de Zuniga (Etat de Jalisco, ouest) et est considéré comme responsable du CJNG pour "l'acquisition d'armes en grande quantité" et "la coordination d'actions violentes", selon un communiqué.

Surnommé "Tony Montana", le nom du personnage joué par Al Pacino dans le film "Scarface", Antonio Oseguera est également accusé par le département du Trésor américain d'être responsable des "activités de blanchiment et de trafic de drogue international" du CJNG.

En février 2020, son fils Rubén Oseguera González, "El Menchito", avait été extradé aux Etats-Unis où il avait été inculpé pour trafic de drogue. Le CJNG et le cartel de Sinaloa sont considérés comme les organisations criminelles les plus puissantes du Mexique. Selon le gouvernement fédéral, des membres du CJNG retiennent en otage un officier de l'armée, le colonel José Isidro Grimaldo, depuis le 10 décembre. Il a été kidnappé alors qu'il était en vacances dans une ville de Jalisco.

## COSTA RICA

**3,2 tonnes de cannabis saisies dans des embarcations**

Les autorités du Costa Rica ont saisi quelque 3,2 tonnes de cannabis dans deux bateaux interceptés dans les eaux de l'océan Pacifique, ont-elles fait savoir mardi. Deux opérations antidrogue différentes ont permis la saisie de 3,250 kg de cannabis et l'arrestation de quatre ressortissants nicaraguayens, pour l'une d'elles, et de trois Colombiens pour la seconde, a indiqué le ministère de la Sécurité publique. Les embarcations naviguaient à grande vitesse sans pavillon ni nom, lorsqu'elles ont été interceptées par les gardes-côtes costariciens. Le premier bateau a été appréhendé sur la côte méridionale du pays, à quelque 300 kilomètres au sud de la capitale San José. Le second a été intercepté environ trois heures plus tard à quelques kilomètres de là.

Chaque embarcation transportait 1.625 kg de drogue, a déclaré la police chargée de la lutte contre les stupéfiants.

## CONSTANTINE Plus de 1.200 examens en 2022 pour dépister le diabète précoce chez le personnel des collectivités locales (praticien)



Plus de 1.200 examens de dépistage précoce du diabète chez le personnel des collectivités locales de la wilaya de Constantine ont été réalisés au titre de l'exercice 2022 à l'initiative du centre régional médico-social du personnel des collectivités locales, a-t-on appris lundi en marge d'une journée d'étude et de sensibilisation sur le diabète.

Les actions de dépistage faites durant cette période ont permis de découvrir près de 120 cas de malades atteints de cette pathologie chez les travailleurs relevant des différentes institutions et structures des collectivités locales, a déclaré Samir Djaloudi, médecin spécialiste en médecine de travail au centre régional.

Le nombre de personnes atteintes par cette maladie, cette année, a connu une augmentation sensible par rapport aux années précédentes où seuls 30 malades ont été recensés au titre de l'exercice 2020, parmi 400 personnes dépistées, a-t-il indiqué lors de cette rencontre tenue au siège de la wilaya à la cité Daksi Abdeslem.

"Le stress en milieu professionnel, l'absence de l'activité physique et sportive et le non suivi d'un régime alimentaire équilibré, sont les principaux facteurs à l'origine de la hausse du nombre de patients diabétiques", a précisé, de son côté Ahmed Djebbari, médecin spécialiste dans le même centre, plaçant pour l'intensification des actions d'information et de sensibilisation sur les dangers de cette maladie envers le personnel des assemblées populaires communales (APC) et des daïras dans le but de prévenir les complications.

L'approche, adoptée par le ministère de la Santé s'articule surtout autour de la prévention par la sensibilisation et la vulgarisation constantes en vue de "permettre aux diabétiques de comprendre leur cas et prendre soin de leur santé au quotidien, leur évitant ainsi les diverses complications liées à cette pathologie", a expliqué la conférencière Assiya Miriboud, médecin spécialiste au sein du même centre.

"Suivre un programme alimentaire sain et équilibré et la nécessité d'inculquer une éducation nutritionnelle aux fonctionnaires des collectivités locales demeurent une priorité pour prévenir cette maladie qui peut être d'origine alimentaire", a précisé, par ailleurs, le Pr Kamel Henache, médecin spécialiste en médecine interne à l'Établissement hospitalier de la commune Didouche Mourad, également président de l'association locale de nutrition et de diététique.

Le pré-diabète (diagnostic- symptômes - facteurs de risques), l'éducation thérapeutique du diabète, la prise en charge des diabétiques, figurent parmi les thèmes débattus lors de cette journée d'étude, tenue en présence des médecins conseillers de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), des cadres des Directions de la santé et de la population et de l'éducation nationale, des travailleurs des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) ainsi que des associations versées dans le domaine de protection de la santé des diabétiques.

Plus de 5.000 consultations médicales générales et spécialisées au profit des personnels des collectivités locales, tous corps confondus, ont été effectuées en 2022, par les services de ce centre dont près de 50 % ont concerné les personnes atteintes de diabète.

## BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 4 nouveaux cas et aucun décès

Quatre (4) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et 2 guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 271186 cas, celui des décès reste inchangé (6881), alors que le nombre total des patients guéris passe à 182624 cas.

Par ailleurs, 2 patients sont actuellement en soins intensifs, note la même source.

Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Les investisseurs appelés à augmenter leur production

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a appelé mardi depuis Bouira, les investisseurs du secteur à augmenter leur production pour répondre aux besoins du marché national en matière de médicaments et d'équipements médicaux.

Au cours de sa visite à Lakhdaria, où il a inspecté l'usine DIAGNOPHARM spécialisée dans la fabrication des réactifs de laboratoires et d'équipements médicaux, le ministre a demandé aux responsables de cette unité d'œuvrer davantage pour une augmentation de la production en vue de pouvoir répondre aux besoins du marché.

Il les a invités à se rapprocher des laboratoires publics, pour prendre en charge leurs besoins en matière de réactifs et de matériel médical.

"Cela nous aidera à réduire la facture des importations", a expliqué M. Aoun à l'adresse des responsables de DIAGNOPHARM, réaffirmant son engagement à œuvrer pour la levée de toutes les contraintes freinant le processus de développement du secteur de l'industrie pharmaceutique en Algérie.

A l'occasion, le ministre a rappelé les facilités accordées dans le dossier d'inscription pour les importateurs et les producteurs de médicaments.

"Je vous encourage pour ce que vous faites, et nos portes sont ouvertes pour



prendre en charges vos préoccupations", a encore dit le ministre au patron de la même société.

M. Aoun a aussi visité l'usine "Chimie pharmacie commerce multiple" (CPCM) de Lakhdaria, spécialisée dans la fabrication de médicaments, où il a souligné que sa mission principale à la tête de l'industrie pharmaceutique était d'"assainir le secteur et le booster afin de concrétiser le développement escompté".

Dans un point de presse, M. Aoun a démenti les informations faisant état de "rupture de médicaments en Algérie",

expliquant qu'il s'agissait uniquement de "tension" que connaissent certains médicaments comme "quelques antibiotiques".

A ce propos, le ministre a appelé à réduire, le plus possible, l'usage récurrent de certains antibiotiques chez l'enfant car, "ils menacent leur santé", a-t-il dit.

Pour certains autres médicaments, le même responsable a expliqué que "la pénurie est mondiale" et qu'elle était "née de la hausse des prix des matières premières importées et a influé sur le marché national", estimant que "cette crise risque de s'amplifier en 2023".

## SOLIDARITÉ La Protection civile lance des caravanes médicales au profit des zones d'ombre du sud du pays

Des caravanes médicales relevant de la Direction générale de la protection civile (DGPC) se sont ébranlées mardi à partir du chef lieu de la wilaya d'Adrar à destination des zones d'ombre éparpillées à travers 13 wilayas du sud du pays.

Cette initiative, dont le coup d'envoi a été donné par le DG de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlef, a pour objectif d'assister et d'offrir une prise en charge sanitaire au profit des habitants des zones d'ombre, ont indiqué à l'APS des organisateurs en marge de la cérémonie

du lancement de l'opération. Des staff médicaux ont été mobilisés avec le concours d'éléments de la protection civile pour assurer des consultations médicales et des remises de médicaments aux patients, a fait savoir le directeur des statistiques à la DGPC, le colonel Farouk Achour, en marge de la cérémonie de lancement.

Dans le cadre de sa tournée au niveau des wilayas d'Adrar, Béni-Abbès, Timimoun et Bordj Badji Mokhar, le DG de la protection civile, accompagné de cadres centraux de ce corps

constitué, va d'autre part s'enquérir de l'état d'avancement des projets retenus en faveur de ces collectivités pour améliorer la couverture opérationnelle, en plus de s'informer sur les conditions socioprofessionnelles du personnel.

L'entrée en activité de ces unités d'intervention va permettre d'améliorer la couverture opérationnelle au niveau des wilayas nouvellement promues afin d'atteindre les objectifs de la DGPC visant à garantir une prise en charge efficace et efficiente des demandes de secours et les

diverses sollicitations notamment celles liées à la préservation des risques et la prise en charge des victimes des accidents de la route, a-t-on souligné.

Outre des séances de travail avec les chefs d'unités et les cadres de chaque wilaya, le DG de la protection civile aura à évaluer l'application du plan d'action initié par la DGPC pour le développement et la modernisation du secteur, surtout en ce qui concerne la formation et la qualification des ressources humaines, selon la même source.

## DJANET Des consultations médicales au profit des personnes aux besoins spécifiques

Pas moins de 60 personnes aux besoins spécifiques de la wilaya de Djanet ont bénéficié des consultations médicales gratuites dans le cadre d'une caravane médicale initiée par l'office national d'appareillages et d'accessoires pour handicapés (ONAAAPH), unité de Touggourt, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Organisée en coordination avec la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS), cette caravane (18-19 décembre), composée de deux praticiens, des techniciens de l'ONAAAPH, tend à prendre en charge les personnes aux besoins spécifiques des régions du grand Sud du pays et leur dotation en appareillages spécifiques aux différentes infirmités, a indiqué le res-

ponsable de cette caravane, Nacer Boukhalfa.

La caravane qui a entamé sa visite au niveau de l'établissement public hospitalier EPH-Djanet, a profité également aux handicapés des zones d'ombre de la commune de Bordj El-Houas, 140 km Nord-ouest de Djanet, où ont été remis des fauteuils-roulants à des jeunes handicapés moteurs.

Par souci d'assurer des consultations au plus grand nombre de personnes aux besoins spécifiques de la région, l'on relève le lancement d'un point de communication au niveau de la DASS pour permettre un grand nombre de tirer profit de cette initiative, a-t-on expliqué de même

source. Dans ce cadre, une campagne de sensibilisation a été lancée en direction de cette catégorie sociale et leurs parents leur vulgarisant les meilleures voies à même de prendre en charge médico-psychologiquement les handicapés, des voies d'épargner les infirmes héréditaires, en sus des consignes prodiguées sur les contre-indications des médicaments pris sans consultation médicale et la vie avec l'infirmité.

Cette caravane a été précédée d'une campagne de sensibilisation d'envergure menée en coordination avec les autorités locales, la société civile en vue de toucher le plus grand nombre de personnes concernées, ont conclu les organisateurs.

## PANDEMIE DE COVID-19

## La Chine signale plus de 3000 nouveaux cas transmis localement

La Chine a enregistré mardi 3.049 cas de Covid-19 transmis localement, a indiqué mercredi la Commission nationale de la santé.

Un total de 1.953 patients atteints de la Covid-19 sont sortis de l'hôpital après leur guérison, selon le rapport quotidien de la commission.

Mardi, aucun nouveau décès lié à la Covid-19 n'a été enregistré, le bilan total s'établissant à 5.241 décès.



## Etats Unis : plus de 100 millions de cas de Covid-19 recensés (Johns Hopkins)

Le nombre total de cas de COVID-19 aux Etats-Unis a dépassé les 100 millions mardi, selon les données de l'université Johns Hopkins.

Le nombre de cas de COVID-19 aux Etats-Unis est passé à 100.002.248, avec un total de 1.088.218 décès, à 17h21, heure de l'est (22h21 GMT), indiquent les données.

La Californie arrive en tête des Etats

ayant le plus de cas, avec plus de 11,6 millions.

Le Texas a confirmé le deuxième plus grand nombre, soit environ 8,1 millions, suivi de la Floride avec plus de 7,3 millions et de New York avec plus de 6,5 millions.

Les Etats-Unis restent le pays le plus touché par la pandémie, avec le plus grand nombre de cas et de décès au monde,

représentant plus de 15% du nombre total de cas et plus de 16% des décès dans le monde.

Le nombre de cas de COVID-19 aux Etats-Unis a atteint 50 millions le 13 décembre 2021, franchi 60 millions le 9 janvier 2022, dépassé 70 millions le 21 janvier, grimpé à 80 millions le 29 mars avant de passer à plus de 90 millions le 21 juillet.

## Etats-Unis : les nouveaux sous-variants d'Omicron représentent près de 70 % des nouveaux cas

Les nouveaux sous-variants d'Omicron BQ.1 et BQ.1.1 représentent environ 70 % des nouveaux cas de COVID-19 aux Etats-Unis la semaine dernière, selon les dernières estimations du Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC) des Etats-Unis.

Selon les données du CDC, le BQ.1.1 représentait environ 38,4 % des variants en circulation au cours de la semaine se terminant le 17 décembre, le BQ.1 comptant à lui seul pour 30,7 %.

Ces deux sous-variants sont eux-mêmes des descendants du sous-variant BA.5 d'Omicron et ont connu une croissance particu-

lièrement rapide depuis octobre dernier. Un autre sous-variant d'Omicron, le XBB, est également en hausse, représentant actuellement 7,2 % des nouvelles infections.

Par ailleurs, selon une étude publiée récemment dans la revue Cell, les chercheurs ont découvert que les sous-variants BQ et XBB étaient "peu sensibles à la neutralisation" par les vaccins, en particulier les nouveaux rappels contre le variant Omicron, ce qui, selon l'étude, pourrait entraîner une recrudescence d'infections et de réinfections.

## La Chine produit 60 millions de kits de tests antigènes par jour

La production quotidienne de kits de tests antigènes de la Chine a atteint environ 60 millions d'unités, alors que le pays augmente sa production de fournitures médicales contre la COVID-19.

Ces chiffres ont été présentés mardi par Huang Guo, directeur adjoint de l'Administration nationale des produits pharmaceutiques, lors d'une confé-

rence de presse. Parallèlement, la capacité de production d'ibuprofène et de paracétamol augmente également, avec suffisamment d'ingrédients pharmaceutiques actifs pour répondre à la demande intérieure, a déclaré M. Huang.

La Chine a également intensifié son contrôle des prix abusifs concernant les

médicaments et autres fournitures liées à la Covid-19, a-t-il fait savoir.

Au cours des deux dernières semaines, des amendes totalisant environ 2,58 millions de yuans (soit environ 369.300 dollars) ont été infligées dans 307 affaires liées à de telles pratiques illégales, selon l'Administration d'Etat de contrôle du marché.

## Les Etats-Unis prêts à fournir des vaccins anti-Covid à la Chine

Les Etats-Unis ont réitéré mardi être prêts à fournir des vaccins contre le Covid-19 à la Chine, au moment où déferle une vague sans précédent de Covid-19 qui menace les personnes âgées dans ce pays.

S'exprimant lors d'un point de presse quotidien le porte-parole du département d'Etat, Ned Price, a rappelé que les Etats-Unis disposaient de millions de doses de vaccins et

qu'ils étaient prêts à en envoyer si Pékin le désirait.

"Les Etats-Unis sont le plus gros donateur de vaccins anti-Covid à travers le monde.

Nous sommes prêts à continuer à aider les gens à travers le monde, y compris la Chine, avec ces vaccins ou tout autre soutien contre le Covid-19", a-t-il affirmé.

"Il est de l'intérêt de la communauté internationale que

nous puissions, collectivement, aider la Chine à garder (l'épidémie) sous contrôle", a-t-il ajouté.

Depuis 2020, la Chine imposait de strictes restrictions sanitaires, au nom d'une politique dite "zéro Covid" qui a permis de protéger les personnes les plus à risque, généralement peu vaccinées.

Pékin a mis fin inopinément à la plupart de ces

mesures début décembre sur fond d'exaspération grandissante de la population et d'impact considérable sur l'économie.

Le nombre de cas explose depuis.

L'ampleur de l'épidémie est "impossible" à déterminer, de l'aveu même des autorités, les tests de dépistage n'étant désormais plus obligatoires et les données parcellaires.

## MÉDICAMENTS

## UE : feu vert pour une nouvelle thérapie contre une tumeur rare

La Commission européenne a donné son feu vert à la commercialisation d'Ebvallo, une nouvelle thérapie pour les patients atteints d'une tumeur maligne hématologique rare, a indiqué dans un communiqué le laboratoire français Pierre Fabre, qui va le commercialiser.

Ebvallo est destiné aux patients souffrant de "LPT EBV+", une tumeur maligne hématologique, aiguë et potentiellement mortelle, qui peut survenir après une transplantation. Cette autorisation est la

première approbation au niveau mondial d'une immunothérapie à lymphocytes T (les cellules essentielles du système immunitaire) utilisant les cellules d'un donneur, fait valoir Pierre Fabre.

Pierre Fabre dirigera les activités de commercialisation et de distribution en Europe de ce traitement, mis au point par le laboratoire américain Atara Biotherapeutics.

Cette décision "représente une avancée médicale majeure pour des patients

présentant d'importants besoins médicaux non satisfaits", a déclaré Pascal Touchon, PDG d'Atara, cité dans le communiqué.

Ebvallo a reçu la désignation de médicament orphelin en Europe.

Cette désignation est réservée aux médicaments destinés au traitement de maladies rares (ne touchant pas plus de cinq personnes sur 10.000 dans l'UE), qui entraînent une menace pour la vie ou une invalidité chronique.

## ROYAUME-UNI

## Les ambulanciers à leur tour en grève face à un gouvernement inflexible

Au lendemain de la grève des infirmières, les ambulanciers britanniques s'apprentent à rejoindre, mercredi, le mouvement social qui touche de multiples secteurs mais face auquel le gouvernement reste inflexible.

Dans un Royaume-Uni qui ploie sous une inflation à plus de 10%, de nombreux secteurs - salariés des chemins de fer, de la logistique, ambulanciers, agents de la police aux frontières, des aéroports, etc - ont décidé de débrayer en cette fin d'année, et pour beaucoup aussi début janvier.

Mercredi, c'est au tour de milliers d'ambulanciers, qui réclament une augmentation de salaire, de rejoindre le mouvement.

Une grève qui inquiète fortement pour les répercussions qu'elle pourrait avoir dans les hôpitaux. Environ 750 militaires ont été mobilisés pour remplacer des ambulanciers grévistes.

"Beaucoup de dirigeants du NHS (le système public de santé, ndr) nous signalent qu'ils ne peuvent pas garantir la sécurité des patients demain", a alerté Matthew Taylor, le directeur de la NHS Confédération qui représente les hôpitaux en Angleterre.

"Il est clair que nous sommes entrés en territoire dangereux", a-t-il écrit dans une lettre au Premier ministre Rishi Sunak.

Le secrétaire d'Etat à la Santé Will Quince a appelé sur la BBC les Britanniques à éviter jeudi les "activités risquées", avant de détailler: un jogging sur une route verglacée, un sport de contact, ou même une promenade en voiture "inutile".

Un responsable du NHS, le service de santé public, a appelé à prendre des "mesures raisonnables". Matthew Taylor a exhorté le Premier ministre à mettre rapidement un terme au conflit entre le gouvernement et les syndicats, en lui demandant d'accepter de "négocier" sur les salaires. Mais le gouvernement campe sur ses positions.

## EUROPE

## Le vieux continent connaît "la plus dévastatrice" grippe aviaire de son histoire

L'Europe connaît depuis plus d'un an l'épidémie de grippe aviaire "la plus dévastatrice" jamais observée sur son sol, ont indiqué mardi les autorités sanitaires, avec environ 50 millions de volailles abattues dans les élevages infectés par le virus.

Entre octobre 2021 et septembre 2022, l'Europe a été touchée par l'épidémie d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) la plus dévastatrice, avec 37 pays européens affectés, et plus de 2.500 foyers détectés dans les fermes du continent, selon un rapport de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) et du laboratoire de référence de l'Union européenne.

Les pertes de poulets, canards ou dindes dans les élevages sont, en réalité, plus considérables, car ce bilan de 50 millions d'oiseaux euthanasiés n'inclut pas les abattages préventifs qui ont pu être réalisés autour des foyers, a précisé l'agence sanitaire. L'épidémie n'a pas reflué depuis septembre, et les contaminations redoublent même à l'approche de l'hiver.

L'EFSA souligne que, "pour la première fois", il n'y a pas eu de séparation marquée entre deux vagues épidémiques, le virus ne s'étant pas éteint à la faveur de l'été.

Et cet automne, l'épidémie s'est déjà montrée plus virulente que l'an dernier à la même période, avec un nombre d'élevages infectés supérieur de 35%.

Entre le 10 septembre et le 2 décembre 2022, près de 400 foyers ont été répertoriés dans les élevages de 18 pays européens, France, Royaume-Uni et Hongrie en tête.

Le virus a aussi été détecté plus de 600 fois chez des oiseaux sauvages et notamment aquatiques (canards, cygnes), qui pourraient, selon ce rapport, avoir contribué à propager le virus à l'intérieur des fermes.

# BONNE HUMEUR QU'EST-CE-QU'ON MANGE POUR BOOSTER LA SÉROTONINE ?

Et s'il existait des aliments de la bonne humeur ? À défaut d'une potion magique, la combinaison de certains aliments permet de booster la production de sérotonine, l'hormone du "bonheur", dans notre cerveau.

Peut-on être plus heureux grâce à notre alimentation ? Au-delà du simple plaisir de manger et de partager de bons moments, notre assiette peut également contribuer à améliorer notre humeur. Comment ? En consommant des aliments qui stimulent la production de sérotonine, l'hormone du bonheur. Mode d'emploi avec les conseils issus de l'ouvrage « Prenez soin de vous maintenant ! Pour vivre heureux plus longtemps »\*.

## LES ALIMENTS RICHES EN TRYPTOPHANE

La sérotonine est produite par notre cerveau à partir d'un acide aminé, appelé tryptophane. Notre corps n'en synthétise pas, il faut donc s'en procurer via notre alimentation. Cet acide aminé, constituant de base des protéines, se retrouve dans de nombreux produits :

Riz complet  
Légumineuses (soja, haricot, pois, lentille), Crucifères (brocoli, chou-fleur, chou de Bruxelles)  
Œufs, produits laitiers, viandes, poisson gras  
Chocolat noir  
Bananes  
Noix et graines

## COMMENT FAVORISER LA PRODUCTION DE SÉROTONINE ?

Cependant, consommer des aliments riches en tryptophane

ne suffit pas. Cet acide aminé doit ensuite pouvoir arriver jusqu'au cerveau et y pénétrer afin d'être utilisé pour la fabrication de la sérotonine. Or, d'autres acides aminés sont en compétition pour passer par la même « porte ». Le moyen de favoriser l'entrée du tryptophane par rapport aux autres est de consommer des aliments contenant des glucides : Céréales, riz, pain, pâtes, pomme de terre, maïs, légumineuses  
Fruit sec  
Miel

La consommation de glucides entraîne la libération d'insuline qui va « détourner » les acides aminés compétiteurs présents dans le sang. Ils vont être envoyés vers les muscles, favorisant l'accès au cerveau du tryptophane. Mais là encore, ce n'est pas fini ! Il est possible de donner un autre petit coup de pouce à notre acide aminé afin que sa conversion en sérotonine soit optimale.

En effet, cette transformation nécessite deux enzymes qui, elles-mêmes, ont besoin de cofacteurs pour fonctionner. Ces cofacteurs peuvent également être apportés par l'alimentation.

Cofacteurs de l'enzyme tryptophane hydroxylase : vitamine B9, fer, vitamine B3, calcium  
Cofacteurs de l'enzyme décarboxylase : zinc, vitamine B6, magnésium, vitamine C



## VITAMINE D ET OMÉGA-3, DES ALLIÉS DE TAILLE

Deux autres substances permettent également d'améliorer le fonctionnement de toute cette chaîne de production.

la vitamine D : elle va booster le gène responsable de la fabrication des deux enzymes convertissant le tryptophane en sérotonine. La vitamine D se retrouve majoritairement dans le poisson, les œufs et les produits laitiers oméga-3 ; ils favorisent l'action de la sérotonine en bloquant la production des molécules opposées, appelées

prostaglandines et en rendant plus fluide les membranes neuronales sur lesquelles la sérotonine agit. On retrouve essentiellement les oméga-3 dans les poissons gras et les fruits de mer.

## UN EXEMPLE D'ASSIETTE «BONHEUR»

Voilà pour le mécanisme. Mais comment composer une assiette qui rend heureux ? Pas de panique, voici quelques idées pour concevoir un menu qui boostera votre production de sérotonine.

Pour ce faire, composez une

belle assiette de riz complet mélangé avec des lentilles (vertes ou corail) et un poisson gras comme du saumon. Ainsi, vous ferez le plein de tryptophane, de glucides, de vitamine D et d'oméga-3. De plus, cette combinaison fournira à votre organisme une grande partie des cofacteurs nécessaires à la production de sérotonine.

En dessert, misez sur quelques fruits secs avec un gros carré de chocolat pour un apport supplémentaire en fer, en glucide et en tryptophane. Terminez par une orange afin de faire le plein de vitamine C !

# JE SUIS STRESSÉE : QUAND DOIS-JE CONSULTER ?

Vous vous sentez stressée en permanence ? Vous n'arrivez plus à faire retomber la pression ? Voici les signes d'alerte qui doivent vous pousser à consulter.

D'après une enquête OpinionWay publiée au mois d'octobre 2017, 9 Français sur 10 se déclarent "stressés" ; le stress atteint tout particulièrement les femmes qui sont 60 % à en souffrir, contre 38 % des hommes.

Qu'est-ce que le stress ? "Il ne faut pas confondre le stress avec l'anxiété, souligne la psychologue Antoine Spath. Le stress est toujours subi ; on stresse face à une situation difficile au bureau, lorsque les choses se compliquent dans le couple, lorsqu'on évolue dans un environnement bruyant, désagréable, pas adapté... Le stress a toujours une origine extérieure que l'on peut identifier. On sait "pour quelle(s) raison(s)" on ressent du stress."

À contrario, l'anxiété vient de l'intérieur de soi : c'est une anticipation de l'avenir ; lorsqu'elle n'est pas excessive, l'anxiété peut être positive en ce sens qu'elle nous prépare à ce qui va arriver. On ne la subit pas : on en est à l'origine" explique le spécialiste.

## STRESS : À QUEL MOMENT FAUT-IL DIRE "STOP" ?

"Quand le stress commence à avoir des répercussions sur la santé, il est nécessaire de consulter" recommande la psychologue.

En effet : le stress peut déclencher ou aggraver des maladies, psychologiques et/ou physiques : le stress, ce



n'est pas seulement "dans la tête" ; c'est un état d'esprit qui a des conséquences très concrètes sur la santé et qui bouleverse notamment le système nerveux sympathique.

À la longue, on peut voir se développer des maladies psycho-somatiques ou apparentées : psoriasis, ulcère, burn-out, dépression... ou même un cancer, bien que les liens exacts entre le stress et la maladie cancéreuse ne soient pas clairement prouvés. "Le stress est vraiment nocif, c'est un facteur pathogène connu et étudié ; il ne faut donc pas laisser traîner" souligne Antoine Spath.

Le spécialiste recommande donc de consulter lorsque le stress entraîne :

De l'irritabilité, de la colère ou une susceptibilité anormale : on "prend mal" tout ce qui nous est dit, on

réagit (mal) au quart de tour, on est énervé par tout et tout le monde...

Des troubles du sommeil ou de l'insomnie : on "rumine" le soir et ça nous empêche de trouver le sommeil, on se réveille pendant la nuit, on n'arrive plus à fermer l'œil...

Des maux de ventre, Des maux de tête.

Des manifestations dermatologiques : démangeaisons, boutons, plaques rouges...

De la fatigue ou de l'épuisement : on a du mal à rester concentré durant la journée, on a du mal à accomplir les tâches du quotidien...

De la nervosité : on sursaute au moindre bruit, on s'inquiète facilement...

De la déprime : on ne trouve plus goût à rien, on ne parvient plus à s'amuser...

Stress : qui consulter ? Face à un stress chronique qui ne "passe" pas, on peut prendre rendez-vous chez un psychologue clinicien, un médecin psychiatre ou chez son médecin traitant. "Le stress nécessite une prise en charge sérieuse : privilégiez donc une consultation auprès d'un professionnel" note Antoine Spath.

"Outre la mise en place de techniques de relaxation (yoga, méditation, sophrologie...), le travail sera axé autour de la sensation d'impuissance qui accompagne l'état de stress : il s'agit d'apprendre à ne plus subir la situation stressante, à agir pour son bien-être."

**Le stress et la colère favorisent l'insuffisance cardiaque**

D'après une nouvelle étude américaine, le stress et la colère favoriseraient le développement d'une insuffisance cardiaque, une maladie potentiellement mortelle.

Entre 1 % et 2 % de la population mondiale souffrirait d'insuffisance cardiaque, selon la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) : chaque année, en France, cette pathologie est responsable d'environ 70 000 décès.

On parle d'insuffisance cardiaque lorsque le cœur n'est plus capable d'assurer son rôle, et donc d'alimenter correctement l'organisme en sang : ce phénomène est lié à une perte de contractilité du muscle cardiaque, qui peut atteindre le côté droit et/ou le côté gauche du cœur.

Les causes de l'insuffisance cardiaque sont multiples : cette "fatigue du cœur" peut notamment survenir en raison d'un infarctus du myocarde, d'une hypertension artérielle, d'une cardiomyopathie ou d'une maladie des valves cardiaques.

Selon une récente étude menée par la Yale University (aux États-Unis), les personnes stressées, les promesses aux accès de colère et habituées aux émotions négatives auraient également un risque accru de développer une insuffisance cardiaque.

**UNE MEILLEURE GESTION DU STRESS (ET DE LA COLÈRE) POUR PROTÉGER LE CŒUR**

Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs (qui ont publié leurs travaux dans le Journal of Cardiac Failure) ont travaillé avec un groupe de volontaires : pendant une semaine, ceux-ci ont quotidiennement rempli des questionnaires pour évaluer leur stress et leurs émotions (y compris leur colère). En parallèle, des échocardiogrammes étaient régulièrement réalisés pour visualiser les contractions du muscle cardiaque.

Résultat ? Les chercheurs ont découvert que les individus stressés et/ou souvent en colère avaient, en moyenne, une moins bonne fonction diastolique, ce qui signifie que leur cœur avait des difficultés à se relâcher entre deux contractions et à se remplir de sang.

« Le stress et les émotions négatives étaient déjà connus pour augmenter le risque de développer une cardiopathie ischémique ou une arythmie cardiaque : nous savons maintenant que ces facteurs jouent également un rôle dans le développement de l'insuffisance cardiaque », concluent les chercheurs, qui nous encourageant donc à mieux gérer notre stress en cette période difficile. Méditation en pleine conscience, sport, yoga, art-thérapie... Il n'y a que l'embaras du choix !

# ANTI-DÉPRIME, ANTI-STRESS... LE TOP DES ALIMENTS RICHES EN OMÉGA 3

Anti-stress, anti-déprime... Les vertus des oméga 3 pour la santé mentale et le cerveau ne sont plus à démontrer. Alors, pour faire le plein, voici les aliments qui en contiennent le plus !

Les oméga-3 sont des acides gras polyinsaturés au même titre que les oméga 6. Dans les oméga 3 on distingue l'acide alpha-linolénique (ALA), l'acide eicosapentaénoïque (EPA) et l'acide docosahexaénoïque (DHA). Les oméga 3 sont essentiels au développement et au fonctionnement de l'organisme. Ils entrent dans la composition de la membrane de toutes nos cellules. Essentiels au fonctionnement du cerveau, ils permettraient de réduire le stress en ralentissant la production de l'hormone du stress (le cortisol), de prévenir la dépression et même de réduire l'agressivité. Selon une récente étude de l'Inserm, des carences en oméga 3 peuvent même entraîner des comportements dépressifs. Au-delà de ces effets sur l'humeur, ces lipides ont de multiples effets sur notre santé et notre cerveau, et ce dès l'enfance. Des études ont par ailleurs montré un effet sur la prévention des maladies cardio-vasculaires ou encore de la maladie d'Alzheimer.

**QUELS SONT NOS BESOINS QUOTIDIENS EN OMÉGA 3 ?**

Notre organisme ne les fabrique pas, c'est notre alimentation qui doit nous les fournir. Pour cette raison ils sont dits essentiels et s'apparentent à des vitamines. En moyenne, nous avons besoin de 2g par jour d'oméga 3 avec un rapport oméga 3/oméga 6 de 1 sur 5 pour que les oméga 3 jouent bien leur rôle, soit 10g d'oméga 6 pour 2g d'oméga 3.

**OÙ TROUVE-T-ON LES OMÉGA 3 DANS L'ALIMENTATION ?**

Or notre alimentation actuelle comporte trop d'oméga 6 et pas assez d'oméga 3. Il nous faut donc augmenter notre consommation d'acides gras oméga 3. On trouve des oméga 3 ? L'acide alpha-linolénique (ALA) est présent uniquement dans les végétaux (graines de lin, de chia, de chanvre, noix, huiles de colza, de lin, de noix, de soja et dans certains légumes verts comme la mâche ou les épinards). L'acide alpha-linolénique contenu dans les graines et les huiles consommées permet à notre organisme de synthétiser l'acide eicosapentaénoïque (EPA) et l'acide docosahexaénoïque (DHA). Ces deux acides gras oméga 3 sont aussi présents dans les poissons gras comme le maquereau, le saumon, le hareng,

la truite, le thon, le flétan... et dans les mollusques et les crustacés tels bigorneau, crabe, tourteau, crevette, huître, moule...

**1/9 - Les graines de Chia**

Les graines de Chia - Cultivé au Mexique, le chia est la plus grande source végétale d'oméga 3 : l'équivalent d'une cuillère à soupe (10 à 20 g) suffirait à satisfaire les besoins quotidiens. Il est aussi riche en calcium et en phosphore. Vous pouvez incorporer les graines de chia dans vos salades, vinaigrettes, jus de fruit.

**2/9 - Les épinards**

Les épinards - Les épinards sont les légumes verts à feuilles les plus riches en oméga 3, notamment en acide alpha-linolénique. 200 g d'épinard apportent 20% des besoins journaliers en oméga 3. Les autres légumes verts riches en oméga 3 ? Mâche, brocolis, chou-fleur, cresson, chou de Bruxelles, laitue...

**3/9 - Le crabe**

Le crabe - La chair du crabe est peu calorique et pauvre en graisses mais contient des acides gras essentiels Oméga-3 : acide eicosapentaénoïque (EPA) et acide docosahexaénoïque (DHA), à raison de 0,3g d'EPA et de DHA pour 100g de crabe.

**4/9 - Les graines de lin**

Les graines de lin - Les graines de lin fournissent environ 3g d'ALA par cuillère à soupe. Elles peuvent être incorporées moulues à diverses préparations : pain, compotes, salades. Elles y ajouteront un léger et délicieux goût de noix.

**4/9 - Les graines de lin**

Les graines de lin - Les graines de lin fournissent environ 3g d'ALA par cuillère à soupe. Elles peuvent être incorporées moulues à diverses préparations : pain, compotes, salades. Elles y ajouteront un léger et délicieux goût de noix.

**6/9 - L'huile de noix**

L'huile de noix - L'huile de noix est riche en oméga 3 (11,9g d'ALA pour 100g). Elle est parfaite en assaisonnement des salades, carapaces de poissons et légumes crus, en filet en fin



de cuisson, elle rehausse les poissons blancs et légumes tiéds.

**7/9 - La mâche**

La mâche - 100g de mâche contiennent entre 200 et 350 mg d'ALA soit 42% de l'apport journalier recommandé en oméga 3. Pour faire le plein d'oméga 3, assaisonnez-la avec de l'huile de colza et ajoutez quelques noix émincées. D'autres légumes verts à feuilles comme le chou et la laitue contiennent de 200 à 375 mg d'ALA pour 100 g.

**8/9 - Les noix**

Les noix - La noix classique (noix de Grenoble) a l'avantage de contenir une quantité non négligeable d'acide alpha-linolénique (ALA) soit 7 g/100 g. 6 à 7 noix fournissent 2g d'ALA.

**9/9 - Le maquereau**

Le maquereau - Quand on pense oméga 3, on pense saumon. Pourtant, le maquereau en contient deux fois plus ! C'est entre mal et septembre que le maquereau contient le plus de oméga 3. A savoir : il est si bien pourvu par la nature en oméga 3 que même en boîte il conserve presque toutes ses qualités nutritionnelles.

## STRESS : 2 EXERCICES POUR DÉCOMPRESSER

Quand la pression monte, quand on est sur le point de perdre patience, d'hurler ou de fondre en sanglots, deux exercices sont imparables. Retour au calme garanti en 5 minutes chrono.

**EN PRATIQUE LA COHÉRENCE CARDIAQUE**

Le stress active « l'accélérateur physiologique », avec à la clé le cœur qui s'emballle, les mains qui deviennent moites... D'où l'intérêt de la cohérence cardiaque, qui, à l'inverse, renforce l'activité du système parasympathique, c'est-à-dire du « frein physiologique ». Dans l'idéal, il faudrait la pratiquer non seulement quand le cerveau d'apaisement se fait ressentir, mais aussi quand tout va bien. En

consacrant 5 minutes le matin, le midi et vers 18h, on augmente en effet considérablement son seuil de résistance au stress.

Le principe est simple : on respire à un rythme de 6 respirations par minute, en comptant 3 secondes sur l'inspiration et 2 secondes sur l'expiration. Pour garder un rythme régulier, on peut s'aider de vidéos mises en ligne sur internet ou d'une appli gratuite type RespiRelax.

**ON STIMULE SON POINT D'ANCORAGE**

Nous avons des ressources pour nous protéger contre le stress. Mais il faut être capable de les mobiliser rapidement quand la situation l'exige. C'est l'objectif de

cet exercice imaginé par Patrick Collignon, coach d'épanouissement : se construire une vraie bulle de sérénité où se réfugier quand l'environnement devient trop hostile.

1/ Après s'être installé dans un endroit calme où l'on ne risque pas d'être dérangé, on cherche à se rappeler l'un des plus beaux moments que l'on ait vécus. Le souvenir heureux d'un instant dont on a souhaité, à l'époque, qu'il ne s'arrête jamais.

2/ On revit ce moment, on se remémore toutes les sensations perçues ce jour là. Où tenions-nous ? Avez-vous ? Que faisait-on ? Quel temps faisait-il ? Quelles odeurs flottaient dans l'air ? Qu'a-t-on ressenti ?

3/ En respirant profondément, on s'imprime complètement de ce moment inoubliable, avec toutes ses sensations agréables.

4/ Quand on se sent profondément bien, rasséréné, nourri, plein de gratitude pour ce moment exceptionnel, on l'ancre en soi. Pour cela, on serre le poing ou on stimule un point de son corps pendant au moins 20 secondes. Recommencer deux à trois fois pour renforcer l'ancrage.

5/ On prend ensuite quelques instants pour penser à autre chose, changer de position ou de pièce. On peut ensuite tester l'effet de l'ancrage en stimulant le point de l'ancrage. Normalement la sensation de bien-être arrive instantanément.

## MAROC

## La corruption des eurodéputés par le Makhzen vise à acheter leur silence concernant la question sahraouie

L'ancien officier de l'armée marocaine, Mustapha Adib, a affirmé que le recours du régime du Makhzen à la corruption des eurodéputés avec l'argent qu'il gagne du commerce du haschich vise à pousser le "vieux continent" à cautionner son occupation illégale du Sahara occidental et à acheter son silence sur la grave situation des droits de l'Homme au royaume et dans les territoires sahraouis occupés".

Dans un article publié sur sa page Facebook, Mustapha Adib a, en outre, indiqué que "les pots-de-vin et autres cadeaux et privilèges que le Makhzen accorde aux parlementaires européens ont aussi pour objectif d'inciter les pays de l'Union européenne (UE) à acheter davantage les produits issus du pillage des territoires sahraouis occupés, dont les légumes et le poisson, cédés à bas prix".

Affirmant, dans ce sens, que "l'objectif ultime du Maroc, à travers ces pratiques, est d'amener les Européens à acheter aveuglément les produits sahraouis sans chercher à en connaître la provenance", l'ancien officier a souligné que "le régime du Makhzen est prêt, pour atteindre son objectif, à céder à moins de 50 centimes le kilo de sardine, quitte à priver les Marocains de ce produit". Dans le même ordre d'idées, M. Adib a fait remarquer que "le recours du Makhzen à la corruption des



eurodéputés vise également à acheter le silence de l'Europe sur les violations permanentes des droits de l'homme au Maroc et dans les territoires sahraouis occupés, mais aussi en ce qui concerne (les retards accusés dans) l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara occidental, tel que le réclame les résolutions onusiennes et le droit international".

L'officier a évoqué, d'autre part, l'arrestation de policiers français et hollandais qui tra-

vaillaient pour le compte du Makhzen, en Europe, sans que le parlement européen n'en fasse grand écho. Pour M. Adib, l'argent que dépense le Makhzen pour corrompre les eurodéputés "ne provient pas forcément du Trésor public, mais souvent du commerce du haschisch", rappelant qu'il avait déjà indiqué que les généraux de l'armée marocaine, Hosni bin Slimane et Haramein, ainsi que d'autres barons de la drogue disposaient de beaucoup d'informations sur

les opérations illégales menées par le Maroc, évoquant le dépôt de "l'argent destiné aux opérations mafieuses et criminelles menées à l'étranger dans des boîtes noires".

Exhortant, enfin, les pays occidentaux à cesser leur hypocrisie et à assumer plutôt leurs responsabilités, M Adib a fait observer que "les Marocains ont à présent besoin d'un soutien pour mener leur révolte, afin de se débarrasser d'un régime moyenâgeux et périmé".

## BÉNIN

## Législatives : la campagne électorale démarre le 23 décembre

La campagne électorale pour les élections législatives du dimanche 8 janvier 2023 débutera officiellement le 23 décembre 2022 à zéro heure pour s'achever le 6 janvier à minuit sur toute l'étendue du territoire du Bénin, a annoncé, mardi à Cotonou, le président de la Commission électorale nationale autonome (CENA), Sacca Lafia.

Selon les dispositions du code électoral en vigueur au Bénin, durant les 15 prochains jours que durera la campagne électorale, les sept partis en lice pour ce scrutin auront l'occasion de présenter aux populations des villes et campagnes du pays les ambitions qu'ils nourrissent pour le Bénin afin de susciter l'adhésion des électeurs et obtenir leurs suffrages.

D'après ces mêmes dispositions, l'élection législative du 8 janvier prochain représente un enjeu majeur dans le sens où elle marquera une transition en vue de déboucher sur les consultations générales prévues pour 2026.

En effet, les députés à l'Assemblée nationale du Bénin seront élus au suffrage universel direct, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle, pour un mandat de trois ans contre cinq ans auparavant dans les 24 circonscriptions correspondant aux limites des départements.

Un total de 6.600.572 électeurs béninois sont appelés aux urnes le 8 janvier prochain pour élire les 109 députés de la neuvième législature du pays depuis l'avènement du renouveau démocratique de février 1990.

## SOUDAN DU SUD L'ONU dévoile le plan de réponse humanitaire 2023

Un plan de réponse humanitaire d'une valeur de 1,7 milliard de dollars pour le Soudan du Sud a été lancé mardi par l'ONU, dans l'objectif d'aider 6,8 millions des personnes les plus vulnérables durant l'année prochaine, a déclaré Stéphane Dujarric, le porte-parole en chef du secrétaire général de l'ONU.

La campagne 2023 vise à aider les victimes de conflits, de chocs climatiques et de déplacements prolongés, a-t-il précisé. Selon Sara Nyanti, coordinatrice humanitaire pour le Soudan du Sud citée par M. Dujarric, "alors que la crise du Soudan du Sud fait concurrence à d'autres urgences mondiales et que les financements sont en baisse, les habitants de ce pays méritent davantage d'intérêt, pas uniquement le déploiement d'efforts visant à assurer leur survie." Elle a également souligné la nécessité pour les travailleurs humanitaires d'avoir un accès libre et sûr pour aider tous ceux qui en ont besoin", a indiqué M. Dujarric.

Et d'ajouter: "Plus des deux tiers de la population du Soudan du Sud auront besoin d'une forme d'aide humanitaire et de protection en 2023".

Selon lui, huit millions de personnes pourraient souffrir d'une grave insécurité alimentaire au plus fort de la période de soudure entre avril et juillet de l'année prochaine.

Le plan de réponse humanitaire 2022 des Nations Unies pour le Soudan du Sud a été financé à 67%, a affirmé le porte-parole du S/G de l'ONU.

## TUNISIE

## Les changements climatiques ont déjà affecté le quotidien de 84% de la population

En Tunisie, 84 % de la population affirment que les changements climatiques ont déjà eu des répercussions sur leur quotidien, indiquent les résultats de la première édition africaine de l'enquête 2022, de la Banque européenne d'invest-

tissement (BEI) sur le climat, publiée mardi, sur son site.

Selon cette enquête conduite en partenariat avec la société d'études de marché "BVA", 52 % de la population tunisienne estiment que les changements

climatiques et les dommages environnementaux ont affecté leurs revenus ou leurs moyens de subsistance.

Au total, 43 % des Tunisiens (contre 57 % pour la moyenne des Africains) affirment qu'ils ont, eux-mêmes ou l'une de leurs connaissances, déjà agi pour s'adapter aux effets des changements climatiques.

Certaines de ces initiatives comprennent des investissements dans des technologies visant à réaliser des économies d'eau, afin de réduire l'impact de la sécheresse au moment où d'autres ont trait au curage de canalisations en prévision des inondations, d'après cette enquête menée auprès de plus de 6000 personnes issues de 10 pays africains, dont 500 en Tunisie.

Les personnes sondées, qui sont âgées de 15 ans et plus, ont participé à cette enquête entre le 1er et le 25 août 2022, avec un panel représentatif pour chacun des pays examinés.

Interrogés sur la source d'énergie dans laquelle leur pays devrait investir pour lutter contre les changements climatiques, 83 % des Tunisiens (contre 76 % pour la moyenne des Africains) ont déclaré que la priorité devrait être donnée aux énergies renouvelables, loin devant les combustibles fossiles (7 %).

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

## Le gouvernement se félicite du vote de l'ONU sur la fin du régime de notification sur l'achat des armes

Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) s'est félicité de la décision du Conseil de sécurité de l'ONU concernant le vote mardi à l'unanimité de la résolution sur la fin du régime de notification sur l'achat des armes pour la RDC.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé à l'unanimité mardi une résolution sur la levée du régime de notification sur l'achat des armes imposé par l'instance onusienne depuis 2008 sur la RDC.

Au cours du vote de mardi, le Conseil de sécurité de l'ONU a également prorogé le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO) pour une année supplémentaire.

"Le gouvernement prend acte du prolongement du mandat de la MONUSCO d'une année tout en réaffirmant sa détermination à poursuivre la mise en œuvre du Plan de retrait progressif et échelonné, conformément à la volonté exprimée par la population congolaise", a indiqué Patrick Muyaya, porte-parole du gouvernement de la RDC, dans un communiqué.

## AFRIQUE DU SUD

## Possible extradition de l'ex-ministre des Finances du Mozambique vers les Etats-Unis

La justice sud-africaine a rejeté la requête formée par le gouvernement du Mozambique contre l'extradition de Manuel Chang, l'ancien ministre mozambicain des Finances impliqué dans un scandale financier, ce qui ouvre la voie à son extradition vers les Etats-Unis. Manuel Chang est détenu en Afrique du Sud depuis 2018 à la

demande des autorités américaines, en raison de son implication présumée dans l'énorme affaire dite de la "dette cachée", dans laquelle il aurait utilisé le système financier américain pour mener à bien ce projet frauduleux.

La Cour suprême d'appel d'Afrique du Sud a conclu qu'il n'y a pas de perspective raisonnable

de succès dans un appel et il n'y a pas d'autre raison impérieuse pour laquelle un appel devrait être entendu", rejetant la demande le 8 décembre.

Le scandale a éclaté en 2016 après que des entreprises publiques du Mozambique, pays pauvre d'Afrique australe, ont emprunté illégalement deux milliards

de dollars (1,8 milliard d'euros) en 2013 et 2014 - pendant que M. Chang était ministre des Finances - auprès de banques internationales pour acheter une flotte de bateaux de pêche au thon et des navires de surveillance.

Cette opération avait déclenché un défaut de paiement de la dette souveraine et un effondrement de

la monnaie dans le pays. Le ministère sud-africain de la justice avait initialement accepté d'extrader Chang vers Maputo. Une coalition de groupes de la société civile mozambicaine a contesté cette décision, faisant valoir qu'il pourrait bénéficier d'une immunité dans son pays d'origine.

## PALESTINE

# Démolition de plusieurs structures palestiniennes à Masafer Yatta

Plusieurs structures à usage d'habitation dans la zone de Masafer Yatta, au sud de la ville d'El Khalil en Palestine occupée, ont été démolies par l'entité sioniste, rapporte mardi une association.

A Wadi Jahish, l'armée sioniste a procédé à la démolition de 5 tentes bédouines à l'aide d'engins lourds. Ces tentes abritaient la famille al-Hadar.

Les troupes sionistes se sont ensuite rendues à Khallat Al Dabea où ils ont confisqué deux tentes. En plus des tentes, des destructions ont été rapportées dans les hameaux de Maan et de Twani.

Dans le premier, les forces sionistes ont procédé à la destruction d'une maison, et dans le second elles ont démolie une grange. Ces destructions sont rapportées par Ratif al-Jubour, coordinateur des comités populaires et nationaux de la résistance contre le mur et la colonisation au sud d'El Khalil et l'organisation Youth of Sumud, une organisation engagée dans la résistance populaire face à la colonisation et à l'occupation. Masafer Yatta, au sud d'El Khalil est composé de 20 villages palestiniens. Les Palestiniens y vivent et y mènent leur bétail depuis des générations. Le 4 mai, les tribunaux sionistes ont donné le feu vert à la démolition de huit de ces villages (hameaux), où vivent quelque 1300 personnes.



## SYRIE

# Six membres de l'EI capturés dans des raids américains

Les forces américaines ont annoncé mardi avoir capturé six membres du groupe terroriste "Etat islamique" (EI/Daech), dont un commandant, au cours de trois opérations menées ces dernières 48 heures dans l'est de la Syrie.

Depuis la défaite de l'EI en Syrie en 2019, la coalition internationale menée par Washington mène régulièrement des opérations aériennes contre des membres présumés du groupe.

Dans un communiqué, le commandement militaire américain pour le Moyen-Orient (Centcom), a indiqué que ses forces "ont mené trois raids par hélicoptère dans l'est de la Syrie ayant débouché sur

l'arrestation de six membres de l'EI". L'un d'eux est un dirigeant du groupe terroriste, identifié sous le nom d'al-Zoubaydi, "impliqué dans la planification et la facilitation d'attaques de l'EI en Syrie".

"Le bilan initial indique qu'il n'y a pas eu de victimes civiles", ajoute le communiqué.

"La capture de ces membres de l'EI perturbera la capacité de l'organisation terroriste à continuer de planifier et mener des attaques déstabilisatrices", déclare le commandant du Centcom, le général Michael Kurilla.

Deux raids ont été menés dans la province de Deir Ezzor (est) et un troi-

sième dans la province de Hassaké (nord-est).

Le 27 octobre 2019, les Etats-Unis ont annoncé la mort du chef de l'EI, Abou Bakr al-Baghdadi, lors d'une opération américaine dans le nord-ouest de la Syrie. Et en 2022, deux autres chefs de l'EI ont été tués dans le pays.

## DANEMARK

# Un sympathisant de l'EI condamné à 16 ans de prison pour un projet d'attentat

La justice danoise a condamné mardi un sympathisant de l'organisation terroriste autoproclamée "Etat islamique" (EI) à 16 ans de prison pour un projet d'attentat à la bombe, la plus lourde condamnation prononcée dans le pays scandinave dans un dossier relevant de la législation antiterroriste. Ali Al Masry, l'accusé d'origine syrienne de 35 ans, a été reconnu coupable de "tentative d'acte terroriste" par le tribunal de Holbaek, en grande banlieue de Copenhague, ainsi que de financement et promotion "d'activités terroristes" à motivation terroriste. C'est dans cette ville qu'il avait été arrêté en février 2021 lors d'un coup de filet conjoint entre le Danemark et l'Allemagne, ainsi que sa femme et le frère de celle-ci, ancien membre de l'EI ayant combattu en Irak et en Syrie. "Le procès n'a pas permis de déterminer où une attaque terroriste aurait pu avoir lieu, mais nous sommes convaincus qu'avec les arrestations réalisées, nous avons empêché une attaque d'être menée", ont déclaré les procureurs John Catre Nielsen et Kirsten Jensen dans un communiqué. L'accusé plaideait non coupable, affirmant que les 12 kilos de poudre et produits chimiques retrouvés cachés à son domicile devaient être utilisés pour créer des feux d'artifices. En détention depuis son arrestation, il doit être expulsé à sa sortie de prison. Sa femme, 31 ans, et son frère de 37 ans ont été acquittés des charges de complicité mais reconnus coupables "d'avoir apporté un soutien financier (...) à une personne liée à l'Etat islamique". Ils sont condamnés respectivement à neuf et six mois d'emprisonnement, suivi d'une expulsion pour le frère. Selon les médias danois, les deux hommes sont originaires de Syrie, tandis que la femme est d'origine irakienne, mais ayant la nationalité danoise.

## PÉROU

# Le Congrès avance les élections à avril 2024 pour sortir de la crise

Le Congrès péruvien a voté mardi l'avancement des élections générales de 2026 à avril 2024, afin de tenter d'endiguer la crise et de mettre fin aux protestations déclenchées par la destitution de l'ex-président Pedro Castillo. En session plénière, la proposition, qui nécessitait 87 votes pour, en a recueilli 93. Il y a eu 30 votes contre et une abstention. Le scrutin établit aussi que la présidence actuelle, Dina Boluarte, cèdera sa place en juillet 2024 au vainqueur de l'élection présidentielle. Le président du Congrès, José Williams, a toutefois expliqué à l'issue de la session que la réforme, pour qu'elle entre en vigueur, doit encore être validée par un nouveau vote dans les mois qui viennent. Selon les sondages, 83% des citoyens sont en faveur d'élections anticipées pour mettre fin à la crise, déclenchée par la destitution le 7 décembre du président de gauche, Pedro Castillo. Des manifestations ont depuis éclaté et, selon le dernier rapport du bureau du médiateur, 21 personnes ont été tuées et plus de 650 blessées lors d'affrontements entre manifestants et forces de sécurité. Pedro Castillo

avait été arrêté pour rébellion alors qu'il était sur le chemin de l'ambassade du Mexique, où il voulait demander l'asile, ce qui a généré une crise diplomatique entre Lima et Mexico.

Le gouvernement péruvien a concédé mardi un sauf-conduit à la famille du président déchu pour qu'elle puisse quit-

ter le pays, en application de conventions internationales. L'épouse et les enfants mineurs de M. Castillo se trouvent depuis mardi matin à l'ambassade du Mexique à Lima et y ont obtenu l'asile, comme l'avait confirmé auparavant le ministre mexicain des Affaires étrangères, Marcelo Ebrard.

## L'ambassadeur du Mexique déclaré persona non grata

Le Pérou a déclaré mardi l'ambassadeur du Mexique persona non grata, a annoncé le ministre péruvien des Affaires étrangères, ajoutant que le diplomate avait soixante-douze heures pour quitter le territoire. Cette décision intervient quelques heures après que Pablo Monroy a annoncé que son pays avait accordé l'asile politique à la famille de l'ancien président péruvien, Pedro Castillo. Ce dernier a été arrêté par l'armée pour "rébellion" et "conspiration" après avoir tenté un coup de force le 7 décembre face à l'hostilité du Parlement. Le ministre péruvien des Affaires étrangères a indiqué sur les réseaux sociaux que l'expulsion de Pablo Monroy avait été décidée en raison des "déclarations répétées des plus hautes autorités de ce pays concernant la situation politique au Pérou". Le président mexicain, Andres Manuel Lopez Obrador, s'était dit prêt à offrir l'asile politique à Pedro Castillo après sa destitution. Le ministre mexicain des Affaires étrangères, Marcelo Ebrard, a estimé mardi soir sur Twitter que l'expulsion de Pablo Monroy était "injustifiée et répréhensible". La ministre péruvienne des Affaires étrangères, Ana Cecilia Gervasi, a annoncé sur Twitter que la femme et les enfants de Pedro Castillo, qui se trouvent actuellement à l'ambassade du Mexique à Lima, seraient autorisés à se rendre au Mexique.

## AFGHANISTAN

# La communauté internationale doit maintenir le dialogue avec les talibans afghans

(représentante de l'ONU)

La principale envoyée de l'ONU pour l'Afghanistan a déclaré mardi que la communauté internationale devait maintenir le dialogue avec les talibans afghans sous une forme ou une autre. "Les Afghans souhaitent un dialogue continu avec la communauté internationale, et pensent que ce n'est que par des interactions accrues avec les autorités de facto du pays (les talibans) qu'un changement positif pourra avoir lieu", a indiqué Roza Otounbaeva, représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU et cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Au cours de leurs discussions avec les parties prenantes de la MANUA, les Afghans ont été frustrés par l'approche adoptée par la communauté internationale, a déclaré Mme Otounbaeva.

Ils ont exprimé leur désir de voir se mettre en place des projets à plus long terme, qui impliquent des rémunérations plutôt que des dons, et qui soient plus participatifs, consultatifs et axés sur le développement, a-t-elle indiqué au Conseil de sécurité lors d'un briefing. "Dans les conditions actuelles, les donateurs ont cependant de plus en plus réticents à envisager davantage que la fourniture d'une aide humanitaire. Tant que les filles resteront exclues de l'école et que les autorités de facto continueront à ignorer les autres préoccupations exprimées par la communauté internationale, nous resterons dans l'impasse", a-t-elle fait savoir. Et d'ajouter: "A la MANUA, nous avons entrepris une évaluation interne pour déterminer ce qui a été efficace et ce qui ne l'a pas été dans la mise en œuvre de notre mandat. Cela débouchera sur des recommandations concernant notre futur mandat. Mais dans l'ensemble, nous pensons que le dialogue avec les autorités de facto doit continuer sous une forme ou une autre".

## IRAK

# Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne les récentes attaques terroristes

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a fermement condamné mardi les récentes attaques terroristes perpétrées par le groupe terroriste Etat islamique (EI) en Irak, qui ont tué au moins neuf policiers et huit civils irakiens.

Dans un communiqué, les membres du Conseil de sécurité ont exprimé leur profonde sympathie ainsi que leurs condoléances aux familles des victimes et au gouvernement irakien, et ont souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

Ils ont souligné la nécessité de tenir pour responsables les auteurs, organisateurs, financiers et commanditaires de ces actes répréhensibles et de les traduire en justice, en exhortant tous les pays à coopérer activement avec le gouvernement irakien et toutes les autres autorités compétentes à cet égard.

Ils ont réaffirmé que le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations constitue l'une des menaces les plus graves pour la paix et la sécurité internationales, et ont souligné la nécessité pour tous les pays de combattre avec tous les moyens les menaces pour la paix et la sécurité internationales que représentent les actes terroristes.

Les membres de l'Organe exécutif de l'ONU ont réitéré leur soutien à la souveraineté, l'unité, l'intégrité territoriale, le processus démocratique et la prospérité de l'Irak. Ils ont également réaffirmé leur soutien à la sécurité du pays et à la poursuite de la lutte contre le terrorisme, y compris celle contre l'EI.

## POÉSIE

## Les poètes de 14 wilayas au colloque national de la poésie populaire de Guelma

Le premier colloque national de la poésie populaire et de la chanson bédouine, a rassemblé mardi soir, et jusqu'à demain jeudi, à la maison de la culture Abdelmadjid-Chafaai de Guelma, les poètes de 14 wilayas du pays.

Initié en collaboration avec l'association "Culture et Arts", ce colloque est placé sous le slogan: "La poésie populaire et la chanson bédouine enluminent l'identité, l'histoire et la mémoire", a souligné le directeur de la culture et des arts, Boudjemaa Benamirouche lors de son allocution d'ouverture.

"Le colloque était à l'origine une idée, il est désormais une réalité concrète, grâce au soutien du ministère de la culture et des arts qui a perçu l'importance de sa thématique qui fait écho à la richesse culturelle de la wilaya de Guelma et la diversité de son patrimoine matériel et immatériel", a également souligné M. Benamirouche.

Le même responsable a souligné que cette rencontre est baptisée "premier colloque" dans l'espoir qu'elle sera suivie par d'autres éditions pour en faire une tradition, et ainsi satisfaire le public amateur de cet art et permettre aux participants de découvrir la région avec ses richesses touristiques et ses sites naturels.

Pour sa part, le poète Brahim Afifi, président de l'association "Culture et Arts" de la wilaya de Guelma, a indiqué que le colloque a bénéficié de la participation de 30 poètes venus de 14 wilayas, en plus de troupes musicales bédouines venues des wilayas de Souk Ahras, M'sila et Guelma.

L'ouverture du colloque a donné lieu à



un récital du poète Amar Ghrif de la wilaya de Naama, qui a lu deux "qacida", la première intitulée "je fais le serment de veiller sur

mon pays", la seconde dédiée aux souvenirs des massacres du 8 mai 1945 qui furent particulièrement sanglants dans la wilaya de Guelma.

À son tour, le poète Youcef Karaai d'Aflou, wilaya de Laghouat, a lu une "qacida" dans le genre Melhoun, dans laquelle il a présenté une chronique rimée d'événements vécus en Algérie, depuis les tourments de l'invasion coloniale, jusqu'au séisme de Chlef en 1980

et les inondations de Bab El Oued à Alger en 2001, il a mis en exergue la permanence de la solidarité qui soude le peuple algérien face aux épreuves.

Le colloque se poursuivra jusqu'à jeudi, avec la lecture de textes, ainsi que des conférences qui traiteront du rôle de la poésie populaire et de la chanson bédouine dans la conservation de la mémoire nationale.

APS

## THÉÂTRE

## Naissance de "Nedjmet Essaâda", une nouvelle association culturelle et artistique

"Nedjmet Es'Saâda" (étoile du bonheur), une nouvelle association culturelle pour le théâtre, la danse et la musique, a été créée mardi à Alger, offrant un nouvel espace d'expression aux jeunes passionnés de la pratique du quatrième Art.

Créée à la Bibliothèque Ahmed-Daas au Gué de Constantine, cette association artistique, dédiée aux enfants et aux adultes, vise à offrir des "opportunités d'expression" aux jeunes en quête de "raconter leur univers et faire part de leurs préoccupations", au delà de "donner de la visibilité aux jeunes talents en devenant dans la pratique du 4e Art".

Lors de la cérémonie, déroulée en présence de représentants locaux et de jeunes comédiens en devenir, les membres de l'assemblée générale ont procédé à l'élection de la présidente de "Nedjmet Essaâda", la

comédienne et assistante metteur en scène, Souad Ouail.

"J'espère que nous serons soutenus pour produire des projets utiles à l'éducation culturelle et artistique des enfants et des jeunes, à la construction de la société de demain, ainsi qu'à la préservation et la promotion de notre patrimoine culturel, si riche et si varié", a déclaré Souad Ouail.

Née en 1990, Souad Ouail est licenciée en Droit et diplômée de l'Institut du Théâtre et de Musique d'Alger, une passion qui lui vaudra d'être vite repérée par les professionnels du théâtre et du cinéma qui la distribueront dans plusieurs productions, à l'instar de "Nedjma" (2016) de Kateb Yacine, mise en scène par le regretté Ahmed Benaïssa. Souad Ouail apparaît également à l'écran dans le long métrage "Serkadji" (2016), entre autres.

## EXPOSITION

## "60 ans de création picturale algérienne", une exposition itinérante à partir du 26 décembre

Une exposition collective itinérante regroupant les oeuvres de 63 artistes plasticiens dans plusieurs wilayas sera lancée à partir d'Alger le 26 décembre dans le cadre du 60e anniversaire du recouvrement de l'indépendance, a annoncé mardi le Directeur général de l'Agence algérienne du pour le rayonnement culturel (Aarc), organisateur de l'événement.

S'exprimant lors d'un point de presse, Abdelkader Bendamèche a précisé que le lancement de cette exposition intitulée "60 ans de création picturale algérienne" regroupera les oeuvres deux générations de plasticiens et artiste visuels pour marquer l'évolution de la création picturale en Al-

gérie durant 60 ans. Le lancement de cette exposition sera donné à partir du Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, qui accueillera du 26 décembre au 15 janvier prochain les créations d'artistes visuels issus de plusieurs villes d'Algérie.

Outre la capitale, les wilayas de Tlemcen, Bechar, Mascara, Mostaganem, Laghouat, Tizi Ouzou, Mila, M'sila et Skikda, accueilleront, tour à tour, cette exposition au niveau des maisons de la culture locales.

Des plasticiens à l'image de Narimann Ghelamallah, Djazia Cherrih, Ismahane Mezouar, Nedjoua Serar, Karim Sergoua, Mohamed Oulhaci, Abdelkader Belkhorissat, El Hachemi Ameer, Merine Hadj Abderahmane, Ra-

chid Nacib, Jaoudet Gassouma ou encore le photographe Jamel Matari, figurent parmi les artistes participants à cet événement.

Le plasticien et enseignant Karim Sergoua, associé à ce projet, a souligné "un intérêt des jeunes créateurs pour cette exposition qui vise à montrer les différents styles et courants artistiques représentatifs en Algérie".

Inscrite dans le cadre du programme du ministère de la Culture et des Arts pour marquer le 60e anniversaire du recouvrement de l'indépendance, l'exposition "60 ans de création picturale algérienne" sera clôturée le 2 juillet à Skikda, dernière escale de cet manifestation itinérante.

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'ALGER  
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION  
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) :  
408016000016049  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC  
EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES  
N°18/DSP/2022**

Conformément aux dispositions des articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public et suite à la résiliation à l'amiable avec l'entreprise SARL AD MEDICA GROUPE attributaire du marché portant: Acquisition des équipements médicaux au profit de la polyclinique de Beni Messous, Lot N° 08 :

Unité de consultation Ophthalmique, relatif à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/DSP/2022, paru dans les journaux nationaux: EL KORA NEWS (en arabe) et ECONOMIE ACTUELLE (en français) le: 13/01/2022, La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, portant: Acquisition des équipements médicaux au profit de la polyclinique de Beni Messous, Lot N°08 : Unité de consultation Ophthalmique

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

**1- Capacité professionnelle :** Les soumissionnaires ayant un agrément délivré par les services du Ministère de la Santé.

**2- Capacité financière :** Ayant une moyenne des chiffres d'affaires des trois dernières années (2018, 2019 et 2020) au minimum de 1000 000,00 DA

**3- Capacité technique :**

**- Références professionnelles :** Ayant réalisé une prestation au minimum relative à la livraison des équipements médicaux pour le secteur public durant les cinq dernières années.

Ces prestations doivent être justifiées par la présentation des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire/définitive), les attestations administratives et les ordres de services). Les fournisseurs intéressés par le présent avis d'appel d'offre sont appelés à retirer le cahier des charges au près de: Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger sise au: 35 chemin Fatma Zohra Melik ex Bobillot, Alger. Si l'enveloppe extérieure n'est pas cachetée et marquée comme indiqué ci-dessus le service contractant ne sera en aucun cas responsable lorsque l'offre est égarée ou qu'elle est ouverte prématurément. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis, qui aura lieu le jour de dépôt des offres à 13h00mn à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger. Toute offre reçue par le service contractant après la date de dépôt des offres fixée dans l'avis d'appel d'offre sera écartée et renvoyée au soumissionnaire sans qu'elle ne soit ouverte. Aucune offre ne sera retirée ni modifiée après son dépôt. Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (3) mois.

**a) Le dossier de candidature contient :** - La déclaration de prohibition - La déclaration de candidature - L'agrément du ministère de la santé  
**b) L'offre technique contient :** - une déclaration à

souscrire- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

**c) L'offre financière contient :** Lettre de soumission. - Le bordereau des prix unitaires. - Le devis quantitatif et estimatif.

**Et toutes les pièces citer dans l'article 08 du cahier des charges**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention **AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 18 / DSP / 2022**

**Acquisition des équipements des équipements médicaux au profit de la polyclinique de Beni Messous Lot N° 08/Unité de consultation Ophthalmique**

**« A NOUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES »**

La durée de préparation des offres est fixée à Vingt et Un (21) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux. La date de dépôt des offres est le dernier jour du délai de préparation des offres. L'heure de dépôt des offres est fixée de 08h00mn à 12h00mn. Les offres doivent être déposées à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger sise au : 35chemin Fatma Zohra Melik ex Bobillot, Alger. Si l'enveloppe extérieure n'est pas cachetée et marquée comme indiqué ci-dessus le service contractant ne sera en aucun cas responsable lorsque l'offre est égarée ou qu'elle est ouverte prématurément. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis, qui aura lieu le jour de dépôt des offres à 13h00mn à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger. Toute offre reçue par le service contractant après la date de dépôt des offres fixée dans l'avis d'appel d'offre sera écartée et renvoyée au soumissionnaire sans qu'elle ne soit ouverte. Aucune offre ne sera retirée ni modifiée après son dépôt. Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (3) mois.



# INTERNET Elon Musk annonce qu'il va quitter son poste à la tête de Twitter

Elon Musk a annoncé mardi sur Twitter son intention de quitter la tête du réseau social dès lors qu'il aura "trouvé quelqu'un d'assez fou" pour le remplacer, expliquant que le milliardaire se concentrera dès lors sur les "équipes logiciel et serveurs".



Le propriétaire de la plateforme de microblogging réagissait au résultat du sondage qu'il avait lui-même initié lundi sur Twitter, demandant s'il devait se retirer de la tête de l'entreprise ou non. 57% des 17 millions de votant répondant par l'affirmative. S'il avait affirmé dans un premier temps qu'il se plierait au résultat de son sondage, M. Musk avait envoyé ces dernières heures des signaux plutôt contradictoires, semblant dans un premier temps estimer que le résultat avait été faussé par le vote de bots. Moins de huit semaines après sa

prise de contrôle du réseau social pour 44 milliards de dollars, Twitter ne voit pas la tempête s'apaiser.

L'entreprise est au bord du gouffre financier ayant perdu un certain nombre d'annonceurs face au risque que représente pour les marques la volonté du milliardaire de réduire la modération des contenus.

Un peu plus tôt dans la journée, Elon Musk avait retweeté le résultat d'une enquête d'opinion réalisée par l'institut HarrisX, auprès de son propre échantillon d'utilisateurs de la plateforme, et qui donnait 61%

des personnes interrogées en faveur de son maintien au poste de directeur général. "Intéressant, cela semble suggérer que nous avons bien un léger problème de bots sur Twitter" avait alors réagi le propriétaire de la plateforme en réponse au tweet de l'institut présentant les résultats. Un commentateur intervenu après qu'Elon Musk a approuvé un autre tweet suggérant que son sondage avait été victime de bots. Il a aussi estimé que tout nouveau sondage serait désormais réservé aux utilisateurs payants de Twitter.

# RUSSIE Fuite sur l'ISS : Roscosmos reconnaît une "légère" hausse de température

L'agence spatiale russe Roscosmos a reconnu vendredi une "légère" hausse de la température à bord d'un vaisseau arrimé à la Station spatiale internationale (ISS), selon elle sans danger, deux jours après une fuite potentiellement due à un impact de micrométéorite.

Selon Roscosmos, citée par des médias, des spécialistes du centre de contrôle des vols et les cosmonautes à bord de la station ont "effectué un certain nombre de tests des systèmes du vaisseau spatial habité Soyouz MS-22, notamment en mesurant la température dans l'espace de vie du vaisseau". La température sur ce vaisseau russe arrimé à l'ISS est de +30 C, a précisé Roscosmos sur Telegram. "Il s'agit d'un léger

changement de température", a poursuivi l'agence spatiale russe, qui affirme que cette situation "n'est pas critique pour le fonctionnement des équipements et le confort de l'équipage de la station". Elle "ne constitue pas une menace pour la vie et la santé des cosmonautes", a-t-elle encore précisé. "Le régime de température requis dans l'espace habitable du vaisseau spatial Soyouz MS-22 est maintenu au moyen du segment russe de l'ISS", a également approuvé Roscosmos. La fuite sur le Soyouz MS-22, qui est survenue mercredi lorsque les Russes Sergueï Prokopyev et Dmitri Peteline se préparaient à une sortie dans l'espace, pourrait avoir été causée par un impact de micrométéorite, selon Roscosmos.

# NIGERIA La vente aux enchères du spectre 5G réalise plus de 500 millions de dollars

Le président nigérian Muhammadu Buhari a déclaré mardi que son pays avait obtenu 547 millions de dollars en mettant aux enchères son spectre 5G, attribuant cet exploit à la croissance de l'économie numérique. L'économie numérique s'est considérablement développée, générant des revenus pour le Nigeria et créant des emplois pour les Nigériens, a rappelé M. Buhari lors d'un discours prononcé à l'occasion du lan-

cement d'un centre national de services, un guichet unique pour les ministères, les départements et les agences d'entretenir avec les citoyens locaux dans la capitale du pays, Abuja. "Ces initiatives font partie des efforts de notre administration pour faire de l'économie numérique un vecteur essentiel de la diversification de notre économie et un catalyseur pour la transformation de chaque secteur", a-t-il fait savoir. Grâce aux efforts de

son administration pour développer les infrastructures numériques, le nombre de stations de base de la 4G est passé de 13.823 en août 2019 à 36.751 aujourd'hui, augmentant la couverture de la 4G à travers le pays de 23% à 77,52% pendant la même période, a précisé le président. Il a ajouté que son administration avait suivi de près la mise en œuvre des services 5G, qui sont encore en phase d'essai.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural  
Direction des Services Agricoles de Médéa  
NIF : 096216019049032

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02 /2022

(pour la deuxième fois après déclaration d'infirmités)

Objet : Réalisation des travaux :

Acquisition de cheptel reproducteur (caprin) Lot 02

Dans le cadre du programme de développement rural au titre de l'année 2021, l'opération intitulée « Appui aux éleveurs et aux petits exploitants agricoles » ; La direction des services agricoles de la wilaya de Médéa lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales aux entreprises ayant un registre de commerce portant le code (309-006) relatif au commerce d'animaux vivants, pour participer à l'acquisition de cheptel reproducteur caprin (Lot 02), selon le tableau ci-après :

Fourniture	Unité	Subdivision	Commune	Localité	Quantité
Acquisition de cheptel reproducteur (caprin) Lot 02	Module de 12 têtes (10 chèvres +02boucs)	Kasr El Boukhari	Mfatha	Ouled Menif	5
			Saneg	Saneg Elkdim	5
		Aziz	Ksar ElBoukhari	Sidi Attallah	5
			Aziz	Langar	5
			Derrag	Elkattar	5
		Chellalet el Adaoura	Oum Djelil	Sidi Hazreche	5
			Chellalet el	Chellalet el	5
			Adaoura	Adaoura	5
			Cheniguel	Cheniguel	5
		Souagui	Tafraout	Tafraout	5
			Ain Ksir	Ain Ksir	5
			Souagui	Souagui	5
			Djouab	Djouab	5
			Sidi Zahar	Sidi Zahar	5
		Ain Boucif	Sidi Ziane	Sidi Ziane	5
			Sidi Demed	Ain Fkirine	5
			Ain Boucif	Lahiedh	5
		Chahbounia	Kaf Lakhdar	El Maagouf	5
			Ouled Maareuf	Ouled Aroua	5
			Elaouinet	Elkraounia	5
			Chahbounia	Remila	5
		TOTAL	Bouaiche	Zerga 1	5
			Boughezoul	Ouled Mbarek	5
					110

A cet effet, les fournisseurs intéressés sont invités à venir retirer les cahiers des charges auprès de la direction des services agricoles de la wilaya de Médéa, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière :

- I- DOSSIER DE CANDIDATURE**
    - 01-La déclaration de candidature dûment renseignée, datée, cachetée et signée.
    - 02-La déclaration de probité dûment renseignée; datée, cachetée et signée
    - 03- le statut des personnes morales .
    - 04- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier daté de moins de 03 mois
    - 05- Copie des mises à jour (CNAS, CASNOS) en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.
    - 06- Copie du registre de commerce légalisé par les services du CNRC portant le code (309.006).
    - 07-Copie de la carte fiscale.
    - 08- Copie des meilleurs bilans financiers des trois (03) dernières années parmi les six (06) dernières années (2016-2017-2018-2019-2020-2021) délivrée par la direction des impôts avec l'état financier C20).
    - 09- liste des moyens matériels justifiés par cartes grises et les attestations d'assurance en cours de validité le jour d'ouverture des plis.
  - Les attestations de bonne exécution des travaux similaires (Acquisition des animaux vivants : bœufs et/ou brebis et/ou chèvres). 1/2
  - Planning de réalisation des travaux cacheté et signé
  - II- OFFRE TECHNIQUE**
    - 1-La déclaration à souscrire dûment renseignée; datée, cachetée et signée.
    - 2-le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté", daté, cacheté et signé.
    - 3-Mémoire technique justifiant les moyens des candidats .
  - III- OFFRE FINANCIERE.**
    - 1-La lettre de soumission dûment renseignée, datée cachetée et signée.
    - 2-Le bordereau des prix unitaires dûment rempli en chiffre et en lettre signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
    - 3-Le devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
- Le dossier de candidature, l'offre technique et financière seront insérées dans trois enveloppes séparées portant la dénomination du fournisseur et son adresse, la référence de l'objet de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, ainsi que la mention « dossier de candidature », « l'offre technique » et « financière » selon le cas, ces enveloppes sont insérées dans une enveloppe externe anonyme ne portant que les mentions suivantes :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02 /2022

Acquisition de cheptel reproducteur (caprin) Lot 02  
Wilaya de Médéa

Les offres doivent être déposées au niveau du secrétariat de la Direction des Services Agricoles, sise à : Rue Salvador ALLENDE M'sala - Médéa  
- La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la date de publication du présent avis.  
- Le dépôt des offres sera le dernier jour de la durée de préparation des offres qui correspond au ..... avant 12<sup>h</sup>00 du matin  
- La séance d'ouverture des plis sera le même jour du dépôt des offres à 13<sup>h</sup>00 de l'après midi au siège de la Direction des Services Agricoles, cette date est tacitement reportée au premier (1<sup>er</sup>) jour ouvrable qui suit la date de dépôt des offres, au cas où cette date coïncide avec les jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

# Programme de la soirée

**TF1 21:05**

**Gaston Lagaffe**



Tout juste rentré de vacances, Prunelle, cadre dynamique et volontariste dans la jeune société d'innovation Aupetitcoin, découvre avec stupeur un des nouveaux stagiaires de l'entreprise : Gaston, un grand échafalé aux idées fantaisistes et passionné par la sieste. Les deux hommes se caractérisent vite par une totale incompatibilité d'humeur et d'idées. En revanche, entre Gaston et sa collègue mademoiselle Jeanne, l'attraction est immédiate. La situation se complique avec l'arrivée de monsieur de Mesmaeker, un homme d'affaires bien décidé à racherer Aupetitcoin.



**21:10**

**Prodiges**

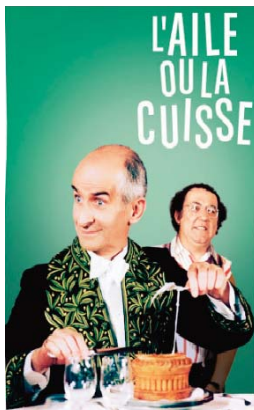


Pour cette nouvelle édition, 15 jeunes virtuoses, âgés de 9 à 16 ans, se produisent sur scène et font découvrir au jury ainsi qu'au public leur talent parmi le chant, la danse et la pratique d'un instrument de musique. Le jury (la chorégraphe et danseuse étoile Marie-Claude Pietragalla, le violoncelliste Gautier Capuçon et la soprano Julie Fuchs) délibère ensuite pour sélectionner les trois meilleurs prodiges dans chacune de leur catégorie. À cette occasion, la cheffe d'orchestre Zahia Ziouani accompagne les jeunes talents avec son orchestre Di-vertimento.



**21:10**

**L'aile ou la cuisse**



Charles Duchemin est un critique gastronomique redouté. Il publie également un guide renommé. En une phrase, Duchemin est capable de briser une réputation. Fatigué, il aimerait bien travailler moins et voudrait que son fils Gérard le seconde. Mais le jeune homme n'a qu'un désir : devenir clown. Par ailleurs, Charles Duchemin est en conflit ouvert avec Tricatel, le patron d'une très importante chaîne d'aliments de synthèse.

**CANAL+ 21:00**

**Top Gun : Maverick**



La cinquantaine, Pete Mitchell, surnommé «Maverick», n'a jamais dépassé le stade de commandant. Irréductible rebelle à toute forme d'autorité, le brillant pilote préfère bricoler de vieux modèles d'avions et battre des records de vitesse avec les derniers engins en date. Mais sa position, jugée totalement obsolète par l'armée, pourrait lui valoir une retraite anticipée. Seulement, une nation étrangère se livre à des expériences d'enrichissement d'uranium dans une base inaccessible, que l'armée américaine voudrait bien voir disparaître. Maverick est alors chargé par l'amiral Cain de former les jeunes recrues sélectionnées pour cette dangereuse mission.

**6 21:10**

**40 ans de bêtisiers : le grand classement**



Voici venu l'heure de revoir les moments les plus drôles de l'année, et au-delà ! Pour la première fois en France, la chaîne a proposé aux Français d'élire leur extrait préféré, en piochant parmi 4 décennies d'archives télévisuelles. Dérapages incontrôlés, gaffes et chutes, bégaiements, invités incontrôlables... Le classement désigne les lauréats, catégorie par catégorie. En plateau, les stars se relaient pour commenter les images : Jamel Debbouze, Vincent Lagaf, Stéphane Bern, Eric Antoine, Michel Drucker, Stéphane Plaza, Pierre Palmade, Estelle Denis, Michel Boujenah.

## Jeux

**Samourai-Sudoku n°2719**

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

3													7
	4	5	3				3	8	2				
	7		4	9	5		5		6	3	4		
	1			7			7					2	
8		6		3			5		8		6		
9				2			6					1	
2	9	6		7			3	8	4			5	
			4	1	8							3	7
					6			5	9	7			2
						3							
			7				5						
			2					1				4	
									3				
			6	7	4		8						
	9	4	5			6	8	4	5	8	2		
	2		7	4	5				7		3	8	5
	4			1					6				4
3			9		7				5		3		6
9				5				7				9	
4	5	2		1				3	9	4		5	
				7	6	8					6	5	1
1													8



**L'habitude est une étrangère qui supplante en nous la raison.**

*Citation de Sully Prudhomme ; Stances et poèmes, L'habitude (1865)*

**Mots croisés n°2719**

- Horizontalement:**
- 1 - Ce qui fait que nous sommes tous différents
  - 2 - Mordue - C'est de l'or pour le physicien
  - 3 - Tire sur sa chaîne - Restes de topette
  - 4 - Congé donné par l'officiant - Etriqué
  - 5 - Séductrice fabuleuse - Mariéra
  - 6 - Attentions - Faire des avances
  - 7 - Nouveau - Groupe de grains
  - 8 - Préposition - Pronom pour lui - Thème de chanson - Chemin de haleur
  - 9 - Fait choir - Premier français
  - 10 - Eau de Buffalo - Bissacs
- Verticalement:**
- A - Elle peut vous séduire en un éclair
  - B - Mettre en effervescence
  - C - Habileté peu scrupuleuse - Négation
  - D - Donc bien apprise - Genre de chorocée
  - E - Rêve de rat - Met en conserve
  - F - Impeccable - Élément 37
  - G - Assortir les tons - Sorte d'enzyme
  - H - Etouffées
  - I - Ne se montre pas généreux
  - J - Inflammation d'un certain conduit - Il vaut l'actinium
  - K - Poudre pour la peau - Revenu en arrière, mais en bon ordre
  - L - Bien nés au Pays Basque

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	E	R	S	O	N	N	A	L	I	T	E
2	A	M	O	U	R	E	U	S	E		A	U
3	T	O	U	E		T	E	S	S	O	N	S
4	I	T	E		E	T	R	O	I	T		K
5	S	I	R	E	N	E		U	N	I	R	A
6	S	O	I	N	S		P	R	E	T	E	R
7	I	N	E	D	I	T		D		E	P	I
8	E	N		I	L	A	I	R		L	E	
9	R	E	N	V	E	R	S	E		A	I	N
10	E	R	I	E		B	E	S	A	C	E	S



## HANDBALL

**L'Assemblée extraordinaire reportée au 4 janvier 2023 (Fédération)**

L'Assemblée générale extraordinaire (AGEX) de la Fédération algérienne de handball, initialement prévue samedi prochain à Alger, a été reportée au mercredi 4 janvier 2023, a annoncé mardi l'instance fédérale sur sa page officielle Facebook.

La FAHB, qui avait annoncé mardi matin la délocalisation de l'AGEX à la salle de conférences du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, n'a pas mentionné les raisons de ce report.

Trois points seront à l'ordre du jour de cette AGEX, à savoir : étude et approbation des différents systèmes de compétition,

mise en conformité des nouveaux statuts de la FAHB avec le décret exécutif N.22-309 du 12 septembre 2022 et sujets divers, ajoute la même source.

Cette AGEX interviendra six semaines après l'élection de Karima Taleb à la tête de la FAHB, lors de l'AG élective "bis", tenue le samedi 19 novembre à la salle de conférence de l'OCO

Mohamed-Boudiaf (Alger). Cette deuxième AG élective a été organisée suite à l'invalidation par la Fédération internationale de handball (IHF) de celle organisée le 12 octobre dernier pour des raisons liées à l'application des nouveaux statuts de la FAHB qui n'ont pas été approuvés par la majorité (50+1) des membres de l'assemblée générale.

**JO-2024-ATHLÉTISME  
World athletics  
révèle le processus  
de qualification**

World athletics a dévoilé mardi le processus de qualification pour les épreuves d'athlétisme aux Jeux olympiques 2024 de Paris, qui a commencé depuis le 1er novembre pour le marathon.

Fort de 48 épreuves, l'athlétisme attribuera ses places (905 femmes et 905 hommes) pour les JO à moitié avec un système de minima, puis pour la moitié restante sur la base du classement mondial (le "ranking"), un système privilégié d'année en année par World athletics.

La période de qualification pour la plupart des épreuves individuelles débutera le 1er juillet 2023. Celle du 10.000 m, des épreuves combinées, de la marche et des relais débutera le 31 décembre 2022.

La fédération internationale a annoncé que la période de qualifications pour le marathon avait déjà débuté, depuis le 20 novembre.

Chaque pays pourra inscrire au maximum trois athlètes par sexe et par épreuve: les fédérations choisissent les sélectionnés lorsque plus de trois athlètes sont éligibles. Comme déjà annoncé, l'athlétisme aux Jeux de Paris voit la disparition du 50 km marche hommes pour un 35 km marche par équipe mixte (une femme, un homme), qui comptera 25 équipes.

**FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TENNIS****Nabil Cheriak seul candidat à la présidence de l'instance**

Nabil Cheriak sera le seul candidat à la présidence de la Fédération algérienne de tennis (FAT), a annoncé mardi cette instance dans un communiqué.

Les membres de la Commission de candidatures se sont réunis lundi soir, au siège de la Fédération, sous la direction du président de la commission, Mohamed

Bouchareb, pour examiner les différents dossiers de candidatures ayant atterri sur leur table. "Une seule demande a été enregistrée et retenue, et elle concerne, Nabil Cheriak" a ajouté l'instance fédérale sur son site officiel. La FAT avait tenu une assemblée générale extraordinaire (AGEX) samedi dernier, à la salle des conférences de l'OCO Mohamed-

Boudiaf (Alger), pour élire les membres des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes, en vue de l'Assemblée générale électorale (AGE), prévue samedi prochain (24 décembre). Les travaux de cette AGEX s'étaient déroulés en présence de Sid Ahmed Amrouni, représentant du ministère de la Jeunesse et Sports (MJS).

**TENNIS DE TABLE - 1<sup>ER</sup> OPEN NATIONAL (JEUNES)****Plus de 240 athlètes attendus au rendez-vous d'Alger**

Plus de 240 pongistes (filles et garçons) sont attendus les 23 et 24 décembre à la salle omnisports Abdelhamid-Kermali d'El Hammamet (Alger), pour prendre part au premier championnat d'Algérie Open (jeunes) de tennis de table, réservé aux catégories (U12, U15 et U19), a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT).

Inscrit pour le coup d'envoi officiel de la saison "2022-2023", l'Open fédéral servira aussi pour la détection de nouveaux talents qui peuvent intégrer la sélection nationale "jeunes", appelée à effectuer son premier stage à la salle fédérale de Fouka (Wilaya de Tipasa), lors des prochaines vacances scolaires, en prévision des futures échéances interna-



tionales. "Tout est fin prêt pour organiser cet open fédéral qui devra drainer plus de 240 athlètes, issus de 25 clubs représentant quatorze (14) ligues. On a procédé à la mise en place de 12 tables pour évolution des pongistes durant des parties qui

seront dirigées par 14 arbitres de champ et deux juges-arbitres", a déclaré à l'APS, le directeur de l'organisation sportive (DOS), Atbna Benatba Mohamed.

Le système de compétition prévoit une première phase

(poules) de trois ou quatre équipes, avec 8 têtes de série issus du classement des clubs au dernier championnat national. Après un premier tour (mini-championnat), les deux premiers de chaque poule passent au tableau final (élimination directe). En clôture du championnat, les quatre premiers de chaque podium recevront un trophée, en plus d'un bon d'achat de matériel spécifiques de tennis de table. Les observateurs s'attendent à assister à des parties "très disputées" et à "une rude concurrence" entre les pongistes engagés, soucieux de représenter dignement leurs clubs et surtout essayer de taper aux portes de la sélection nationale des "jeunes".

**CYCLISME-CHAMPIONNATS ARABES 2022****CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL-JUNIORS  
L'argent pour Nehari, Semiani en bronze**

Les cyclistes algériens Djaouad Nehari et Nasr-Allah Semiani ont décroché respectivement les médailles d'argent et de bronze au contre-la-montre individuel (juniors garçons), mardi lors de la troisième journée des Championnats arabes jumelés (sur route, VTT et Para-cyclisme) qui se déroulent du 18 au 26 décembre aux Emirats arabes unis. Le début de cette troisième journée du rendez-vous arabe a été marqué par la médaille d'or décrochée par Nesrine Houili au contre-la-montre individuel de la catégorie des moins de 23 ans (U23).

L'Algérienne au palmarès riche a franchi la ligne d'arrivée de la course longue de 20 Km en tête, en 29m27sec, devant l'émiratienne Safia Al Sayer (29m 58sec) et la Syrienne Mirane Al Fares (32m59sec). Un peu plus tôt, Sihem Bousebaâ a décroché la médaille d'argent du contre-la-montre individuel de la catégorie des juniors, devancée par la Syrienne Sandi Dergham, médaillée d'or mais devant l'émiratienne Houda Houssein, médaillée de bronze. De son côté, le cycliste algérien Zine-Eddine Merabet a pris la médaille d'argent au contre-la-montre individuel dans la catégorie para-cyclisme (C4 et C5). La médaille d'or est revenue à l'émiratien Ahmed El Badaoui.

Les deux nouvelles médailles portent le total de la moisson algérienne à huit médailles (2 or, 4 argent et 2 bronze). Pour rappel, les deux médailles d'or ont été remportées au contre-la-montre par équipes (juniors garçons), grâce au quatuor, Nasr-Allah Semiani, Oussama Khellaf, Djaouad Nehari et Bachir Chennafi, et par Nesrine Houili au contre-la-montre individuel (U23). Quatre médailles d'argent ont été également décrochées par la sélection élite messieurs et les cadets garçons au contre-la-montre par équipes ainsi que le trio Malak Mechab, Sihem Bousebaâ et Hanine Belatrous au contre-la-montre par équipes dames et celle de Djaouad Nehari.

De son côté, le cycliste Zine-Eddine Merabet avait décroché la médaille de bronze de la course en ligne (para-cyclisme). Cette édition 2022 des Championnats arabes de cyclisme englobe les épreuves de cyclisme sur route, de VTT et de para-cyclisme, une compétition qualificative aux prochains Jeux olympiques 2024 de Paris (France).

**CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL/U23  
Hamza Amari en or, l'argent pour Cherki**

Le cycliste algérien Hamza Amari a remporté la médaille d'or au contre-la-montre individuel (U23), alors que son coéquipier Salaheddine Cherki a décroché la médaille d'argent, mardi lors de la troisième journée des Championnats arabes jumelés (sur route, VTT et Para-cyclisme) qui se déroulent du 18 au 26 décembre aux Emirats arabes unis. Un peu plus tôt, leurs compatriotes Djaouad Nehari et Nasr-Allah Semiani ont décroché respectivement les médailles d'argent et de bronze au contre-la-montre individuel (juniors garçons). Le début de cette troisième journée du rendez-vous arabe a été marqué par la médaille d'or décrochée par Nesrine Houili au contre-la-montre individuel de la catégorie des moins de 23 ans (U23).

De leur côté, Sihem Bousebaâ a décroché la médaille d'argent du contre-la-montre individuel (juniors filles), alors que Zine-Eddine Merabet avait pris la médaille d'argent au contre-la-montre individuel dans la catégorie para-cyclisme (C4 et C5).

Les deux nouvelles médailles portent le total de la moisson algérienne à dix médailles (3 or, 5 argent et 2 bronze). Pour rappel, les deux premières médailles d'or ont été remportées au contre-la-montre par équipes (juniors garçons), grâce au quatuor, Nasr-Allah Semiani, Oussama Khellaf, Djaouad Nehari et Bachir Chennafi, et par Nesrine Houili au contre-la-montre individuel (U23).

Les quatre premières médailles d'argent avaient été décrochées par la sélection élite messieurs et les cadets garçons au contre-la-montre par équipes ainsi que le trio Malak Mechab, Sihem Bousebaâ et Hanine Belatrous au contre-la-montre par équipes dames et par Djaouad Nehari.

De son côté, le cycliste Zine-Eddine Merabet avait décroché la médaille de bronze de la course en ligne (para-cyclisme).

Cette édition 2022 des Championnats arabes de cyclisme englobe les épreuves de cyclisme sur route, de VTT et de para-cyclisme, une compétition qualificative aux prochains Jeux olympiques 2024 de Paris (France).

## LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR) Le Chabab piégé par l'USB, le MCA remporte le derby

Le CR Belouizdad a conservé le leadership de la Ligue 1 Mobilis, malgré son nul à domicile contre l'US Biskra (1-1), en match disputé mardi après-midi au stade du 20-août 1955 pour la mise à jour de la 7e journée, au moment où le MCA a remporté le "derby algérois" contre l'USMA (1-0).

Les choses avaient pourtant bien commencé pour le Chabab, qui avait réussi à trouver le chemin des filets à l'heure de jeu, grâce à Mohamed Belkhir (1-0/62'), mais la suite a été moins bonne, puisqu'à force d'insister, les Zibans ont réussi à arracher l'égalisation sur pénalty, à quelques encablures du coup de sifflet final (1-1/86').

C'était suite à un tir puissant dans la surface de réparation, que le défenseur central Sofiane Bouchar a détourné de la main, sous les yeux de l'arbitre, qui n'a pas hésité un seul instant à désigner le point de penalty, tout en brandissant un carton rouge au capitaine du Chabab.

La sanction a été exécutée par Billel Boukaroum, qui a trouvé le petit filet, d'un tir puissant et bien placé, offrant ainsi une précieuse égalisation à son équipe, à seulement dix minutes du coup de sifflet final (temps additionnel inclus).

Assommé par cette égalisation, et réduit à dix après l'expulsion de Bouchar, le club champion d'Algérie en titre a été incapable d'exploiter la fin de match pour reprendre l'avantage au score et a dû se contenter ainsi d'un nul à domicile (1-1).

Le Chabab conserve néanmoins sa première place au classement général, avec 31 points, alors que de son côté, l'USB a gagné une place, en rejoignant le RC Arbaâ au 8e rang, avec 18 unités pour chaque club.

Dans le derby algérois contre l'USMA, le Mouloudia s'est contenté de réussir l'es-



sentiel, en l'emportant par la plus petite des marges (1-0), et monter sur la troisième marche du podium, avec 25 points.

Ce choc a été terne dans l'ensemble, avec beaucoup de déchets techniques, de part et d'autre.

L'unique but de la rencontre a d'ailleurs été inscrit sur balle arrêtée, puisque c'est sur corner que Ben Abdi avait réussi à tromper la vigilance du gardien Benbot (67').

Une défaite qui complique

la situation des Rouge et Noir, n'ayant remporté aucun succès au cours des cinq derniers matches.

C'est d'ailleurs en toute logique qu'ils dégringolent au classement général, en se retrouvant septièmes, avec 19 unités.

Enfin, dans le duel des malclassés, disputé un peu plus tard dans la soirée, le MC Oran a remporté une importante victoire dans la course au maintien, en dominant la JS Kabylie (2-1).

Non sans regrets pour les Canaris, qui tenaient un bon résultat nul (1-1) jusqu'à la 84', moment choisi par Aymen Chedli pour planter une deuxième banderille, et offrir ce précieux succès aux gars d'El Hamri.

Le MCO est désormais septième, ex aequo avec l'USM Alger, avec 19 points pour chaque club, alors que les Canaris, qui vivent l'une des pires saisons de leur histoire, restent reléguables, avec seulement douze unités au compteur.

## CAN-2023 (U17) ALGÉRIE Anatouf blessé, trois joueurs rejoignent le groupe à Sidi Moussa (FAF)

L'attaquant de l'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17) Meslem Anatouf (Académie/ FAF), blessé, n'a pas pris part au match amical disputé mardi face au CR Belouizdad (U19) 2-3, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 prévue du 29 avril au 20 mai 2023 en Algérie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), mercredi.

Le meilleur joueur de la dernière Coupe arabe des nations de la catégorie, disputée en septembre dernier en Algérie, a été ménagé par le staff technique, conduit par Arezki Remmane. En revanche, trois joueurs ont rejoint mardi le reste du groupe à Sidi Moussa, il s'agit d'Abdelmoudjib Mohamed (Hercules/ Espagne), Djahl Rayan (AS Lyon-Laduchère), et Gasmî.

Au cours de ce regroupement qui s'étalera jusqu'au 28 décembre, les cadets algériens disputeront deux autres tests de préparation, dont un probablement face à la sélection malienne.

Il s'agit du dernier stage de l'année. L'an prochain débutera par un double stage de préparation et d'évaluation de courte durée du 14 au 18 janvier puis du 28 janvier au 1er février, avec dans la projection

de l'entraîneur national la convocation des joueurs locaux. Pour rappel, l'équipe nationale des U17 avait remporté la Coupe arabe des nations,

en battant en finale homologue marocaine (1-1, aux t.a.b : 4-2), en match disputé le 8 septembre dernier au stade de Sig (Mascara).

## LIGUE 1 - MC ORAN Belatoui : "terminer en beauté la phase aller"

L'entraîneur du MC Oran, Omar Belatoui, a qualifié de "très précieuse" la victoire réalisée à domicile par son équipe, mardi soir, face à la JS Kabylie (2-1), pour le compte de la mise à jour du championnat de Ligue 1 de football, estimant qu'elle aura pour effet d'anéantir la pression qui pesait sur l'équipe.

"Ca n'a pas été facile contre une équipe de la JSK qui est dans la même situation que nous.

Ce succès est très précieux, dans la mesure où il va nous permettre de préparer le dernier match de la phase aller dans la tranquillité", a déclaré Belatoui à la presse à l'issue du match.

L'ancien défenseur international a, en outre, encensé ses joueurs "qui continuent à donner le meilleur d'eux-mêmes malgré la conjoncture

très difficile que traverse le club", a-t-il insisté. Les "Hamraoua", qui n'ont touché aucun salaire depuis le début de cet exercice, ont boudé deux séances d'entraînement avant d'accueillir la JSK pour réclamer la régularisation de leur situation financière, rappelle-t-on. "J'espère que la situation du club s'améliore dans un avenir proche. Le MCO mérite mieux, et les joueurs l'ont d'ailleurs prouvé, car même avec tous les problèmes qu'ils sont en train d'endurer, ils ont réussi un parcours honorable jusque-là", a-t-il poursuivi.

Insistant sur la nécessité de terminer "en beauté" la phase aller à l'occasion de la réception de l'US Biskra, samedi prochain dans le cadre de la 15e et dernière journée de la première manche du champion-

## COUPE D'ALGÉRIE (1/32<sup>ES</sup> DE FINALE/ MISE À JOUR) Le Paradou AC et l'USM Khenchela à l'arraché, l'ES Sétif cartonne

Le Paradou AC et l'USM Khenchela, ont souffert le martyre avant de composer leur billet pour les 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football, tandis que l'ES Sétif a effectué une promenade de santé contre le HB Chelghoum Laïd (6-0), lanterne rouge de Ligue 1 professionnelle, mardi dans le cadre de la mise à jour de la compétition populaire Mal en point en championnat, le Paradou AC a peiné contre une courageuse équipe de WA Mostaganem (Inter-régions), qui a résisté durant 120 minutes (2-2) avant de rendre les armes à l'issue d'une incroyable série de tirs au but remportée petitement par les Pacistes (2-1).

De son côté, l'USM Khenchela de l'entraîneur Nabil Neghiz s'est imposée laborieusement contre l'IS Tighenif (1-0, après prolongation). Les deux équipes s'étaient neutralisées (0-0) au bout des 90 minutes réglementaires.

Au prochain tour, l'USMK affrontera le vainqueur de la confrontation entre l'IRB Maghnia et l'USM Alger.

Dans le duel entre pensionnaires de Ligue 1, l'ES Sétif a étrillé le HB Chelghoum Laïd (6-0).

Les Aigles noirs menaient déjà (4-0) à la mi-temps.

Dans la dernière rencontre, disputée ce mardi, la JS Jijel a arraché la qualification sur terrain de l'US Tébessa en s'imposant sur le score de 3 à 2.

Pour rappel, la commission de la Coupe d'Algérie a reporté trois matchs des 1/32es de finale à une date ultérieure, il s'agit de IRB Maghnia - USM Alger, CR Belouizdad - MC El Eulma, et NC Magra - MC Alger.

### Résultats et classement

Résultats et classement de la Ligue 1 Mobilis de football, à l'issue des matchs comptant pour la mise à jour des 7e et 8e journées, disputés mardi :

**- 7e journée :**  
CR Belouizdad - US Biskra 1-1  
**- 8e journée :**  
MC Alger - USM Alger 1-0  
MC Oran - JS Kabylie 2-1

Classement :	Pts	J
1). CR Belouizdad	31	13
2). CS Constantine	29	14
3). MC Alger	25	14
4). JS Saoura	23	14
5). ES Sétif	22	14
6). USM Khenchela	20	14
7). USM Alger	19	12
→). MC Oran	19	14
9). RC Arbaâ	18	12
→). US Biskra	18	13
11). NC Magra	17	14
→). ASO Chlef	17	14
13). MC El-Bayadh	16	14
14). JS Kabylie	12	14
→). Paradou AC	12	14
16). HBC-Laïd	1	14



nat, le coach oranais s'est réjoui, au passage, du fait que ses joueurs perfectionnent désormais très bien les balles arrêtées devenues leur arme principale qui leur a permis encore de gagner.

Il faut dire que contrairement aux saisons précédentes, les Rouge et Blanc se portent mieux à domicile depuis le début de cet exercice.

En effet, Les gars d'El-Bahia ont obtenu 14 points de 18 possibles

dans leur jardin préféré du stade Ahmed-Zabana.

En revanche, ils n'ont réussi à ramener que 5 unités de 24 possibles de leurs huit matchs joués en déplacement. A une journée de la fin de la phase aller, le MCO pointe à la huitième place avec 19 points, devançant de sept unités le premier potentiel reléguable, le Paradou AC, qui occupe la 15e et avant dernière place avec 12 points.

## LIGUE 2 (12<sup>E</sup> JOURNÉE) L'ESM en appel à Temouchent, l'ASK pour rebondir contre l'USC

La 12<sup>e</sup> journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, prévue vendredi et samedi, sera marquée par le déplacement délicat du leader du groupe Centre-Ouest, l'ES Mostaganem chez le CR Témouchent, alors que l'AS Khroub en tête de la poule Centre-Est, accueillera l'US Chaouia, avec l'ambition de renouer avec le succès dans un choc qui s'annonce indécis.



L'ES Mostaganem qui ne possède qu'un petit point d'avance sur son poursuivant direct l'ES Ben Aknoun, aura donc l'occasion de reprendre ses distances en tête de classement sachant les Vert Blanc comptent un match en retard, alors que son adversaire du jour le CR Témouchent (18 pts) tentera d'enregistrer les points de la victoire pour recoller au peloton de tête.

Accrochée par l'O Médéa (2-2) lors de la précédente journée, l'ES Ben Aknoun (2e, 24 pts) accueillera le NA Hussein-Dey (13e, 10 pts), avec la ferme intention de renouer avec la victoire et prolonger sa série d'invincibilité (7 victoire, 3 matchs nuls), et confirmé son statut de candidat à l'accession.

L'affiche de cette journée

opposera les deux troisièmes, le MCB Oued Sly (21 pts) et la JSM Tiaret (21 pts).

Le MCB Oued Sly, qui reste sur une défaite face au WA Boufarik (0-1) après une série de huit matchs sans défaite (5 victoires et 3 nuls), aura à cœur de renouer avec le succès devant son public.

De son côté, la JSMT tentera d'enchaîner avec une nouvelle victoire après celle acquise contre le WA Tlemcen (1-0).

Le SC Mecheria (5e, 20 pts) évoluera en déplacement chez le WA Tlemcen (10e, 12 pts) avec l'ambition de rebondir avec les trois points de la victoire, qui lui permettrait de rester aux contacts des leaders.

Dans le milieu de tableau, le WA Boufarik (7e,

16 pts) sera en appel chez le RC Kouba (10e, 12 pts) enquête d'un nouveau départ sous la houlette de son nouvel entraîneur Fardi Zemiti, alors que l'O Médéa (8e, 15 pts) se déplacera chez la lanterne rouge le RC Relizane (3 pts) pour confirmer son réveil.

Les deux dernières rencontres de la poule Centre-Ouest mettront aux prises le GC Mascara (10e, 12 pts) au MC Saïda (14e, 7 pts) et le SKAF Khemis Miliana (9e, 13 pts) à l'ASM Oran (15e, 5 pts).

### Centre-Est : l'AS Khroub en danger face à l'US Chaouia

Dans la poule Centre-Est, qui débutera vendredi, le leader l'AS Khroub (21 pts), qui compte un match en retard, est appelé à réa-

gir après sa défaite surprise lors de la 10<sup>e</sup> journée, en accueillant l'US Chaouia (6e, 16 pts), qui reste sur une victoire devant l'USM El Harrach (1-0).

Le dauphin de l'ASK, l'ES Sour El Ghoulane (2e, 20 pts) aura la tâche moins ardue lors de son déplacement chez l'IB Khemis El Khechna (13e, 11 pts), alors que le NRB Telegma (3e, 19 pts) accueillera le MO Constantine (7e, 15 pts) dans un match qui s'annonce indécis entre deux équipes qui enchainent les bons résultats ces dernières journées. De son côté, l'US Souf (4e, 18 pts) avec un match en moins, se déplacera chez l'IRB Ouargla (11e, 12 pts) avec l'ambition de rebondir après l'élimination en Coupe d'Algérie et deux défaites consécutives en Championnat.

La quatrième rencontre programmée vendredi, mettra aux prises deux équipes du milieu de tableau, la JS Bordj Menaiel (8e, 14 pts) à l'USM El Harrach (9e, 13 pts).

Les trois dernières rencontres de la poule Centre-Est, prévues samedi, seront marquées par l'opposition entre l'USM Annaba (4e, 18 pts) et le CA Batna (11e, 12 pts), ainsi que le duel des mal classés mettant aux prises la JSM Skikda (15e, 8 pts) HAMRA Annaba (16e, 3 pts).

## ARGENTINE

### La sélection survole Buenos Aires en hélicoptère, la progression en bus "impossible"



Le sélection argentine championne du monde a survolé mardi Buenos Aires en hélicoptère, abandonnant une parade de victoire en bus devenue "impossible" en raison de "l'explosion de joie populaire", a annoncé la présidence.

"Les champions du monde survolent tout le parcours prévu en hélicoptères, car il est devenu impossible de continuer par la route", a déclaré dans un tweet la porte-parole de la présidence Gabriela Cerruti. "Continuons de célébrer en paix, et de leur montrer notre amour et admiration".

Plus de 4 millions de personnes, selon une source de la municipalité, s'étaient massées sur le parcours de l'équipe, entre le complexe de la Fédération argentine (AFA) à 32 km de la capitale, et le cœur de la ville.

Quelques minutes auparavant, le président de l'AFA Chiqui Tapia avait annoncé que les autorités de sécurité "ne nous laissent pas arriver au bout pour saluer tous les gens qui attendaient à l'Obélisque". "Mille excuses au nom de tous les joueurs champions", avait-il ajouté dans un tweet.

## LIGUE 1 FRANÇAISE 54 joueurs sanctionnés après avoir parié sur des matchs

La Ligue française de football professionnel (LFP) a sanctionné soixante-seize joueurs, dirigeants et entraîneurs professionnels pour non-respect de l'interdiction de paris sportifs lors de la saison 2020-2021, dont 54 joueurs évoluant dans des clubs de Ligue 1.

"Ces infractions sont commises alors même que, de concert, la LFP et l'UNFP (le syndicat des joueurs) mènent des campagnes de sensibilisation ou d'information auprès des clubs au quotidien", a écrit la LFP dans son communiqué.

"La Commission rappelle que les acteurs des compétitions organisées par la FFF ou la LFP (notamment les joueurs, entraîneurs, dirigeants des clubs de football professionnel) ont interdiction générale de parier, en ligne ou dans les réseaux physiques, sur toutes les compétitions de football, qu'elles soient nationales ou étrangères", a-t-elle ajouté.

L'entraîneur des gardiens du PSG féminin, Guillaume Lemire a écopé de la sanction la plus lourde : quatre matchs de suspension et une amende de 1 000 €.

Parmi les joueurs, Samy El Khair, milieu de terrain à Quevilly-Rouen, est le plus sévèrement sanctionné : quatre matchs de suspension et une amende avec sursis de 2 000 €.

Cinq joueurs de Ligue 1 ont également été punis : le gardien d'Auxerre, Donovan Léon est suspendu cinq rencontres, dont trois avec sursis.

Irvin Cardona, l'attaquant de Brest (quatre matchs dont deux avec sursis et une amende de 1 500 €), Sacha Delaie, milieu de Montpellier, et Alexander Djiku, défenseur de Strasbourg (un match de suspension) loupent également le retour de la Ligue 1.

Jean-Charles Castelletto, défenseur de Nantes, est lui sous la menace d'une lourde suspension : quatre matchs avec sursis.

APS

## LE PROGRAMME DE LA 12<sup>E</sup> JOURNÉE

### Gr. Centre-Est

Programme de la 12<sup>e</sup> journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Est, prévue vendredi et samedi :

#### Vendredi (15h00) :

IRB Ouargla - US Souf  
AS Khroub - US Chaouia  
IB Khemis El Khechna - E Sour Ghoulane  
USM El Harrach - JS Bordj Menaiel  
NRB Telegma - MO Constantine (Huis clos)

#### Samedi (15h00) :

JSM Skikda - HAMRA Annaba  
MC El-Eulma - AS Ain M'lila (Huis clos)  
USM Annaba - CA Batna

Classement :	Pts	J
1. AS Khroub	21	10
2. E Sour El Ghoulane	20	11
3. NRB Telegma	19	11
4. US Souf	18	10
--- USM Annaba	18	10
6. US Chaouia	16	11
7. MO Constantine	15	10
8. JS Bordj Menaiel	14	10
9. USM El Harrach	13	11
--- MC El Eulma	13	11
11. CA Batna	12	11
--- IRB Ouargla	12	11
13. IBKE Khechna	11	10
14. AS Ain M'lila	9	11
15. JSM Skikda	8	11
16. Hamra Annaba	3	11.

### Gr. Centre-Ouest

Programme de la 12<sup>e</sup> journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Ouest, prévue vendredi à partir de 15h00 :

CR Témouchent - ES Mostaganem  
MCB Oued Sly - JSM Tiaret  
SKAF Khemis Miliana - ASM Oran (Huis clos)  
GC Mascara - MC Saïda  
RC Kouba - WA Boufarik  
RC Relizane - O Médéa  
WA Tlemcen - SC Mecheria  
ES Ben Aknoun - NA Hussein-Dey (Huis clos)

#### Classement :

	Pts	J
1. ES Mostaganem	25	10
2. ES Ben-Aknoun	24	11
3. MCBO Sly	21	11
--- JSM Tiaret	21	11
5. SC Mecheria	20	10
6. CR Témouchent	18	11
7. WA Boufarik	16	11
8. O Médéa	15	11
9. SKAF Kh. Miliana	13	10
10. GC Mascara	12	10
--- WA Tlemcen	12	11
--- RC Kouba	12	11
13. NA Hussein-Dey	10	11
14. MC Saïda	7	10
15. ASM Oran	5	10
16. RC Relizane	3	11.

**JUVENTUS : DI MARIA BIENTÔT RÉCOMPENSÉ ?**

Buteur contre la France (3-3, 4-2 tab), dimanche, en finale de la Coupe du monde au Qatar, Angel Di Maria (34 ans, 10 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) a montré qu'il pouvait rester décisif. Selon La Gazzetta dello Sport, les dirigeants de la Juventus sont prêts à proposer une prolongation à l'ailier argentin, qui demeure sous contrat jusqu'en juin prochain. Reste à savoir quelle décision prendra El Fido après avoir accompli le rêve d'une carrière avec sa sélection.



**CRUZ AZUL LUIS SUAREZ EN APPROCHE ?**

Libre depuis son départ du Nacional, Luis Suarez (35 ans) cherche preneur. Au Mexique, le club de Cruz Azul semble prêt à mettre le paquet pour récupérer l'attaquant uruguayen, à qui un contrat de deux années rémunéré à hauteur de 6 millions d'euros a été proposé. "Il n'y a toujours pas de nouvelles. Nous sommes en pourparlers et en négociations. L'idée est de l'amener à Cruz Azul mais il va falloir patienter", a indiqué le manager du club basé à Mexico pour W Radio. Pour rappel, El Pistolero figure également dans le viseur de plusieurs formations de MLS et du Brésil.



**REAL MBAPPÉ, L'APPEL DE GUTI**

Encore incroyable durant la Coupe du monde 2022, Kylian Mbappé (24 ans, 20 matchs et 19 buts toutes compétitions cette saison) doit absolument signer au Real Madrid. C'est du moins l'avis de la légende merengue, Guti, qui exhorte l'attaquant du Paris Saint-Germain à rejoindre la Casa Blanca et le président madrilène Florentino Pérez à ne pas lui tenir rigueur de sa volte-face de la saison passée. "J'ai toujours dit que les meilleurs joueurs devaient être au Real. Je suis en colère, non seulement pour le Real mais pour la Liga. Je peux comprendre que certains supporters se sentent mal parce que tout le monde imaginait qu'il était déjà là. Ça a été une très grosse déception. Mais je pense qu'au bout d'un moment, tu te rends compte que ce sont des décisions personnelles. Comment le Real Madrid va fermer la porte à un joueur si spectaculaire ? Tu ne peux pas le faire par rapport à ce qu'il peut t'apporter. Je crois que n'importe quel club aimerait l'avoir", a rappelé l'Espagnol sur le plateau de l'émission El Chiringuito. "Je crois que c'est un joueur fait pour le Real Madrid et s'il veut accomplir tout ce qu'a accompli (Lionel) Messi ou Cristiano (Ronaldo) il doit aller au Real, parce qu'il n'accomplira jamais cela au PSG. Le Real Madrid doit déjà essayer de le recruter, dès maintenant", a encore plaidé l'ex-milieu de terrain. Le message est passé !



**BAYERN HERNANDEZ PROCHE DE REMPLIR**

Blessé pour de longs mois, Lucas Hernandez (26 ans, 11 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) devrait poursuivre son aventure au Bayern Munich. D'après le directeur sportif du club allemand, Hasan Salihamidzic, le défenseur polyvalent français est bien parti pour prolonger avec les Roten. "Les discussions avec l'entourage de Lucas sont très bonnes. Il porte le gène du Bayern et vit dans ce club. À mon avis, l'avenir de Lucas est au Bayern, il n'y a aucun doute là-dessus", a indiqué le Bossnien pour Bild. Pour rappel, Hernandez dispose d'un contrat jusqu'en juin 2024.



**PORTUGAL VAN GAAL PRÊT À ÉCOUTER**

Sorti de sa retraite l'an passé pour venir au chevet de la sélection des Pays-Bas, Louis van Gaal a quitté son poste à l'issue de la Coupe du monde 2022 et ne compte pas postuler sur un autre banc. En revanche, si on vient frapper à sa porte, l'ancien coach de Manchester United pourrait se montrer réceptif, notamment s'il s'agit du Portugal... "J'ai terminé ma carrière mais si le Portugal me veut, j'écouterai l'offre. C'est tout ce que j'ai à dire, je ne veux pas qu'ils pensent que je ne propose", a affirmé l'homme de 71 ans au micro de NPO 3FM. Pour l'heure, c'est toutefois José Mourinho qui fait office de favori pour reprendre la Seleçao (voir ici), mais le Bataave peut représenter une alternative intéressante. "Je ne flirtes pas avec la Belgique", a en revanche ajouté LVG en réponse à la rumeur le liant aux Diables Rouges.



**WEST HAM NOBLE PESSIMISTE POUR RICE**

Auteur d'une belle Coupe du monde avec l'Angleterre, laquelle a pris fin en quarts de finale face à l'équipe de France (1-2), Declan Rice (23 ans, 15 matchs et 1 but en Premier League cette saison) quittera-t-il enfin West Ham l'été prochain ? Oui, selon son directeur sportif Mark Noble, très pessimiste sur les chances des Hammers de conserver l'ancien joyau de l'académie. "Nous ne pouvons tout simplement pas faire face financièrement aux équipes de haut niveau. Nous pouvons faire de notre mieux pour recruter les meilleurs joueurs, ce que les cinq ou six premiers n'achètent pas - et nous avons parfois de la chance car certains passent entre les mailles du filet - mais nous ne pouvons pas rivaliser avec ces équipes. Elles sont financièrement trop puissantes. Si un grand club veut Declan, il va le payer, point final. Vous l'avez vu avec Jack Grealish, avec les meilleurs joueurs. Si les grands clubs les veulent, on n'a aucune chance", a déclaré l'ancienne légende de West Ham lors d'une interview accordée au Guardian. Sous contrat jusqu'en 2024, Rice - qui souhaite commencer à jouer la Ligue des Champions - est estimé à 80 M€ par le site spécialisé Transfermarkt. Liverpool se trouve sur les rangs, même s'il se murmure que les Reds pourraient donner la priorité à Jude Bellingham.

